



EQUILIBRE ENTRE FOCALISATION

ET DIVERSIFICATION

Ackermans & van Haaren
Rapport annuel 2002



La Commission bancaire et financière a autorisé en date du 29 avril 2003 l'utilisation du présent rapport annuel comme document de référence pour tout appel au public à l'épargne qui serait effectué par Ackermans & van Haaren SA jusqu'à la publication de son prochain rapport annuel, dans le cadre du titre II de l'arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935, au moyen de la procédure d'information dissociée.

Dans le cadre de cette procédure, le rapport annuel devra être accompagné d'une note d'opération afin de constituer un prospectus au sens de l'article 29 de l'arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935.

Ce prospectus devra être soumis à l'approbation de la Commission bancaire et financière conformément à l'article 29ter, § 1, alinéa 1 de l'arrêté royal 185 du 9 juillet 1935.

Table des matières

2	Préface
3	Mission Statement
4	La force de la diversification
5	Focalisation sur les talents et les ambitions
6	Mot des présidents
9	Rapport annuel du conseil d'administration
13	2002 en un coup d'oeil
14	Données par action
16	Focalisation sur les participations
18	Contribution des secteurs aux résultats consolidés du groupe
20	Données financières consolidées
21	Faits marquants 2002
23	Equilibre entre focalisation et diversification
25	Historique
28	Organigramme
29	Rapports d'activités
30	Génie civil, dragage et activités environnementales
30	DEME SA
34	Algemene Aannemingen Van Laere SA
37	SNTC SA
38	Services Ressources Humaines
38	Solvus Resource Group SA
43	Services Financiers
43	Banque Delen SA
46	Banque J. Van Breda & C° SA
50	Leasinvest SA
53	Asco SA / BDM SA
54	Private Equity
54	Sofinim SA
62	Autres investissements
67	Rapport financier
69	Comptes consolidés
95	Comptes statutaires
103	Informations générales pour l'actionnaire
104	Administration, surveillance et gestion journalière
105	Corporate Governance
108	Données générales concernant la société
109	Données générales concernant le capital
110	Informations relatives à l'actionnariat
111	Calendrier Financier
112	Adresse du groupe

Préface



Qui dit "Ackermans & van Haaren" pense automatiquement "diversification et focalisation".

En 1880, Henri Ackermans et Nicolas van Haaren fondèrent une modeste entreprise de dragage. Comment pouvaient-ils imaginer que l'entreprise qui porte leur nom allait devenir, plus d'un siècle plus tard, un groupe coté en bourse qui étend ses ramifications dans toutes les directions et dont les activités vont du dragage au private equity en passant par la construction, les services environnementaux, les ressources humaines et les services financiers?

Ce qui fait la force de Ackermans & van Haaren, c'est sa **diversification** ciblée, avec une **focalisation** marquée sur quelques entreprises clés. Au premier abord, en effet, les quatre activités de base de Ackermans & van Haaren (Génie civil, dragage et activités environnementales – Services Ressources humaines – Services financiers - Private Equity) semblent très éloignées les unes des autres. Toutes, pourtant, ont une caractéristique commune : elles sont menées par une **équipe dirigeante pluridisciplinaire** sur la base d'une **stratégie à long terme fortement ciblée**, et ont toutes,

sans exception, un **potentiel de croissance international**.

Ce potentiel de croissance s'est clairement manifesté ces 10 dernières années (1991-2001). Bien entendu, Ackermans & van Haaren n'est pas plus que d'autres préservé des cycles économiques ou des revers de l'industrie. Les risques, en effet, sont inhérents à toute entreprise.

2002 a ainsi été une année durant laquelle la situation conjoncturelle, ajoutée à des facteurs externes (DEME) et internes (Solvus), a eu un impact négatif sur les résultats. La politique de Ackermans & van Haaren est toutefois conçue pour identifier ces **risques**, les anticiper autant que possible et s'y **attaquer résolument** afin de les infléchir.

Aujourd'hui plus que jamais, Ackermans & van Haaren entend convaincre le marché et ses actionnaires que la diversification offre une certaine stabilité tout en ouvrant des perspectives pour la croissance des résultats et de la valeur d'actionnaire. Plusieurs facteurs déterminants soutiennent cette conviction, et en premier lieu l'efficacité et la compétence des différentes équipes dirigeantes. La structure financière saine de Ackermans & van Haaren – en tant qu'actionnaire de référence –, avec d'importantes réserves financières, sans endettement net et sans flux financiers ni garanties entre les participations, constitue un terrain fertile pour le déploiement de leurs efforts.

Mission Statement

Positionnement de AvH

- un groupe de services diversifié
- centré sur quelques entreprises phares offrant un potentiel de croissance européen ou mondial
- conduit par une équipe de direction pluridisciplinaire et expérimentée

Stratégie de AvH

- se concentrer sur un nombre limité de participations avec lesquelles des objectifs clairs sont définis, et qui sont responsables de leur propre situation financière
- s'orienter vers la création systématique de valeur pour l'actionnaire via une stratégie à long terme
- viser une croissance annuelle moyenne continue des résultats de chaque participation et de la totalité du groupe.
- à partir d'une structure financière saine
 - > avec des réserves financières importantes, sans dettes nettes
 - > sans flux financiers ni garanties entre les participations

Rôle de AvH en tant qu'actionnaire

- intervenir activement dans
 - > la sélection du top management
 - > la définition de la stratégie à long terme
 - > le suivi de l'évolution financière et opérationnelle via des rapports systématiques et un dialogue permanent avec le management
- ne pas intervenir directement dans la gestion quotidienne de l'entreprise, mais avoir la capacité d'assister temporairement le management dans des situations spécifiques



La force de la **diversification**

Ackermans & van Haaren repose sur de solides fondations, **fermement ancrées dans les quatre activités de base**. Cette **stratégie de diversification** soigneusement étudiée, avec des participations dans différents secteurs d'activités, vise à donner au groupe une résistance suffisante dès lors que l'un des secteurs économiques est en perte de vitesse. Cette approche confère à Ackermans & van Haaren un profil de risque inférieur, en moyenne, à celui de bien des entreprises partageant les mêmes ambitions en termes de croissance.

La stratégie de diversification est poursuivie de manière très cohérente et se reflète également à travers la composition de l'équipe dirigeante. La direction journalière du groupe est entre les mains d'un **comité exécutif pluridisciplinaire**, composé de professionnels aux spécialisations diverses : économistes, ingénieurs, juristes, ... se complètent parfaitement et font en sorte que chaque problème soit traité en **connaissance de cause**.

En tant qu'actionnaire, Ackermans & van Haaren participe activement à la sélection des hauts responsables des participations, à la définition de la stratégie à long terme et au suivi des résultats financiers et opérationnels. Le groupe n'est pas directement impliqué dans la direction journalière de l'entreprise, mais est cependant en mesure de soutenir la direction dans des situations spécifiques. Cette structure est une garantie de stabilité, aujourd'hui et dans le futur.



Focalisation sur les talents et les ambitions

Notre **stratégie à long terme, mûrement réfléchie**, constitue une autre ligne de force de Ackermans & van Haaren. L'équipe dirigeante a une approche essentiellement **proactive**. L'une des principales lignes conductrices de la politique consiste à déceler les opportunités et à y répondre de manière dynamique et judicieuse. Cette philosophie trouve clairement son expression dans l'activité journalière des filiales, mais aussi, sans aucun doute, dans la vision à long terme du groupe dans son ensemble. Ackermans & van Haaren dispose en outre d'une **capacité de résistance** et d'une **flexibilité** suffisantes pour intervenir résolument et énergiquement si le marché l'exige.

Les ambitions de Ackermans & van Haaren restent donc inchangées, mais n'en sont pas moins très réalistes : **créer systématiquement de la valeur d'actionnaire** et **viser une croissance annuelle moyenne**.

Une combinaison idéale entre diversification et focalisation, un riche mélange d'expérience et de savoir-faire et une structure financière saine sont autant d'atouts garants de la **stabilité de la valeur** de Ackermans & van Haaren.

Le mot des Présidents

Mesdames et Messieurs,

Après plusieurs années de haute conjoncture, nous sommes à nouveau confrontés à un cycle économique difficile. Si les différentes entités du Groupe ont bien résisté en termes d'activités courantes, des facteurs exceptionnels ont entraîné une forte baisse du résultat net du Groupe.

Ces facteurs n'ont pas un caractère récurrent, si bien que nous prévoyons un redressement en 2003. Ce redressement est par ailleurs soutenu par une base financière solide et une trésorerie nette en hausse au niveau du Groupe. Bien que les quatre entreprises clés d'Ackermans & van Haaren évoluent différemment, nous sommes convaincus qu'elles conservent, chacune dans son secteur, une forte capacité de croissance.

Dans le **secteur contracting**, le bénéfice courant a progressé de 19,3 %, passant de 21,7 à 25,9 millions d'euros.

Les résultats de DEME ont pourtant été affectés par la fermeture des concessions de sable en Indonésie et en Malaisie. Ceci a entraîné des retards dans la livraison, et par voie de conséquence, une moindre contribution des travaux d'extension des terres prévus à Singapour.

A l'heure actuelle, de nombreux ports nécessitent de nouveaux travaux d'approfondissement en raison du fait que la nouvelle génération de navires-conteneurs a un tirant d'eau plus important. A cela s'ajoutent de nombreux travaux potentiels dans l'extension de terres résidentielles, les terminaux LNG sur de nouveaux marchés, et divers projets spécialisés en matière d'énergie et de réhabilitation environnementale. Le taux élevé d'activité a conduit à des investissements dans



la nouvelle drague suceuse porteuse Uilenspiegel (13.700 m³), la drague suceuse porteuse Charlemagne (5.000 m³) spécialisée dans le sable et le gravier, une nouvelle plate-forme élévatrice Vagant et l'allongement du Pearl-River, portant sa capacité de dragage de 17.000 m³ à 24.000 m³. La part croissante des activités les plus récurrentes permet à DEME d'être moins dépendant des grands projets de dragage, plus cycliques. Dans les circonstances actuelles, DEME s'attend à réaliser en 2003 un résultat en croissance.

Dans le secteur de la construction, Algemene Aannemingen Van Laere a enregistré un résultat remarquable en 2002. La prise en compte des résultats en fonction du degré d'avancement (pourcentage of completion) et non plus, comme auparavant, à la réception des travaux, a eu un effet positif unique non négligeable sur le résultat (4,1 millions d'euros). Mais même après l'imputation des pertes initiales (1,2 millions d'euros) liées aux nouvelles activités de Van Laere aux Pays-Bas, le résultat reste très positif. Sur la base du carnet de commandes existant, Van Laere s'attend à réaliser un petit bénéfice aux Pays-Bas en 2003. Les utilisateurs de bureaux sont aujourd'hui bien plus exigeants en termes d'aménagements modernes et adaptés. Ceci a pour effet d'accroître les besoins en matière de rénovation de l'ancien parc de bureaux et de soutenir le carnet de commandes du Groupe Van Laere à plus long terme. Dans le même temps, Van Laere détient toujours, avec succès, une part de marché significative dans

le secteur belge du génie civil. Dans le nord de la France, le Groupe Van Laere a acquis, en mai 2002, une participation de 70% dans l'entreprise VPN à Armentières. Ce faisant, il a renforcé sa présence dans la société Wattiez (Valenciennes), dont VPN était déjà actionnaire aux côtés de Van Laere. Sur la base du carnet de commandes actuel, on peut s'attendre à une croissance du résultat courant de Van Laere en 2003.

Dans le **secteur intérimaire**, Solvus a trop tardé à réagir, en 2002, à l'évolution de la conjoncture économique. Le chiffre d'affaires de Solvus s'est bien maintenu, avec une croissance interne légèrement négative de -3,2% tandis que la marge brute restait stable à 25%. Le résultat d'exploitation opérationnel, qui était de 93,6 millions d'euros en 2001, est retombé à 42,9 millions d'euros en 2002, en partie à cause de l'assainissement des problèmes administratifs (10,5 millions d'euros), en partie à cause des frais d'installation de nouvelles agences. Le résultat net se termine sur une perte de 40 millions d'euros, dû, d'un côté à des frais de restructuration (15 millions) et, d'autre côté à l'impairment sur le goodwill chez Bureau van Dijk Computer Services et Schoevers, à raison de 38 millions d'euros. Il est clair qu' en 2002, Solvus, a sollicité beaucoup d'énergie de la part de l'équipe Ackermans & van Haaren. Entre-temps, l'équipe de direction de Solvus, articulée autour du nouveau CEO Alain Dehaze, a été renforcée, et l'on a procédé à la mise en place d'un comité de direction équilibré et multinational. En tant qu'organisation affichant

un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros, Solvus avait également besoin d'une équipe de direction plus étendue et à coloration plus internationale. La nouvelle équipe constitue une nouvelle base dans la perspective d'un avenir prometteur.

L'une des priorités pour 2003 est l'amélioration du cash-flow opérationnel et du bilan. Ackermans & van Haaren reste convaincu que le secteur du travail intérimaire est l'un des rares instruments de flexibilité du travail dans le marché européen.

Dans le **secteur financier**, 2002 fut une nouvelle année difficile pour l'ensemble du secteur. Le résultat de Leasinvest a légèrement reculé en raison de plus-values exceptionnelles limitées, tandis que le résultat de Finaxis est resté stable.

La Banque Delen, grâce à une attention soutenue pour les charges d'exploitation, a une fois de plus réalisé d'importantes économies. Ceci a compensé la baisse de 6% des produits d'exploitation et a permis de conserver un cost/income ratio de 45%, ce qui est un chiffre exceptionnel au niveau du secteur. En ces temps boursiers particulièrement difficiles, la stratégie de la Banque Delen reste entièrement axée sur la gestion de fortune pour le client particulier, dans l'optique d'une gestion prudente.

Dans un contexte difficile, la Banque J. Van Breda & C° a enregistré une croissance de 9,6% de son bénéfice en 2002. Ceci est le résultat d'une stratégie de niche fructueuse, centrée sur les entrepreneurs et les professions libérales. En dépit de l'augmentation du nombre de commerciaux et du lancement à Bruxelles et en Wallonie, le cost/income ratio s'est maintenu à un niveau très compétitif de 52%. L'extension de sa capacité commerciale devrait permettre à la Banque J. Van Breda & C° de poursuivre le développement de sa clientèle et, par voie de conséquence, de son résultat.

Leasinvest a enregistré un résultat satisfaisant en 2002. En plus de la contribution récurrente provenant de l'activité de lotissement et de la sicafi immobilière, Leasinvest a réalisé des plus-values grâce à la rotation de son portefeuille. La qualité de son portefeuille est des plus prometteuses pour l'avenir.

Dans le secteur du **private equity**, l'année 2002 fut difficile. La

conjuncture économique a pesé sur le portefeuille de Sofinim.

La contribution de Sofinim au résultat d'Ackermans & van Haaren a été affectée par des réductions de valeur sur des placements à court terme à raison de 5,2 millions d'euros. Ceci a presque réduit à néant le résultat courant de Sofinim. Par ailleurs, Coditel Brabant a contribué négativement au bénéfice à concurrence de 11,8 millions d'euros, et des réductions de valeur exceptionnelles de 6,8 millions d'euros sur les participations ont été enregistrées. Aucune plus-value n'a été réalisée en 2002. Il en résulte une contribution négative de 18,5 millions d'euros au résultat d'Ackermans & van Haaren par rapport à une contribution positive de 24,2 millions d'euros en 2001. En 2002, la valeur EVCA du portefeuille (après distribution de dividendes de 6,3 millions d'euros) est retombée à 272 millions d'euros (contre 318 millions d'euros en 2001).

Après une mauvaise année, nous prévoyons un redressement du bénéfice courant de Sofinim pour l'année en cours. Une plus-value de 11 millions d'euros (part Ackermans & van Haaren) a été réalisée au premier trimestre sur la restructuration de SCF/Unisel (E5-mode), une participation de Sofinim.

Enfin, en 2002, la société GB-Inno-BM (GIB), cotée en bourse, a été rachetée – en collaboration avec CNP – à l'issue d'une offre publique d'achat réussie. Les réserves de trésorerie importantes de GIB ont permis d'accroître la liquidité du Groupe. L'acquisition de GIB implique pour le groupe AvH une nouvelle participation dans une entreprise cotée en bourse, à savoir la chaîne de restaurants Quick Restaurants. Avec un EBITDA de 42 millions d'euros et un EBIT de 17 millions d'euros, Quick est en voie de redressement. Cette transaction revêt aujourd'hui pour le groupe un caractère de "private equity".

Le conseil d'administration et la direction d'Ackermans & van Haaren sont déçus des chiffres de l'année 2002. Ackermans & van Haaren peut s'attendre, sauf circonstances tout à fait exceptionnelles, pour l'exercice en cours, à un rétablissement de sa rentabilité.

Par conséquent, le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren propose à l'assemblée générale ordinaire un dividende identique à celui de l'an dernier.



Luc Bertrand
Président du
Comité Exécutif



Erik van Baren
Président du Conseil
d'Administration



Rapport du Conseil d'Administration

A l'assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2003

Cher actionnaire,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions légales et statutaires, de soumettre à votre approbation notre rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice écoulé ainsi que les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2002.

Les rapports annuels portant sur les comptes annuels statutaires et consolidés ont été combinés, conformément à l'article 119, dernier al., L. Soc.

I. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES

1. Capital et actionnariat

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification n'est intervenue dans le capital de la société. Le capital souscrit est de **2.295.278 euros** et est représenté par **33.496.904** actions sans mention de valeur nominale. Toutes les actions ont été entièrement libérées.

Dans le cadre du plan d'options sur actions, 1.000 nouvelles options ont été attribuées en 2002. D'autre part, il a été fait usage de la possibilité, offerte par la Loi Programme du 24 décembre 2002, de prolonger le délai d'exercice de toutes les options en circulation, sans imposition supplémentaire, pour une période de trois ans.

L'ensemble des options attribuées au 31 décembre 2002 donnent droit à l'acquisition de 136.800 actions Ackermans & van Haaren.

La société n'a reçu, en 2002, aucune communication en matière de transparence suivant les dispositions de la loi du 2 mars 1989.

2. Activités

Nous renvoyons ici au Mot des Présidents (p. 6).

3. Commentaires sur les comptes annuels statutaires

3.1 Situation financière au 31 décembre 2002

En 2002, Ackermans & van Haaren a poursuivi, dans un marché difficile, sa stratégie caractérisée par une politique ciblée et une recherche de diversification, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales.

Le total du bilan des comptes annuels statutaires d'Ackermans & van Haaren a fortement augmenté, passant de 1.008,0 millions d'euros à 1.398,6 millions d'euros. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition d'une participation de 50% dans GB-Inno-BM (GIB), suite à la conclusion positive d'une offre publique d'achat au dernier trimestre 2002. La part de 50% d'Ackermans & van Haaren dans cette transaction a représenté un investissement de 593,4 millions d'euros. Grâce à un premier dividende distribué par GIB, un montant de 200 millions d'euros a pu, avant même la clôture de l'exercice au 31 décembre 2002, être remboursé sur le

financement par emprunt contracté chez AvH-CC pour cette transaction.

Par ailleurs, Ackermans & van Haaren a légèrement augmenté son pourcentage de participation dans Solvus – à 41,7% – via la reprise du dividende au choix du porteur sous la forme de nouvelles actions et l'achat en bourse d'un nombre limité d'actions.

L'exercice se clôture par une perte à affecter de 9,0 millions d'euros, soit un résultat en net recul par rapport au bénéfice de 51,5 millions d'euros de l'exercice précédent. A cet égard, il faut préciser que le résultat des comptes statutaires dépend dans une large mesure des dividendes qui sont distribués ou non par les sociétés du groupe. Il faut également rappeler que le dividende de 200 millions d'euros (voir supra) octroyé par GIB fin 2002 a été porté en déduction de la valeur d'inventaire de la participation et n'est, à ce titre, pas perceptible dans le résultat.

Par ailleurs, des réductions de valeurs et des moins-values pour un total de 6,6 millions d'euros ont été enregistrées en 2002, contre 7,1 millions d'euros en plus-values et reprises de réductions de valeur antérieures.

3.2 Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'exercice (en euros) comme suit :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	428.580.922
Perte de l'exercice	-8.983.594
Total à affecter	419.597.328

Dotation à la réserve légale	-
Dotation à la réserve indisponible	346.236
Rémunération du capital	17.083.421
Tantièmes	74.368
Bénéfice à reporter	402.093.303
Total	419.597.328

Le conseil d'administration propose de distribuer, comme l'an dernier, un dividende de 0,51 euro brut par action.

Après retenue du précompte mobilier, le dividende net s'élève à 0,3825 euro par action, ou à 0,4335 euro pour le coupon qui est présenté assorti d'un coupon strip VVPR.

Si l'Assemblée Générale Ordinaire approuve cette proposition, le dividende net sera mis en paiement à partir du 5 juin 2003 aux guichets des établissements suivants :

- > Banque Delen
- > Banque J. Van Breda & C°
- > Banque Degroof
- > Fortis Banque
- > KBC Banque
- > BBL
- > Banque Dexia
- > Petercam

à raison de 0,3825 euro par action contre remise du coupon n° 4,

ou 0,4335 euro par action contre remise du coupon n° 4 accompagné du coupon strip VVPR n° 4.

Après cette répartition, les fonds propres s'élèvent à 551.037.937 euros et se composent comme suit :

Capital	
Souscrit	2.295.278
Primes d'émission	111.612.040
Réserves	
Réserves légales	248.081
Réserves indisponibles	973.666
Réserves immunisées	0
Réserves disponibles	33.815.569
Bénéfice reporté	402.093.303
Total	551.037.937

4. Perspectives Ackermans & van Haaren SA

Comme les années antérieures, les résultats de l'exercice en cours dépendront dans une large mesure des dividendes qui seront distribués par les sociétés du groupe et de la réalisation de plus-values et/ou moins-values éventuelles.

5. Communications

5.1 Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice 2002, il ne s'est produit aucun fait marquant susceptible d'avoir une influence majeure sur l'évolution de la société.

5.2 Application de l'article 523 du Code des Sociétés

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren du 31 janvier 2003 :

"7.1 Plan d'option sur actions AvH

Avant que ce point soit traité, Luc Bertrand et Alain Dieryck déclarent qu'ils sont bénéficiaires du plan d'options sur actions mis en place au profit des cadres, dirigeants et conseillers du groupe AvH et que l'article 523 du code des sociétés est dès lors d'application.

Ils déclarent ne pas prendre part à la délibération et au vote concernant ce point à l'ordre du jour; le commissaire de la société sera informé du conflit d'intérêt et sera invité à en faire part dans son rapport annuel à l'assemblée générale.

A l'initiative du comité de rémunération, il est proposé, sur la base du cours de bourse actuel d'AvH, d'offrir de nouvelles options sur action dans le cadre du plan d'option sur actions en vue de renforcer la motivation des bénéficiaires. Etant donné que la société a pour politique de couvrir les options sur actions par le rachat en bourse d'actions propres (dans les limites du mandat conféré à cet effet par l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2002), les conséquences patrimoniales pour la société sont en principe limitées aux intérêts supportés ou non perçus sur la

période allant du rachat des actions à la revente aux titulaires d'options.

Le conseil d'administration marque son accord pour que soient offertes au maximum 50.000 options sur actions. Aujourd'hui encore, 38.500 options sur actions seront proposées par écrit à des participants sélectionnés par le comité de rémunération au prix d'exercice de 15,98 euros, ce qui correspond au cours de clôture moyen de l'action durant les trente jours ayant précédé l'offre.

La loi programme du 24 décembre 2002 offre la possibilité de prolonger de 3 ans, sans charge fiscale supplémentaire, la durée de toutes les options sur actions attribuées durant les années 1999, 2000, 2001, et 2002 (toutes les options en circulation attribuées dans le cadre du plan d'option sur actions d'AvH répondent à cette condition).

Le conseil d'administration décide de faire usage de cette possibilité et de prolonger de trois ans toutes les options en circulation, moyennant l'accord des bénéficiaires.

Afin de mettre le plan d'option sur actions en conformité avec la législation actuelle (notamment les modifications que la loi programme du 24 décembre 2002 a apportées à la loi du 26 mars 1999), il a été décidé de modifier comme suit le texte du plan d'option sur actions :

- l'article 4.3 (Attribution) devient :

"Les Options sont censées avoir été refusées par le Participant Sélectionné le sixième jour suivant la date de l'offre, sauf si le Participant Sélectionné, avant l'échéance du délai précité, a fait savoir qu'il acceptait l'offre en tout ou en partie, soit (i) par lettre recommandée adressée au siège social de la Société et destinée au Comité, soit (ii) par notification écrite au secrétaire général de la Société avec accusé de réception."

- l'article 4.5 (Le droit d'obtenir des options) est supprimé, et un troisième alinéa est ajouté à l'article 4.2 (Offre des Options aux Participants Sélectionnés) :

"Le droit des Participants Sélectionnés d'obtenir des Options n'est pas cessible. En cas de décès d'un Participant Sélectionné préalablement à l'acceptation des Options (voir 4.3 ci-dessous), l'offre cesse immédiatement d'avoir effet pour toutes les options offertes à ce Participant Sélectionné mais non encore acceptées".

En vue de couvrir le plan d'option sur actions et conformément au mandat conféré par l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2002 (voir le point 7.1 ci-dessus), 44.933 actions AvH ont été rachetées jusqu'à janvier de cette année.

Par ailleurs, Avafin-Re détient encore 51.300 actions AvH.

Au 31.12.2002, il y a 136.800 options en circulation.

Le mandat en vue du rachat d'actions propres est valable jusqu'au 1er février 2004 et porte sur un maximum de 300.000 actions."

5.3 Rémunération complémentaire du commissaire

Nous vous informons par ailleurs, conformément à l'article 134, §§ 2 et 4 L. Soc., qu'une rémunération complémentaire de 5.620 euros a été payée au commissaire au titre d'activités particulières concernant l'introduction de l'IAS, et qu'un montant de 6.126 euros a été versé à Ernst & Young Tax Consultants CV pour des conseils fiscaux.

5.4 Recherche et développement

La société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et développement.

5.5 Rachat ou cession d'actions propres

Le 1er août 2002, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren à racheter un maximum de 300.000 actions propres dans une fourchette de prix déterminée, et ceci durant une période maximale de 18 mois.

Au cours de l'exercice 2002, Ackermans & van Haaren a acquis 13.245 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises en vue, notamment, de couvrir les engagements de la société dans le cadre du plan d'options sur actions. En tenant compte de ces actions, la situation au 31 décembre 2002 est la suivante :

Nombre d'actions propres	35.862 (0,11%)
Pair comptable par action	0,07 euro
Prix moyen par action	26,18 euros
Rémunération totale	938.913 euros

Par ailleurs, Avafin-Ré S.A., une filiale directe, détient encore 51.300 actions Ackermans & van Haaren. Cette participation croisée résulte de la fusion avec Delen S.A. en 1992.

II. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

1. Commentaires sur le tableau financier consolidé

La forte diminution du bénéfice consolidé du groupe Ackermans & van Haaren doit être attribuée en grande partie à une série de facteurs exceptionnels.

D'une part, la situation économique a entraîné des frais de restructuration non récurrents, notamment chez Solvus.

D'autre part, l'évolution des marchés financiers et l'incertitude quant à l'avenir ont conduit à des réductions de valeurs sur les participations (chez Sofinim & Coditel Brabant) et à des amortissements d'impairment sur le goodwill (chez Solvus et AdArma).

L'impact (part du groupe) pour Ackermans & van Haaren s'élève globalement à -42,1 millions d'euros:

Solvus:

impairment sur Bureau Van Dijk CS/Schoevers: -15,8 millions d'euros

<i>AdArma:</i>	
<i>impairment De Kie:</i>	<i>-2,0 millions d'euros</i>
<i>Sofinim:</i>	
<i>impact boursier sur SES Global:</i>	<i>-5,2 millions d'euros</i>
<i>réductions de valeur chez Coditel:</i>	<i>-12,3 millions d'euros</i>
<i>réductions de valeur chez Sofinim:</i>	<i>-6,8 millions d'euros</i>

De plus, DEME n'a pu réaliser la croissance des bénéfices que laissait présager son carnet de commandes bien rempli, et cela en raison de la mise à l'arrêt du chantier à Singapour suite au blocus sur les navires en Indonésie.

Outre la vente de sa participation dans Tibotec-Virco, Sofinim n'a réalisé aucun autre désinvestissement au cours de l'exercice 2002.

Les éléments suivants ont eu un impact positif sur les résultats du groupe :

- > Algemene Aannemingen Van Laere, qui a enregistré un bon résultat courant en 2002 (4,7 millions d'euros), augmenté de l'impact positif (4,1 millions d'euros) dû au passage de la norme comptable de 'completed contract' à 'percentage of completion' (au prorata de l'avancée des travaux) ;
- > Banque J. Van Breda & C° qui, avec une croissance du bénéfice de 9,6%, a entièrement répondu à ses attentes ambitieuses.

GIB a été repris à 50%, soit le pourcentage de participation d'Ackermans & van Haaren, à partir du 1er novembre 2002. La part d'Ackermans & van Haaren dans le résultat de GIB sur cette période (2,5 millions d'euros) correspond pratiquement au coût du financement contracté pour l'investissement. Les résultats de Quick Restaurants sont consolidés à partir du 01.01.2003.

Les 'autres résultats non récurrents' d'Ackermans & van Haaren concernent :

- d'une part, la reprise de réductions de valeur ou de provisions pour un total de 13,8 millions d'euros, et
- d'autre part, des réductions de valeur sur une série de participations de moindre importance et de provisions pour d'éventuelles obligations futures en matière d'options et de earn-out (au niveau de Finaxis, Van Laere et Leasinvest) à hauteur de -8,7 millions d'euros.

Le portefeuille de placements (y compris les plus-values latentes) d'Ackermans & van Haaren s'élève, au 31 décembre 2002, à 106,8 millions d'euros.

Si l'on inclut les liquidités et les dettes financières, la position nette de trésorerie d'Ackermans & van Haaren au 31 décembre 2002 (compte tenu de la valeur marchande du portefeuille de placements) est positive à raison de 45,4 millions d'euros (contre 9,9 millions d'euros au 31.12.2001).

Cette position tient compte du solde du financement contracté pour la reprise de GIB (environ 6 millions d'euros), ainsi que de la part d'Ackermans & van Haaren (50%) dans la trésorerie nette de GIB.

Comme indiqué précédemment, le périmètre de consolidation a été élargi en 2002 suite à l'acquisition d'une participation de 50% dans GIB. GIB a en effet été repris dans le périmètre à partir du 1er novembre 2002, et consolidé par intégration proportionnelle. Suite à des investissements nouveaux ou complémentaires, NMC, United Broadcast Facilities et Quick Restaurants ont également été repris au 31 décembre 2002 dans le bilan consolidé (par mise en équivalence).

Les fonds propres consolidés, part des tiers incluse, s'élève (après répartition bénéficiaire) à 857,8 millions d'euros pour un total du bilan de 1.202,0 millions d'euros. L'augmentation de la part des tiers est liée à l'entrée de GIB dans le capital du Centre de Coordination AvH.

2. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice 2002, il ne s'est produit aucun fait marquant susceptible d'avoir une influence majeure sur l'évolution de la société.

Toutefois, fin février, une plus-value de 10,9 millions d'euros a été enregistrée sur la vente de la participation dans Unisel (participation de Sofinim) dans le cadre de la restructuration de l'actionnariat de SCF, la société mère (cotée en bourse) de E5-Mode. A l'issue de cette restructuration, Sofinim possède une participation directe de 25% dans SCF.

3. Circonstances pouvant influencer sensiblement l'évolution de l'ensemble consolidé - Perspectives Groupe AvH 2003

Dans bon nombre de secteurs, les résultats pour l'exercice en cours n'offrent que peu de visibilité compte tenu de la situation économique et des incertitudes politiques actuelles.

D'un côté, les principales participations du groupe s'attendent, si les conditions du marché restent inchangées, à une amélioration de leurs résultats en 2003. De l'autre, les résultats du groupe seront toujours influencés par la capacité à générer des plus-values dans un contexte de marchés financiers volatils.

4. Recherche et développement

Ackermans & van Haaren et les participations consolidées de manière intégrale ou proportionnelle n'ont entrepris, en 2002, aucune activité en matière de recherche et développement.

Au nom du conseil d'administration, le 22 avril 2003

Luc Bertrand
Administrateur

Alain Dieryck
Administrateur





2002

en un coup d'œil

Données par action

	2002	2001	2000	1999 ⁽¹⁾
Nombre d'actions				
Nombre d'actions	33.496.904	33.496.904	33.496.904	33.496.904
Nombre de strips VVPR	6.733.984	6.733.984	6.733.984	6.733.984
Chiffres clés et dividende par action (en euros)				
Fonds propres (part du groupe)	16,81	16,80	14,83	13,46
Bénéfice net	0,44	2,74	2,39	1,92
Dividende par action				
> Brut	0,51	0,51	0,44	0,37
> Net	0,38	0,38	0,33	0,28
Avec strip VVPR				
> Net	0,43	0,43	0,37	0,31
Actions VVPR				
> Brut	-	-	-	-
> Net	-	-	-	-
Evolution du cours de l'action (en euros) (Source : FET)				
Plus haut	32,65	37,50	35,90	38,85
Plus bas	13,95	23,50	24,61	27,50
Clôture (31 décembre)	17,60	29,70	32,45	29,30
Capitalisation boursière (31 décembre) (en millions d'euros)	589,55	994,86	1.086,97	981,46
Liquidité de l'action (Source : Euronext Brussels)				
Volume journalier moyen	12.728	10.886	19.926	13.610
Vélocité (définition Bel 20)	9,12%	8,14%	13,66%	10,75%
Vélocité (définition Next 150)	9,69%	8,22%	14,93%	

⁽¹⁾ Au 23 juin 1999, les actions ont été fractionnées dans un rapport de 1 à 10.



— Rendement action AvH : 11,8%

— Index return du Premier Marché (continu) Euronext Bruxelles : 8,5%

Tous deux alignés à 100 au 1/01/1993

Source : Datastream, Fortis Bank Corporate Finance & Capital Markets

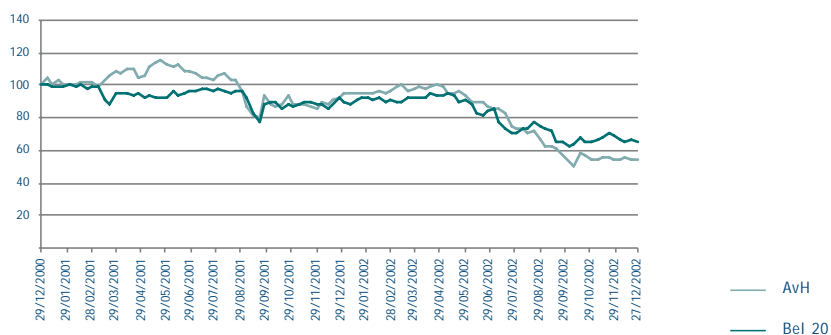


Codes et symboles

Code SRW (actions) 3764-78
 Code ISIN (actions) BE 0003764785
 Code SRW (strips VVPR) 5562-33
 Code ISIN (strips VVPR) BE 0005562336

Symbole Euronext ACKB
 Symbole Reuters AVHt.BR
 Symbole Bloomberg AVHBT BB

1998	1997	1996	1995	1994	1993
30.762.920	30.762.920	30.762.920	30.762.920	30.762.920	30.762.920
-	-	-	-	-	-
11,50	10,59	9,80	10,34	6,50	6,27
1,47	1,18	1,28	0,77	0,67	0,57
0,31	0,27	0,24	0,21	0,20	0,18
0,23	0,20	0,18	0,16	0,15	0,13
-	-	-	-	-	-
0,31	0,27	0,24	0,21	0,20	0,18
0,27	0,23	0,20	0,18	0,17	0,13
40,16	26,96	14,13	12,40	11,03	9,17
25,78	13,83	11,50	9,17	9,18	5,83
34,71	25,53	13,83	12,12	10,29	
1.066,14	786,46	425,73	373,06	316,88	
15.774	18.739				
13,20%					



— AvH
 — Bel 20

Bel 20 : -34,9%
 AvH : -46,5%
 Tous deux alignés à 100 au 29/12/2000



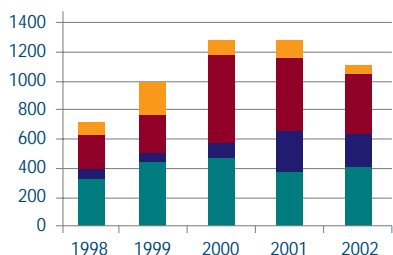
Focus sur les participations

(en millions d'euros)

DEME :

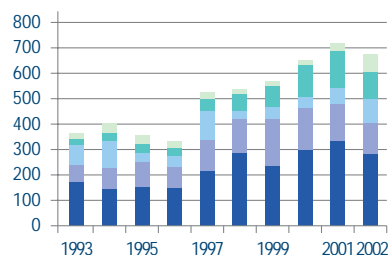
la deuxième entreprise de dragage au monde avec une diversification importante envers les activités environnementales et les matériaux de construction

Evolution du carnet de commandes 1998 - 2002



- Autres
- L'Asie de l'Est
- Europe
- Benelux

Chiffre d'affaires 1993 - 2002

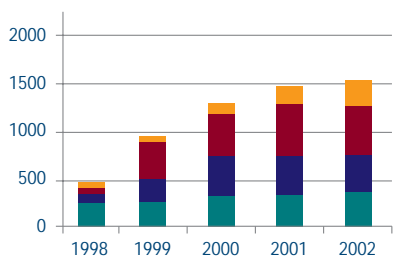


- Génie civil
- Travaux d'environnement
- Pétrole et gaz
- Dragage de maintenance
- Capital Dredging

Solvus Resource Group :

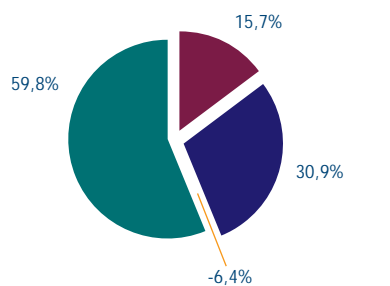
N° 5 du travail temporaire européen, avec un EBIT de 70% généré par travail temporaire spécialisé et le détachement IT/engineering

Chiffre d'affaires 1998 - 2002



- Autres
- Pays-Bas
- France
- Belgique

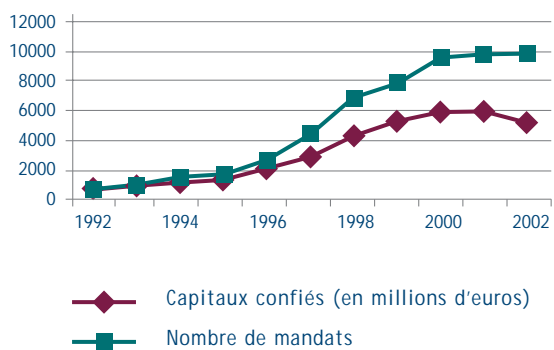
EBIT 2002 par activité



- Détachement & projets
- Travail intérimaire général
- Travail intérimaire spécialisé
- Services & Consulting

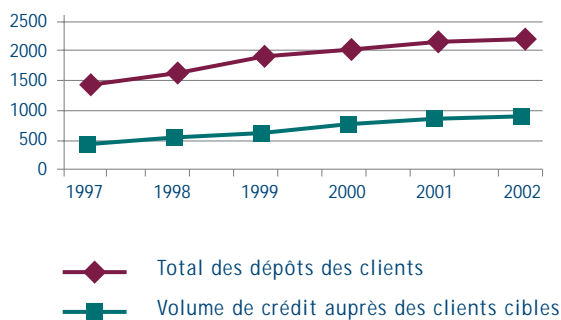
Banque Delen :

un des plus importants gestionnaires de fortune privée indépendants en Belgique



Banque J. Van Breda & C° :

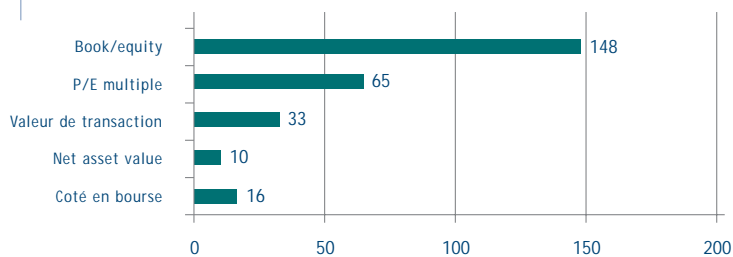
banque orientée vers les entrepreneurs et professions libérales



Sofinim :

un des plus importants fournisseurs de capital à risque avec une évaluation EVCA^(*) du portefeuille de 272 millions d'euros au 31.12.2002 (contre 318 millions d'euros au 31.12.2001)

Evaluation EVCA par méthode



Evaluation EVCA par secteur



(*) EVCA : European Venture Capital Association

Contribution des secteurs aux résultats consolidés du groupe

en millions d'euros	2002	2001	2000	1999
1. Génie civil, dragage et activités environnementales				
DEME	15,04	19,20	11,83	6,41
Van Laere	8,77	0,77	1,21	1,74
SNTC	2,13	1,78	1,73	1,42
Sous-total	25,94	21,75	14,77	9,57
2. Services Ressources Humaines				
Solvus Resource Group	-0,96	18,00	16,95	10,37
3. Services Financiers				
Finaxis ⁽¹⁾				
(Banque Delen - Banque J. Van Breda & C°)	19,16	18,99	19,51	17,41
Leasinvest	5,58	7,82	3,55	2,89
BDM-ASCO	-0,40	0,37	0,50	0,08
Sous-total	24,34	27,18	23,56	20,38
4. Private Equity				
Sofinim	-1,39	6,90	10,31	1,59
Contributions des participations consolidées ⁽²⁾	-10,32	4,83	4,89	3,26
Plus-values	-6,79	12,47	2,56	14,32
Sous-total	-18,50	24,20	17,76	19,17
Résultat des participations	30,82	91,13	73,04	59,49
AvH et sous-holdings	-2,54	-10,07	-11,49	17,36
Autres participations (Ad'Arma, GIB)	1,44	-0,07	-	-
Autres résultats 'non récurrents' ⁽³⁾	5,10	13,53	21,31	-10,74
Amortissements du goodwill	-2,17	-2,63	-2,70	-1,62
Impact amortissements chez filiales ⁽⁴⁾	-17,85	-	-	-
Activités déconsolidées	-	-	-	-
Résultat consolidé net	14,80	91,89	80,16	64,48

⁽¹⁾ Les chiffres à partir de 1998 sont ceux de Finaxis, c.à.d. de la Banque Delen et de la Banque J. Van Breda & C°; auparavant uniquement ceux de la Banque Delen.

⁽²⁾ Décomposition : cfr. note (14) à la page 91.

⁽³⁾ Pour commentaires relatifs aux résultats non-récurrents, voir aussi commentaires aux comptes consolidés à la page 12.

⁽⁴⁾ Concerne amortissements sur goodwill (*impairment*) au niveau de Solvus et Ad'Arma.

Cfr. Commentaire note (10) à la page 90.



1998	1997	1996	1995	1994	1993
8,86	10,46	3,11	1,80	4,55	6,61
0,78	0,91	1,08	-0,78	0,55	1,49
1,56	1,29	1,11	1,77		
11,20	12,66	5,30	2,79	5,10	8,11
4,01	2,43	1,31	1,22	1,09	0,37
15,52	7,64	4,81	3,79	2,24	1,91
1,82	1,07	0,41	1,25		
17,34	8,71	5,22	5,04	2,24	1,91
2,19	0,36	1,82	2,93		
4,01	2,50	0,55	2,74		
5,76	7,12				
11,96	9,98	2,37	5,67	0,00	0,00
44,51	33,78	14,20	14,72	8,43	10,38
5,42	-0,79	1,50	5,05	11,50	3,74
-	-	-	-		
0,96	6,60	26,83	13,46	-0,50	-0,46
-5,15	-4,64	-4,41	-1,47	-1,28	-0,94
-					
-0,66	1,41	1,11	-8,18	2,32	4,73
45,09	36,36	39,23	23,58	20,47	17,46

Chiffres clés

Données financières consolidées

en millions d'euros	2002	2001	2000	1999	1998
Bilan					
Fonds propres :					
Total	857,8	670,8	611,3	566,2	589,8
Part du groupe	563,0 ⁽¹⁾	562,6	496,7	450,7	353,8

Evolution de la trésorerie du groupe 1998-2002 ⁽²⁾

Actions propres	1,4	1,0	0,4	0,4	0,4
Autres placements :					
> Portefeuille actions et obligations	79,5	98,4	129,0	172,1	108,8
> Dépôts à terme	75,3	7,0	7,7	4,3	57,2
Liquidités	5,0	1,4	2,0	4,2	2,9
Plus-values latentes sur portefeuille de titres cotés	161,1	107,8	139,1	181,0	169,3
	26,6	57,8	104,4	127,0	179,4
	187,8	165,6	243,5	308,0	348,8
Dettes financières	-142,4	-155,7	-166,1	-198,1	-63,5
Position de trésorerie nette	45,4	9,9	77,4	109,9	85,3

⁽¹⁾ Tenant compte de la répartition bénéficiaire proposée à l'Assemblée Générale du 26 mai 2003.

⁽²⁾ Cette position financière ne comprend que la trésorerie et les dettes financières, d'AvH et des filiales consolidées selon la méthode d'intégration globale, envers d'institutions financières ou de marchés financiers et non la trésorerie, ni les dettes des participations opérationnelles.

Faits marquants en 2002

Janvier 2002

BIAC (4,66%) achète de l'Etat belge les terrains de l'aéroport de Bruxelles-National pour 206 millions d'euros.

Creyf's est rebaptisé **Solvus** et acquiert, dans le sud-est de l'Espagne, l'entreprise de travail intérimaire **Consulenti**.

Par le biais de **SN Air Holding**, **AvH** investit 1 millions d'euros dans la compagnie aérienne **SN Air Brussels**.

Février 2002

Solvus rachète l'allemand **CPE**, spécialisé dans la main d'œuvre technique. **CPE** a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros.

Mars 2002

Conjointement avec les autres actionnaires, **Sofinim** vend sa participation de 5,26% dans l'entreprise malinoise de biotechnologie **Tibotec-Virco** à la multinationale pharmaceutique **Johnson & Johnson**.

Leasinvest Real Estate reprend **Brusimmo** pour 32,2 millions d'euros et acquiert ainsi un immeuble moderne de bureaux situé au Quartier Léopold (7.000 m² de bureaux).

Avril 2002

Solvus reprend à Bruxelles **Aide Bureaux Interims (ABI)** et **General Personnel Services (GPS)**. **ABI** et **GPS**, spécialisés dans le travail administratif et de secrétariat et l'accueil, réalisent ensemble un chiffre d'affaires de 3,72 millions d'euros.

Mai 2002

Creyf's France rachète **Top Interim 64** et **Top Drill Interim**, établis à Pau. **Top Interim 64** a atteint en 2001 un chiffre d'affaires de 11,5 millions d'euros, principalement dans l'industrie. **Top Drill Interim** est spécialisé dans la mise à disposition de travailleurs intérimaires off-shore et a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 2,9 millions d'euros.

BIAC ouvre la nouvelle Jetée A réservée aux vols à l'intérieur de la zone Schengen. Ce terminal compte 31 portes d'embarquement et représente un investissement de 285,5 millions d'euros.

Van Laere renforce sa position dans le nord de la France par la reprise de **Voiries** et **Pavages du Nord** et par l'acquisition du contrôle total sur **Wattiez**.

Leasinvest augmente son capital de 10 millions d'euros et renforce ainsi ses fonds propres, lesquels s'établissent à 54 millions d'euros, à la suite de l'apport par la Société Nationale d'Investissement de son siège bruxellois à la rue Montoyer (6.857 m²).

Brinvest vend toutes ses actions **Gevaert** dans le cadre de l'offre publique émise par **Almanij**, ce qui représente un revenu de 6,7 millions d'euros.

Juin 2002

Solvus reprend le polonais **Connexio** qui opère dans le travail intérimaire général. Avec 13 agences, **Connexio** a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 6,2 millions d'euros.

Leasinvest réalise une plus-value sur la vente de la société immobilière **Ekiport** (avec entre autres le siège central de **L'Oréal Belgilux**) à la sicafi immobilière **Leasinvest Real Estate**.

AvH vend toutes les actions **Unilever** qu'elle détenait en tant que placement de trésorerie, ce qui représente un revenu de 7,9 millions d'euros.

Juillet 2002

La "Lange Wapper", la drague suceuse porteuse de **DEME**, fait l'objet, ainsi que 6 autres navires de dragage internationaux, d'un embargo de la part des autorités indonésiennes. Malgré un jugement favorable à **DEME** en octobre 2002, il aura fallu attendre le début du mois de février 2003 pour que le navire soit libéré. La fermeture des concessions de sable en Indonésie a entraîné l'arrêt des grands travaux à Singapour pour plusieurs mois. L'action **AvH** est reprise dans le segment Next Prime de Euronext Brussels.

Août 2002

Sofinim prend part à l'investissement supplémentaire dans Telenet en vue de l'intégration des réseaux câblés des intercommunales mixtes. Sa participation directe et indirecte dans Telenet s'élève désormais à 1,9%.

Septembre 2002

AvH émet une offre publique d'achat sur **GB-Inno-BM**, en partie (50%) pour son compte propre et en partie (50%) pour le compte de la Compagnie Nationale à Portefeuille. L'offre a été clôturée avec succès début décembre, par le biais d'une offre publique de rachat. **GB-Inno-BM** est entre autres l'actionnaire de référence de **Quick Restaurants**, également coté en bourse. Alain Dehaze est nommé en tant que nouvel C.E.O. de **Solvus**.

Octobre 2002

Après avoir passé moins de 7 semaines en cale sèche, le Pearl River est remis en service. **DEME** a allongé sa drague porteuse "jumbo" par l'insertion de 2 sections dans la zone de la cale ouverte. Ceci lui a permis de porter la capacité de charge de 17.000 m³ à un peu plus de 24.000 m³.

Novembre 2002

La nouvelle drague suceuse porteuse "Uilenspiegel" (13.700 m³) de **DEME** a été solennellement baptisée par SAR la Princesse Mathilde. Grâce à son tirant d'eau relativement faible, ce navire est idéalement conçu pour les travaux de dragage d'entretien dans les embouchures, comme celle de l'Escaut. Au cours de ce même mois, le nouveau ponton de HSS, le "Vagant", a été inauguré au Danemark.

Sofinim prend une participation de 22% dans **NMC**, établi à Eupen. **NMC** opère dans le secteur de la transformation des matières synthétiques et occupe 700 personnes en Europe, dont 400 en Belgique. En 2001, un chiffre d'affaires de 101 millions d'euros a été réalisé, avec un bénéfice d'exploitation de 11,3 millions d'euros et un cash-flow net de 10,9 millions d'euros. 95% du chiffre d'affaires de **NMC** sont réalisés à l'extérieur de la Belgique grâce aux exportations vers plus de 80 pays.

Décembre 2002

Suite au réaménagement de la direction et aux changements que cela a entraîné dans la structure de l'actionnariat, **Sofinim** augmente sa participation dans **Valkieser Communications** et la porte à 36,3%. La société est rebaptisée **United Broadcast Facilities**.



Equilibre entre
focalisation et
diversification



Historique

Ces tables chronologiques démontrent la historique de la stratégie de diversification d' Ackermans & van Haaren :



Chronologie "Contracting"

- 1880 Fondation AvH en tant que société de dragage
- 1974 Fusion AvH – Société Générale de Dragage = Dredging International
- 1989 Acquisition A.A. Van Laere
- 1991 Reprise de Decloedt = constitution DEME
- 1991 Constitution de Tideway
- 1994 Acquisition de SNTC (via SNI)
- 1998 Constitution de DEC (DEME Environmental Contractors)
- 2000 Reprise des actions de la famille Decloedt : participation de AvH dans DEME : 38% -> 48,5%
- 2000 Constitution de DEME Building Materials

Chronologie "Ressources Humaines"

- 1991 Participation de 25% dans Creyf's Interim
- 1992 Stratégie d'acquisitions active (1992 > 2002)
- 1994 Augmentation de la participation jusqu'à pourcentage de contrôle de 51,5% (en partie via AvH, en partie via Belcofi)
- 1999 Acquisition Content (NL)
- 1999 Acquisition IPS (F)
- 2001 Acquisition Bureau van Dijk Computer Services
- 2002 Creyf's Groep devient Solvus Resource Group
- 2002 Masterplan 2005

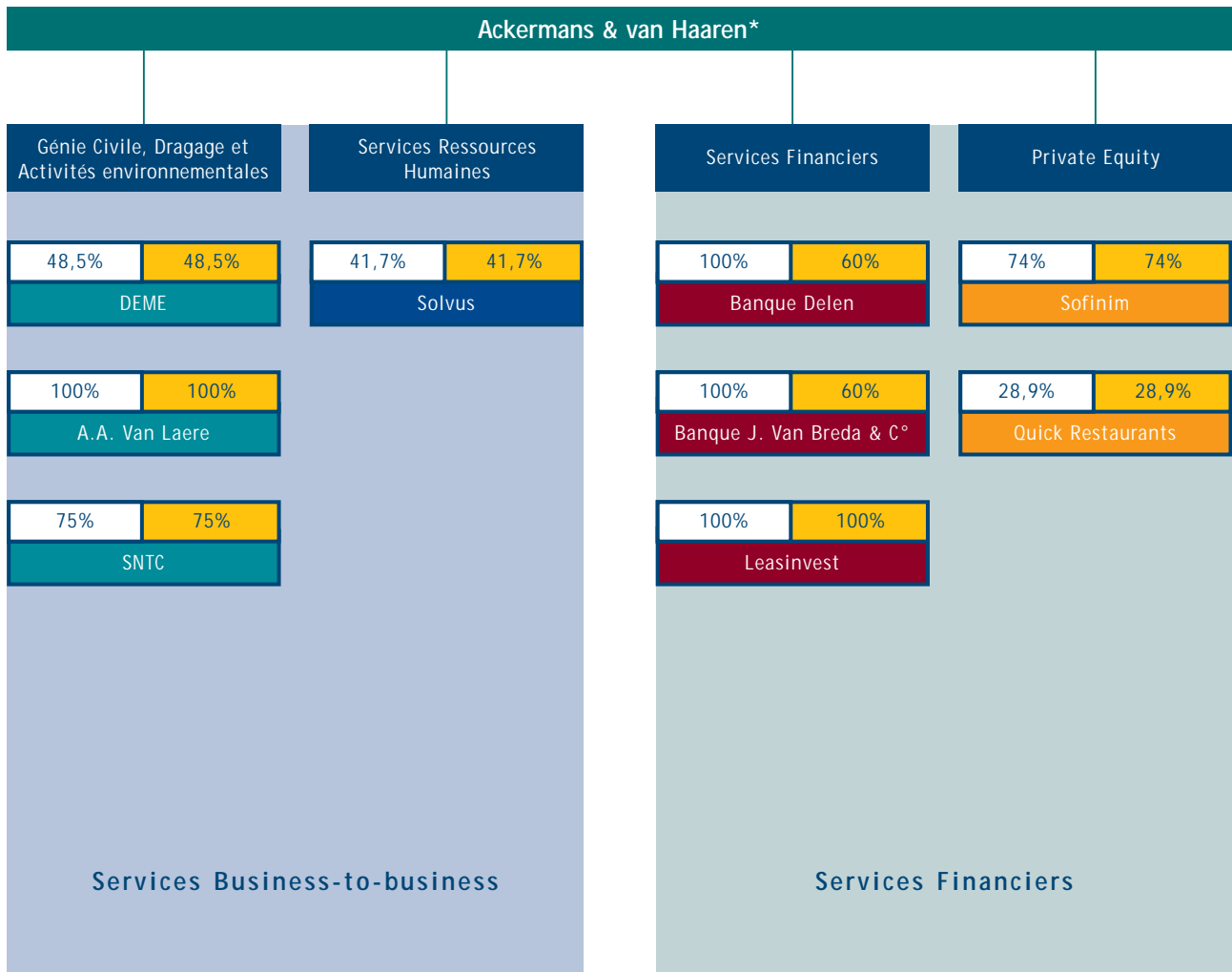
Chronologie "Services Financiers"

- 1991 Acquisition de Delen (par le biais de la fusion)
- [1994 Acquisition de la Banque De Schaetzen
1994 Acquisition de Leasinvest (via SNI)
- 1995 Acquisition de Goffin Lannoy
- 1996 Acquisition de De Ferm
- 1997 Constitution de Finaxis avec la Banque J. Van Breda & C°
- 1998 Offre publique de Leasinvest sur Extensa
- 1999 Introduction en Bourse de Leasinvest Real Estate – sicafi
- [2000 Acquisition de Havaux
2000 Acquisition de BDM/ASCO
- 2001 Banque J. Van Breda & C° : après première ouverture à Bruxelles (2000), nouvelles agences en Brabant Wallon et en Wallonie

Chronologie "Private Equity"

- [1994 Acquisition de Sofinim via SNI (avec des participations dans e.a. Illochorma, Coditel, Synvest...)
1994 Vente de 36,30% à VIV (18,14%) et à NPM Capital (17,9%)
- [1995 Aviapartner
1995 Unisel
- [1996 Telenet
1996 Acquisition de la participation de VIV par AvH en NPM Capital
- [1996 Atenor Group
1996 Mercapital SPEF I
- [1998 Cindu International
1998 Hertel Holding
1998 Lamitref Industries
- [1999 Corn. Van Loocke
1999 Egemin International
1999 Net Fund Europe
1999 Tibotec - Virco (exit 2002)
- [2000 AdValvas Group
2000 Alural Belgium
2000 Arcomet Beheer
2000 Medisearch International
- [2001 Cyril Finance
2001 Oleon Holding
2001 United Broadcast Facilities (auparavant "Valkieser Communications")
2001 Mercapital SPEF II
- 2002 NMC

Organigramme au 31/12/02



Pourcentage de contrôle
 Pourcentage d'intérêts

* 50% GIB y inclus

Définition des chiffres clés retenus
(hormis autres explications dans les tableaux) :

Résultat net	= résultat après impôts
Cash-flow net	= résultat net + amortissements + toutes les charges n'occasionnant pas de sorties de caisse - tous les produits n'occasionnant pas d'entrées de caisse
Trésorerie nette	= placements de trésorerie + liquidités - dettes financières

Contracting

DEME SA : Dredging, Environmental & Marine Engineering

Algemene Aannemingen Van Laere SA

SNTC SA : Société Nationale de Transport par Canalisations

Services Ressources Humaines

Solvus Resource Group SA

Services Financiers

Banque Delen SA

Banque J. Van Breda & C° SA

Leasinvest SA

Asco SA/ BDM SA

Private Equity

Sofinim SA

Autre Investissements

Ad'Arma SA

BIAC SA

IBF International Consulting SA

Sipef SA

Ch. Le Jeune Limited SA

GIB SA



DEME SA

*Dredging, Environmental
& Marine Engineering*

Pourcentage de contrôle AvH : **48,5%**

Pourcentage de participation AvH : **48,5%**

DEME consolidée (31 décembre)

(000 euros)	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	677.211	744.090	686.752
EBITDA	102.159	122.834	112.122
EBIT	49.470	72.179	54.475
Résultat net	31.013	39.579	24.384
Cash-flow net	89.434	97.000	87.508
Fonds propres	237.668	222.429	194.566
Trésorerie nette	-216.382	-190.100	-270.631
Total du bilan	831.410	789.888	770.041
Personnel	2.447	2.475	2.423

DEME est, en tant que groupe, le deuxième entrepreneur au monde spécialisé dans les travaux hydrauliques, notamment les travaux de dragage et les travaux de génie maritime. Sur cette base, DEME a développé diverses activités auxiliaires. Aujourd'hui, les plus importantes sont les activités environnementales (principalement le traitement des sols et boues pollués). Parmi les autres figurent les services divers dans le secteur gazier et pétrolier et l'extraction en mer d'agrégats pour la construction.

Résultats 2002

Le deuxième semestre 2002 a été largement perturbé par la fermeture (temporaire) des concessions de sable en Malaisie et en Indonésie. De ce fait, les grands projets de remblayage à Singapour sont restés à l'arrêt pendant des mois et quelques grands navires, dont le "Lange Wapper", ont été contraints à l'inactivité. Cette situation a fortement pesé sur les résultats de 2002. Un autre facteur négatif est la découverte de grandes quantités de munitions de guerre dans l'avant-port du Havre, et cela dans des zones qui, selon les autorités portuaires, avaient été déminées.

2002 a néanmoins été une bonne année dans une série d'autres zones. L'occupation de la flotte a été relativement importante et DEME, à travers divers projets menés à bon terme, a prouvé sa capacité à se diversifier dans des activités moins cycliques. Ceci concerne des travaux de dragage d'entretien sur le marché européen, des matériaux de construction maritime, l'assainissement de brownfields et divers projets dans le secteur pétrolier et gazier. Dans ces domaines, les positions ont été renforcées sur les marchés nationaux et des collaborations ont été nouées dans le monde entier, sur une base stratégique, avec des partenaires ayant des capacités complémentaires.



www.deme.be

Deux nouvelles dragues porteuses ont été lancées en 2002. Le navire Charlemagne (5000 m³) a été mis en service chez DBM (DEME Building Materials) tandis que le Uilenspiegel (13700 m³) est un navire identique au Lange Wapper et se caractérise par un tirant d'eau limité par rapport à la capacité de charge.

HSS (Hydro Soils Services), le groupe de DEME spécialisé en engineering maritime (en joint venture avec Smet Boring), a mis en service la nouvelle plate-forme élévatrice Vagant, d'une charge utile de 1000 tonnes. Elle a pu être immédiatement mise en fonction pour la construction d'un grand parc d'éoliennes en mer, au Danemark.

Aperçu des activités en 2002

La liste complète des activités serait trop longue à énumérer, aussi présentons-nous ci-dessous une sélection d'activités parmi les plus importantes ou les plus marquantes de l'année écoulée.

1. Dragage et travaux maritimes

En Belgique, les travaux de dragage d'entretien ont été poursuivis en mer du Nord et dans les chenaux d'accès aux ports de Zeebrugge, Ostende, Nieuport et Blankenberge. Dans les ports d'Anvers, Zeebrugge et Gand, des travaux d'approfondissement et d'extraction de boues ont été exécutés, de même que la construction de nouvelles digues et parapets. Le Charlemagne a été impliqué dans des travaux de remblayage sur la plage d'Ostende, et sur l'Oostdijckbank, en mer du Nord, une nouvelle station radar inhabitée a été érigée sur des pieux de 3 m de diamètre et de 48 m de long enfoncés dans le sol marin.

Aux Pays-Bas, l'entreprise a collaboré à la ligne Betuwe et a décroché un contrat portant sur le renflouement de 28 épaves de navires dans le chenal de l'Escaut occidental.

L'important projet "Le Havre Port 2000" a démarré en janvier 2002. Un terminal pour conteneurs y est construit en dehors du port existant à l'embouchure de la Seine. A cet effet, quelque 45 millions de m³ de sable et de gravier doivent être enlevés dans des zones de faible profondeur avec un fort courant de marée. Ailleurs en France, des travaux de dragage d'entretien ont été exécutés dans des cours d'eau et des ports. Des opérations de dragage ont ainsi été menées dans le Bassin d'Arcachon afin de protéger les bancs d'huîtres menacés par la sédimentation. En collaboration avec Scaldis, 7 épaves de navires ont été renflouées près de l'Île de Ré.

Au Danemark, divers travaux ont été réalisés dans le cadre de la construction de parcs d'éoliennes en mer : empièvements sous-marins près de Horns Rev et travaux de fondations à Samsø, où les plus grands pieux jamais utilisés (4,5 m de diamètre et 270 tonnes) ont été fichés dans le sol marin. En Italie, divers travaux d'entretien de plages ont été exécutés, et DEME a participé à des projets d'assez grande ampleur portant sur des murs de quais. En Allemagne, un contrat important a notamment été décroché dans le port de Hambourg, avec divers types de travaux : dragage, remblayages, réhabilitation environnementale et déplacement de terres à sec.

En Afrique, il y a eu des activités au Ghana, et plus précé-



sément dans le centre de la capitale Accra où des boues contaminées ont été extraites du Korle Lagoon. En Angola, le Pululu, un canal d'accès au fleuve Congo, a été curé. En Guinée, des travaux de dragage d'entretien ont été exécutés. Au Nigeria, d'importants travaux ont été exécutés pour l'industrie gazière et pétrolière internationale présente dans ce pays. Il s'agit le plus souvent de travaux d'entretien ou de constructions concernant des pipelines.

En Inde, DEME a participé à deux projets de dragage et d'extension des terres: l'un à Karwar, où une base navale a été construite, l'autre à Hazira, où un terminal LNG a été aménagé. Aux Maldives, les phases 1, 2 et 3 du projet Hulhumale ont été finalisées pour le compte d'IPEM. Les travaux portent, outre le dragage, sur une extension des terres et sur la construction d'une jetée de 2 km, avec un parapet de 800 m.

Au Venezuela, DEME a effectué des travaux de dragage d'entretien dans l'Orénoque intérieur et extérieur. Dans cette même zone, un contrat a été obtenu en vue de l'approfondissement du port de Freeport, aux Bahamas.

A Singapour, DIAP a poursuivi, en association, les vastes projets d'extension des terres. Cette phase des travaux nécessite quelque 550 millions de m³ de sable. Les problèmes politiques liés à l'extraction de sable dans la région, mentionnés précédemment, ont fortement perturbé le déroulement de ces

travaux. On utilise actuellement du sable tiré des eaux singapouriennes, et cela jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

A Hongkong, 250 ha de nouvelles terres ont été gagnés sur la mer, en vue de la construction d'un parc à thème Disney. A cela s'ajoute l'excavation d'un puits de rétention pour des boues contaminées.

En différents endroits d'Australie, DEME a pris part à des travaux portuaires ou au dragage de cours d'eau. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le projet de réhabilitation environnementale sur la rivière Ok Tedi s'est poursuivi, au profit d'une grande mine à ciel ouvert dans la partie centrale montagneuse.

2. Tideway Marine and Offshore Contractors

Tideway a effectué des travaux d'enrochement et de terrassement en vue d'assurer la protection et la stabilisation de conduites et de câbles sous-marins pour le compte de grandes entreprises spécialisées dans la pose de conduites ou de compagnies pétrolières et gazières. C'est ainsi que le Seahorse, un navire d'enrochements (capacité : 18.500 tonnes), a été actif notamment en Méditerranée, près de Port-Saïd, ainsi que sur la côte est du Canada pour le compte de Husky Oil. Au Canada, la société a été chargée de creuser des 'glory holes' visant à protéger des installations sous-marines contre les icebergs qui raclent le fond marin.

Le Rolling Stone (11.500 tonnes) a été en activité à

Trinidad et dans le Golfe du Mexique. Ici aussi, il s'agissait principalement de travaux visant à protéger des infrastructures pétrochimiques ou des câbles sous-marins. Ces deux navires ont encore effectué, plus tard dans l'année, divers travaux en mer du Nord.

Pour le compte de Agip/Gasprom, deux atterrages ont été réalisés pour la double conduite de 20" sous la Mer Noire. En Irlande, l'entreprise a encore collaboré à l'installation d'une conduite d'égout de 56" et de 10 km de long sous la Baie de Dublin. Pour BP, un atterrage a été exécuté pour une conduite de 40" à Trinidad.

La construction de ce genre d'atterrages met souvent en jeu des techniques hydrauliques complexes et variées : sur ce plan, DEME peut se différencier de ses concurrents.

3. Environnement (DEC : DEME Environmental Contractors)

DEC joue avant tout un rôle de soutien dans le cadre de nombreux projets de dragage d'entretien impliquant l'assainissement de boues contaminées. Mais DEC participe aussi de plus en plus à des projets environnementaux indépendants de l'activité de dragage.

DEC est actif dans l'assainissement de brownfields (p.ex. Fasiver à Gand), le traitement d'eaux souterraines, l'assainissement de sols in situ et ex situ, l'aménagement de lieux de déversement de déchets, et diverses techniques environnementales spécialisées.

Pour l'assainissement des sols, DEC dispose de centres de recyclage à Ruisbroek, Krankeloon et Kallo. A Ruisbroek, la nouvelle installation N-Viro a été mise en service. Quelque 25.000 tonnes de boues d'égout organiques y ont déjà été transformées en engrais de haute qualité. Via De Vries et van de Wiel (Pays-Bas) et Ecoterres (Bruxelles, Wallonie et nord de la France), DEC jouit d'une solide présence en dehors de la Flandre.

En 2002, DEC a également opéré en Italie, en Bulgarie, en Irlande, tandis que de nouveaux contrats ont été décrochés en Espagne et à Guernesey.

4. Matériaux de construction

Depuis sa mise en service en janvier 2002, le Charlemagne

a fourni plus de 1,7 million de tonnes de sable et de gravier dans les ports du Havre, Dieppe, Fécamp, Dunkerque, Ostende et Hambourg. En octobre a été inauguré, à Hambourg, un nouveau centre de transformation exploité par DBM en collaboration avec OAM Baustoffen. En France également, des initiatives ont été prises en vue d'accéder au marché local. A Flessingue (Pays-Bas), une installation de déchargement a été construite pour DBM et sera opérationnelle au premier semestre 2003.

DBM a également repris, en 2002, les livraisons de sable à la centrale de béton pour la construction du 'Deurganckdok' sur la rive gauche à Anvers. Ces livraisons se poursuivront pendant au moins deux ans.

Perspectives pour 2003

Compte tenu du carnet de commandes qui s'élevait, fin 2002, à 1.090 millions, et sous réserve d'une solution durable au problème des concessions de sable en Indonésie, DEME prévoit un chiffre d'affaires et un résultat comparables à ceux de 2001. Ces prévisions sont émises en partant du principe qu'une solution sera trouvée aux litiges mentionnés ci-dessus au Havre, et sous réserve des conséquences de la crise au Moyen-Orient pour le secteur pétrolier.

Le taux d'occupation de la flotte s'annonce sous un jour favorable, et les efforts fournis dans le cadre du plan DP² (DEME Profit Plus), lequel vise une approche axée sur la maîtrise des coûts et la réduction des frais généraux, se poursuivent sans discontinuer. La part croissante des activités plus récurrentes, comme DBM, DEC, les travaux de dragage d'entretien en Europe ou les services au secteur pétrolier et gazier, permet à DEME d'être moins dépendant de grands projets de dragage, plus cycliques.

La réduction de la dette, interrompue en 2002 en raison d'un cash-flow plus réduit, sera poursuivie en 2003. Une politique mesurée et ciblée d'investissements en navires et équipements et une équipe de direction résolue et expérimentée : voilà en tous les cas des facteurs de réussite garants de la croissance à long terme de DEME.



Algemene Aannemingen Van Laere SA

Pourcentage de contrôle AvH : 100%

Pourcentage de participation : 100%

VAN LAERE consolidée (31 décembre)

(000 euros)	2002 ⁽²⁾	2001 ⁽²⁾	2000 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	166.000	179.131	118.224
Résultat net	8.770 ⁽¹⁾	773	1.258
Cash-flow net	15.862	2.510	3.099
Fonds propres	27.358	18.588	16.455
Trésorerie nette	12.571	11.589	11.779
Total du bilan	287.851	228.938	198.484
Personnel	702	468	357

⁽¹⁾ Van Laere + associations momentanées

⁽²⁾ Van Laere consolidée

⁽³⁾ Résultat exceptionnel y inclus (4,1 millions d'euros), suite à la modification du règle d'évaluation de "completed contract method" à "percentage of completion"

Le groupe de construction Van Laere est une entreprise générale de bâtiment et de constructions métalliques active dans le Benelux et le nord de la France. L'activité principale est axée sur la construction d'immeubles de bureaux, les projets de génie civil, les travaux hydrauliques, environnementaux et industriels. Une part croissante du chiffre d'affaires est réalisée dans les projets de rénovation, dont la rénovation de bâtiments historiques. Les projets sont essentiellement exécutés en Flandre et dans la Région de Bruxelles-Capitale. Dans le même temps, le chiffre d'affaires réalisé en Wallonie, aux Pays-Bas et en France augmente chaque année.

Résultats 2002

En 2002, l'entreprise a surtout poursuivi les projets en cours. Les travaux se sont bien succédés, de sorte que l'entreprise a enregistré un taux d'occupation normal. Le résultat pour 2002 est satisfaisant et à la hausse, ceci grâce à l'engagement du personnel, et dépasse la moyenne du secteur. Conformément à l'évolution des normes comptables dans le secteur, depuis 2002, Van Laere prend en compte les résultats sur ses chantiers à concurrence du degré d'avancement ('percentage of completion') et non plus, comme auparavant, à la réception des travaux. Cette méthode a eu un effet positif unique de 4,1 millions d'euros sur le résultat.

Aperçu des activités en 2002

Au cours de l'année, les projets suivants ont été livrés :

Les immeubles de bureaux à Neder-over-Heembeek (Sanofi), Diegem (Pegamo Cisco), Evere (Centre administratif), Anderlecht (L'Oréal) et



www.vanlaere.be

Zaventem (Bâtiment Z - OTAN). Viennent ensuite un immeuble de bureaux avec restaurant d'entreprise à Bruxelles (Pfizer) et la transformation d'un espace de bureaux à Merksem (Elia). Enfin, le centre de production d'eau potable de Roosendaal (Pays-Bas) a également été livré, ainsi que le tunnel d'accès au projet Ubizen à Louvain.

Les travaux suivants se sont poursuivis : les immeubles de bureaux au Kirchberg au Grand-Duché de Luxembourg, North Galaxy et Twin Squares à Bruxelles, ainsi que la rénovation de l'ancien hôpital à Asse. Par ailleurs, l'exécution des travaux suivants a connu un déroulement favorable : la construction du commissariat de police à Louvain, les travaux pour le TGV à Kortenberg et les constructions civiles de la nouvelle papeterie Stora-Enzo à Langerbrugge. Les travaux hydrauliques à Zeebrugge, à Gand (Kluizendok) et à Doel (Deurganckdok) ont également connu un bon déroulement ou un redémarrage.

Les travaux de la gare centrale d'Anvers pour le passage du TGV se déroulent conformément aux délais prévus.

Aux Pays-Bas, les travaux se sont poursuivis sur la ligne TGV Sud entre Breda (Prinsenbeek) et le pont du Moerdijk. Les travaux hydrauliques prestigieux au naviduct d'Enkhuizen sont eux aussi en voie d'achèvement.

Les travaux suivants ont été entamés au cours de l'année : Saint-Nicolas (Shopping Centrum Waasland), immeubles de bureaux à Diegem (Api 3), Anvers (Generaal Lemanstraat)

Malines (De Lijn), rénovation de la Banque Delen à Anvers, hôpital Yperman à Ypres, centre de production d'eau potable de Harelbeke-Stasegem, maison de repos Aymonshof à Dendermonde et parking sous la place Rubens à Knokke. Enfin, le tunnel sous la ville d'Anvers par la méthode des boucliers a été entamé et progresse conformément au planning en direction de la gare centrale.

Pour le Groupe Thiran, il faut mentionner la livraison des projets Vedas et Stassart et la restauration de la gare de Namur, ainsi que la poursuite de la construction des appartements à Evere.

L'entreprise Arthur Vandendorpe a livré divers travaux de rénovation à Oudenburg et poursuit ses projets en cours dans toute la Flandre.

Pour renforcer sa présence dans le nord de la France, Van Laere a acquis en mai 2002 une participation majoritaire ($\pm 70\%$) dans VPN - Voiries et Pavages du Nord à Armentières. Cette acquisition renforce par ailleurs sa présence dans la société Wattiez, établie près de Valenciennes, dont VPN était déjà actionnaire aux côtés de Van Laere.

Aux Pays-Bas, la collaboration entre Van Laere Infrabouw et Van Laere s'est concrétisée à travers les projets de Prinsenbeek et Enkhuizen. Par ailleurs, l'exécution du passage ferroviaire souterrain de Loenen a pleinement démarré.



Perspectives pour 2003

Compte tenu des appels d'offres récents, on peut s'attendre à une année 2003 comparable à 2002 en termes de chiffre d'affaires. Van Laere espère voir la part relative des travaux de rénovation continuer à croître grâce à l'apport des filiales Groupe Thiran et Arthur Vandendorpe. Le chiffre d'affaires pourrait aussi augmenter légèrement aux Pays-Bas, au Grand-Duché de Luxembourg et en France.

Il convient de prendre en compte la pression qui s'exerce en permanence sur les prix. Néanmoins, le groupe de construction Van Laere est de plus en plus diversifié, à la fois en termes d'activités et de champ d'action géographique. Ceci nous permet de tabler sur une poursuite de la croissance contrôlée.

Société Nationale de Transport par Canalisation

Pourcentage de contrôle AvH : 75%

Pourcentage de participation AvH : 75%

SNTC consolidée (31 décembre)

(000 euros)	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	19.945	17.730	17.937
Résultat net	2.710	2.253	2.085
Cash-flow net	11.069	9.624	10.221
Fonds propres	42.856	41.224	40.049
Trésorerie nette	6.171	15.781	10.826
Total du bilan	85.260	89.787	77.853
Personnel	5	5	5

La Société Nationale de Transport par Canalisations SA (SNTC), fondée à l'origine par l'Etat belge, est spécialisée dans la construction, l'exploitation et l'entretien de canalisations pour le transport de gaz industriels et de produits pour l'industrie pétrochimique. La SNTC possède et/ou gère en Belgique un réseau de canalisations de plus de 800 km.

L'exploitation des canalisations s'est déroulée sans problème notable tout au long de l'année 2002. Outre la canalisation pour le transport de propylène "chemical grade" entre le port d'Anvers et le site chimique de Feluy, une nouvelle canalisation a été posée de manière à accroître la capacité de transport sur le tracé Merchtem - Feluy. Cette nouvelle canalisation a été mise en service le 1/1/2002.

Les canalisations entre Zeebrugge et Gand et entre Gand et Sluiskil, qui ne sont plus en service, continuent à être entretenues et contrôlées dans l'optique d'une nouvelle affectation.

Pour les canalisations entre Bayer et Ineos Phenol dans la zone portuaire d'Anvers, avec liaison vers les rives de l'Escaut, tous les préparatifs, études et demandes de permis sont prêts en vue de la mise en route des travaux de construction.

PALL (51% NMP; 49% DSM) a connu une exploitation normale. Des projets d'extension de la canalisation existante Anvers-Geleen en direction de l'Allemagne sont étudiés actuellement.

Perspectives

La SNTC prévoit de nouveaux projets d'extension dans la zone portuaire d'Anvers et de nouveaux investissements en Campine, principalement pour le transport du propylène et des hydrocarbures, avec des retombées internationales. Le planning est cependant intégré dans les budgets d'investissement que doivent réaliser les multinationales chimiques dans des unités de production.



Solvus Resource Group SA

Pourcentage de contrôle AvH : 41,7%

Pourcentage de participation : 41,7%

SOLVUS RESOURCE GROUP consolidée (31 décembre)

(000 euros)	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	1.510.050	1.458.430	1.272.729
EBIT	42.910	93.574	81.996
Résultat net	-40.235	43.927	41.734
Cash-flow net	44.353	70.002	57.537
Fonds propres	304.837	343.141	242.323
Trésorerie net	-264.631	-259.318	-150.465
Total du bilan	885.960	932.632	718.661

	2002	2001	2000
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	195	507	558

Cours de bourse

le + bas	5,4	12,7	19,0
le + haut	24,8	28,2	33,5

Solvus Resource Group fournit des solutions et des services novateurs en matière de gestion de personnel, tant au niveau local et national qu'europpéen. Solvus Resource Group a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 1,51 milliard d'euros et compte 4.200 collaborateurs fixes. Le groupe a son siège principal à Anvers (Belgique) et est actif dans 10 pays européens : Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Espagne, Italie, Allemagne, Autriche, Suisse et Pologne. Solvus Resource Group opère dans trois grands domaines d'activités : Travail intérimaire général et spécialisé, Détachement & Projets et Services & Consultance.

Résultats 2002

Solvus Resource Group a vécu une année 2002 mouvementée.

Malgré un contexte économique difficile et les départs soudains de membres de la direction, l'organisation de Solvus a bien résisté sur le plan commercial. Solvus Resource Group a réalisé une croissance globale du chiffre d'affaires de 4%, à 1,51 milliard d'euros (contre 1,46 milliard d'euros en 2001).

En dépit du climat économique général, Solvus a résolument poursuivi l'extension de son réseau dans l'espoir d'un redressement de l'économie fin 2002. 45 agences ont été ouvertes et 55 autres s'y sont ajoutées via des acquisitions, si bien que le nombre d'agences pour l'ensemble du réseau européen est passé de 728 à 828. Avec une croissance organique de -3,16%, les performances de Solvus en 2002 ont dépassé celles de la plupart des autres grandes entreprises de son secteur.

Les Pays-Bas restent le marché principal de Solvus avec 34%, suivis de la France (25,6%) et de la Belgique (23,5%).



www.solvus.biz

La marge brute (25,45% en 2002) a également maintenu son niveau élevé de 2001 (25,57%).

Le résultat d'exploitation opérationnel (EBITA) a diminué à 42,9 millions d'euros, soit 2,82% du total des produits d'exploitation (93,6 millions d'euros en 2001, soit 6,4% du chiffre d'affaires). Les amortissements sur débiteurs douteux en France et aux Pays-Bas, l'assainissement des problèmes administratifs en France et les frais de restructuration ont eu une influence négative sur le résultat d'exploitation, ce qui a empêché la réalisation de l'objectif prévu sur le plan de l'EBITA. Sans ces dépenses uniques, le résultat opérationnel aurait atteint 53,4 millions d'euros ou 3,5% du chiffre d'affaires.

Dans le cadre, notamment, du passage prévu aux normes IFRS, Solvus Resource Group a décidé d'appliquer un amortissement exceptionnel du goodwill, suite à un '*impairment test*', sur Bureau van Dijk Computer Services (BvDCS) et Schoevers pour un montant de 38 millions d'euros.

Des charges exceptionnelles ont en outre été enregistrées pour un montant de 15 millions d'euros. Elles portent essentiellement sur des provisions pour frais de restructuration aux Pays-Bas, chez BvDCS et chez Creyf's France.

Tous ces éléments expliquent pourquoi le résultat net du groupe s'établit, pour 2002, à - 40,2 millions d'euros.

Sans toutes ces charges exceptionnelles de restructuration et d'assainissement, le résultat net (pro forma) pour 2002 aurait atteint 24 millions d'euros, contre 43,9 millions

d'euros en 2001, ce qui représente une baisse de 45% conforme à celle des autres grandes entreprises du même secteur.

Les dettes financières nettes sont restées quasiment constantes à 265 millions d'euros au 31.12.2002. Au cours du 4e trimestre, le management a pris l'initiative, d'une part, de consolider la dette à court terme et d'autre part, de réduire de manière drastique le nombre de jours des crédits clients en cours grâce à une gestion rigoureuse des débiteurs. Le nombre de jours des crédits clients a été réduit de 13 jours entre septembre et décembre 2002. A partir d'avril 2003, après la mise en œuvre des différents programmes, environ 70% de la dette financière seront contractés à long terme. Après l'*impairment* sur le goodwill, Solvus dispose de 304,8 millions d'euros en fonds propres au 31.12.2002.

Aperçu des activités en 2002

Le départ de deux dirigeants a été mis à profit pour installer un véritable Group Executive Committee renforcé composé de 5 managers internationaux expérimentés.

Alain Dehaze a été nommé, en interne, au poste de CEO.

Herman Swinnen est resté, en tant que EVP, responsable de la gestion interne des ressources humaines. Les renforts suivants ont été recrutés en externe : Rob Zandbergen (Néerlandais, 44 ans, auparavant chez SNT, Pays-Bas) en tant que CFO, Marc Frustié (Français, 45 ans, auparavant chez Potain, France) en tant que EVP pour le sud de l'Europe, et Bart Rentmeesters (Belge, 46 ans, auparavant chez Guilbert, UK) en tant que EVP pour le nord de l'Europe – y compris les



activités d'engineering et de détachement.

Dans le même temps, l'organisation a été adaptée : d'une structure centrée sur le secteur, on est passé à une structure organisée géographiquement et pilotée au niveau local. Le Masterplan 2005, présenté le 28.02.2003 à l'occasion des résultats annuels, s'appuie sur plusieurs piliers bien déterminés :

- > mission : proposer des solutions et services novateurs et intégrés en matière de gestion du personnel via des marques locales et internationales fortes ;
- > focalisation : sur l'excellence opérationnelle, la responsabilisation accrue du management et un contrôle strict avec une gestion active des dépenses
- > croissance : une croissance durable et rentable axée sur la génération de cash-flow
- > culture : de l'entrepreneuriat proprement dit au 'management entrepreneurial'.

TRAVAIL INTÉRIMAIRE GÉNÉRAL

En **Belgique**, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,2% pour atteindre 287 millions d'euros via un réseau de 124 agences au total. Outre l'acquisition de ABI et GPS au début de 2002, le chiffre d'affaires de Creyf's Belgique a progressé de 5% de manière autonome. La part de marché a donc augmenté sur un marché en recul, si bien que Creyf's occupe résolument la 3e place en Belgique. La marge brute a diminué suite à la pression croissante sur les prix dans le marché. La rentabilité de Creyf's Belgique s'est améliorée grâce à une série de réductions des dépenses.

Le chiffre d'affaires a fortement progressé au **Grand-Duché de Luxembourg** suite à la mise en place de la nouvelle activité Creyf's Technics.

Aux **Pays-Bas**, le chiffre d'affaires n'a diminué que de 2% à 164 millions d'euros, alors que l'ensemble du marché a baissé de 6,2%. Le pourcentage de marge brute a pu être maintenu. Le résultat opérationnel a diminué sous l'influence de frais de restructuration uniques et en raison d'une gestion plus stricte des débiteurs. Creyf's dispose actuellement de 135 agences aux Pays-Bas.

Le chiffre d'affaires de Creyf's **France** a baissé de 5%, à 375 millions d'euros. 2002 a été une année catastrophique pour Creyf's en France. Sur un marché déjà difficile, la direction locale a lancé un programme de rénovation portant sur l'ensemble des agences et a ouvert 28 nouvelles agences. Ces investissements ont évidemment pesé sur le résultat. En outre, l'attention accordée à l'organisation administrative d'une telle croissance s'est révélée insuffisante. Néanmoins, Creyf's dispose à présent d'un réseau de 190 agences. Suite aux dépenses uniques engendrées par la réorganisation administrative mise en œuvre et aux amortissements supplémentaires sur les débiteurs douteux, le résultat s'est affiché en net recul. Depuis, une nouvelle direction a été mise en place et le back-office administratif commun a été réorganisé. Un premier résultat positif de la nouvelle politique est la réduction du délai des crédits clients, réduit de 18 jours au cours des 3 derniers mois.

Le chiffre d'affaires de Creyf's **Allemagne** a grimpé de 53% pour s'établir à 65 millions d'euros, ceci grâce à l'acquisition de CPE et à une croissance organique de 12%. La baisse du taux d'occupation a mis la marge brute sous pression. Au total, Creyf's disposait, fin 2002, de 57 agences en Allemagne.

En **Autriche**, un réseau de 12 agences a permis de réaliser une croissance organique de 15%. Le chiffre d'affaires s'élève à 28 millions d'euros. Ici aussi, la marge a été mise sous pression.

Malgré une croissance organique négative de -15,52%, le chiffre d'affaires a plus que doublé (27 millions d'euros) en **Suisse** grâce à la reprise d'Arber, de Royal et de Transition. L'intégration connaît un déroulement favorable, mais le résultat négatif de Creyf's Suisse a entraîné une baisse du résultat opérationnel. Entre-temps, l'externalisation du back-office commun a été achevée avec succès.

Creyf's **Espagne** a enregistré une hausse globale de 30% de son chiffre d'affaires, lequel a atteint 56 millions d'euros, et une croissance organique de 12%. La marge brute a augmenté, mais cette hausse a été annulée par le niveau élevé des frais de gestion en 2002. Suite à l'acquisition de Consulenti (4 agences), Creyf's dispose désormais d'un réseau de 40 agences en Espagne.

En **Italie**, le chiffre d'affaires a affiché une croissance organique de 28% à 52 millions d'euros, alors que la croissance du marché était de 15 à 17%. 12 nouvelles agences ont été ouvertes, ce qui porte le total des agences à 44. Tous les nouveaux établissements ne sont pas encore opérationnels, si bien que l'on peut s'attendre à une nouvelle hausse du chiffre d'affaires. En Italie également, la marge brute est sous pression.

Creyf's dispose actuellement de 13 agences en **Pologne**.

TRAVAIL INTÉRIMAIRE SPÉCIALISÉ

Le chiffre d'affaires de **Content** a diminué de 4% pour s'éta-

blir à 196 millions d'euros, alors que l'ensemble du marché s'est réduit de 6,32% et que le segment administratif a reculé de 3,2%. La marge brute a augmenté, mais la baisse du chiffre d'affaires et la hausse des charges ont fait diminuer le résultat opérationnel.

En 2002, Solvus s'est positionné dans le domaine de l'Executive Search aux Pays-Bas par l'acquisition de WesselCoenen.

Le chiffre d'affaires de **Express Medical** a enregistré une croissance de 23,49% et la marge brute est restée relativement stable. Express dispose aujourd'hui de 6 agences en Belgique. Au quatrième trimestre, une restructuration a été mise en œuvre afin de réduire la pression sur le résultat opérationnel.

Le chiffre d'affaires total de **Star Job** a baissé de 8,5%, mais la marge est restée inchangée en termes absolus grâce à l'amélioration de la marge brute.

DÉTACHEMENT & PROJETS

Bureau van Dijk Computer Services (projets IT) a souffert du recul du secteur informatique et a enregistré une baisse de 5,18% de son chiffre d'affaires, lequel s'établit à 36 millions d'euros. Cependant, le chiffre d'affaires consolidé a progressé (40,3 millions d'euros) grâce à l'acquisition de JConsult et Infopole en 2001 et de Beaver Luxembourg et Creyf's Hosting en 2002. L'impact de la conjoncture sur la demande de services informatiques a pesé sur les prix et sur le taux d'affectation. En conséquence, BVDCS a dû réduire son personnel. Ceci explique le résultat d'exploitation négatif de -2,6 millions d'euros.

En outre, une réorientation stratégique et une restructuration de l'équipe de direction ont été décidées. L'administrateur délégué a quitté l'entreprise suite, notamment, à une instruction judiciaire.

Depuis, une direction du groupe a été nommée avec un nouveau CEO et un nouveau CFO.



Par ailleurs, d'autres éléments, parmi lesquels des litiges commerciaux, ont eu un effet négatif sur le résultat, de sorte qu'une perte nette de -5,5 millions d'euros a été enregistrée. Chez **Beaver Software** (Détachement IT), le chiffre d'affaires a diminué, à 42 millions d'euros (-17%). Cette baisse, ajoutée à la diminution du taux d'occupation, a entraîné une baisse du résultat opérationnel. Titan a été intégré à Beaver Software Nederland.

Chez **Innotiv** (Détachement et projets en engineering), le chiffre d'affaires a enregistré une baisse organique de 6% pour atteindre 68 millions d'euros. La marge brute a également diminué. En 2003, Spekan, Cluster et Xeltis seront intégrés à Innotiv Nederland. Geotec (arpentage) a été racheté fin 2002.

SERVICES & CONSULTANCE

Suite à une baisse importante du nombre d'inscriptions, **Schoevers Opleidingen** et **Schoevers Bedrijfsopleidingen** ont enregistré une diminution de 21% de leur chiffre d'affaires. Cette baisse du chiffre d'affaires et la restructuration mise en œuvre expliquent le résultat négatif de Schoevers.

ADV Consult (Outplacement) a augmenté son chiffre d'affaires de 75% et son résultat opérationnel de 157%.

Perspectives pour 2003

Pour l'heure, Solvus Resource Group ne voit se dessiner aucune évolution dans le climat économique incertain de 2003.

En 2003, la direction se concentrera sur une nouvelle amélioration du cash-flow opérationnel et du bilan. Pour y parvenir, elle mettra en œuvre de nouvelles économies et une politique de dépenses parcimonieuse ainsi qu'une politique d'investissements ciblée mais contrôlée, et continuera à améliorer la gestion des débiteurs.

Solvus entend rester l'un des acteurs les plus rentables sur le marché. La forte décentralisation opérationnelle et la flexibilité qui en découle doivent être maintenues.

En tant qu'organisation affichant un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros, Solvus avait également besoin d'une équipe de direction plus étendue et à coloration plus internationale. La nouvelle équipe est garante d'une croissance permanente, durable et rentable.

Le secteur du travail intérimaire, qui offre aux entreprises européennes l'un des seuls instruments disponibles en matière de flexibilité du travail, reste fondamentalement un secteur en croissance. En outre, la position du groupe en tant que fournisseur de travail intérimaire en fait d'emblée un prestataire de services privilégié dans le domaine des ressources humaines au sens large.

Le dynamisme des responsables locaux – jusqu'au niveau des agences – et le 'management entrepreneurial' de tous les responsables doivent permettre à Solvus, ensemble avec le secteur, de tirer profit de la reprise économique... dès qu'elle se manifestera.



Banque Delen SA

Pourcentage de contrôle AvH : 100% (via Finaxis SA)

Pourcentage de participation AvH : 60%

DELEN INVESTMENTS Consolidée (31 décembre)

(000 euros)	2002	2001	2000
Produit bancaire	48.869	52.216	54.941
Résultat net	14.427	15.693	17.195
Cash-flow net	21.005	21.606	22.517
Fonds propres	90.227	79.706	67.870
Fonds en gestion	5.108.820	5.883.901	5.829.965
Coefficient d'exploitation ⁽¹⁾	45%	45%	42%
Rendement sur la moyenne des fonds propres	17,0%	21,3%	28,1%
Personnel	114	132	141

⁽¹⁾ amortissements du goodwill non inclus

La Banque Delen est une institution financière spécialisée qui se consacre exclusivement à la gestion de patrimoine pour une large clientèle constituée essentiellement de particuliers. Les avoirs confiés à la Banque s'élevaient à 5,1 milliards d'euros au 31.12.2002.

Résultats 2002

2002 fut à nouveau une année durant laquelle il aura fallu digérer les excès apparus vers la fin des années nonante. Pour la troisième année consécutive, les places boursières mondiales ont clôturé l'année dans le rouge. La crise boursière a atteint son point culminant fin septembre, à un moment où le pessimisme était à son comble.

En 2002, par conséquent, il était de la plus haute importance de répartir minutieusement les portefeuilles entre actions, obligations et liquidités, et de se rendre compte qu'en période de crise profonde, il est préférable de se tenir à l'écart des actions et de réduire le poids relatif de cette composante dans les portefeuilles.

La politique d'investissement de l'année écoulée a ainsi privilégié, en fonction du profil des portefeuilles, diverses alternatives : obligations, valeurs immobilières, ou encore des fonds spécialisés, par exemple un fonds d'opportunité ou un fonds qui, à terme, préserve techniquement le capital.

Bien que la gestion d'actifs appliquée par la Banque Delen soit caractérisée par la prudence, de rudes coups ont été portés dans un marché où les actions européennes ont subi un coup de massue de -33%, l'irrationalité étant le maître mot dans tous les domaines. Ceci vaut,



www.delen.be

du reste, pour tous les "private bankers". Nous traversons en effet la crise boursière la plus profonde depuis la Grande Dépression des années 30.

Dans ces circonstances, la Banque Delen a malgré tout obtenu des résultats honorables grâce à une politique raisonnée et une organisation efficace. Au 31 décembre 2002, le total des avoirs confiés à la Banque Delen s'élevait à 5.109 millions d'euros (contre 5.884 millions d'euros au 31.12.2001).

Le total des produits d'exploitation est passé de 50,2 millions d'euros à 47,2 millions d'euros, soit une baisse de 6% ce qui, dans les marchés de 2002, est une assez bonne performance.

Les dépenses ont été une fois de plus parfaitement maîtrisées. Dans les années de haute conjoncture, en effet, la Banque Delen ne s'est pas laissée séduire par des investissements "à la mode" et a par ailleurs prouvé son efficacité dans l'intégration des différentes entités du groupe. Les charges d'exploitation ont ainsi été réduites de 1,5 millions d'euros, à 18 millions. Ceci permet au Groupe Delen de conserver un ratio charges/produits de 45%, ce qui est un chiffre exceptionnel dans le secteur.

Le bénéfice net consolidé pour 2002 s'élève à 14,4 millions, soit 8% de moins qu'en 2001, et a été réalisé sans que le Groupe Delen doive puiser dans les réserves du passé.

Les fonds propres consolidés (après répartition bénéficiaire)

s'élèvent à 90,2 millions. Le rendement (moyen) des fonds propres s'élève à 16,98%.

La Banque Delen mène par ailleurs, pour son propre compte, une politique d'investissement très prudente : dans les périodes de tension, elle opte clairement pour une répartition plus large de ses placements, au détriment du rendement qu'elle peut escompter dégager de ces placements. Elle ne possède en outre aucun portefeuille de 'trading'.

Aperçu des activités en 2002

Avec 5.109 millions d'euros d'avoirs en gestion et 13.000 clients, la Banque Delen est le troisième gestionnaire d'actifs en Belgique et le numéro un incontesté du "private banking" en Flandre. La banque se consacre exclusivement à la gestion de patrimoine pour une clientèle de particuliers ; elle ne développe aucune autre activité susceptible de contrarier la stratégie d'investissement de ses clients.

76% des fonds sont gérés à titre discrétionnaire ou placés dans des instruments collectifs, dont les sicavs de la banque elle-même. Le nombre de mandats de gestion a encore augmenté en 2002 (+1,5%), à 9.787.

A la Banque Delen, chaque client bénéficie du savoir-faire et de l'expérience d'une personne de confiance qui se charge d'analyser et de gérer ses avoirs de manière personnalisée. Lorsque les temps sont difficiles, il est d'autant plus important

de pouvoir faire appel à un "private banker" qui suit votre dossier en permanence et qui connaît son sujet. De plus, à la Banque Delen, la transparence à l'égard du client est un principe clairement établi.

Avec son équipe de juristes compétents et expérimentés, la Banque Delen se profile également, depuis des années, dans le domaine du conseil patrimonial au profit de générations successives de clients. L'équipe de juristes se tient à la disposition de la clientèle jusqu'à la mise en œuvre concrète des mesures à prendre. Différents services sont proposés : analyse du contrat de mariage, transfert et structuration du patrimoine, conseils testamentaires, succession dans l'entreprise,...

La Banque Delen a par ailleurs élaboré son plan d'action à la lumière de l'harmonisation européenne et peut dès à présent offrir à ses clients un service complet, avec des conseils sur mesure.

Structure du groupe

L'année 2002 a été marquée par l'intégration complète et parfaitement réussie de la société de bourse Havaux, une société reprise fin 2000 et établie à Bruxelles et Luxembourg.

Le nouveau siège bruxellois situé au 72 de l'Avenue de Tervuren, mis en service en juin 2002, abrite aujourd'hui les équipes de la Banque Delen, Goffin, Lannoy & Cie et Havaux. Les gestionnaires de patrimoine Fides Asset Management et Vega Asset Management, qui font partie du Groupe Delen, sont également installés à cette adresse. René Havaux, de l'ancienne société de bourse Havaux, dirige ce siège bruxellois et fait partie, en tant qu'Administrateur Délégué, du Comité de Direction de la Banque.

En plus du siège central à Anvers et des sièges de Liège et de Flandre Occidentale, la Banque Delen dispose ainsi, désormais, d'un siège à part entière dans la capitale.

La collaboration avec la Banque J. Van Breda & C°, dans laquelle Finaxis S.A. détient une participation de 100%, se

déroule elle aussi à merveille. A Liège, la Banque J. Van Breda & C° a ouvert une agence dans les locaux de la Banque Delen. Les deux agences sont ainsi installées dans le bâtiment de la Banque de Schaetzen, reprise en 1994 par le Groupe Delen.

Via les 45 agences Van Breda en Belgique, la Banque Delen peut offrir ses services de gestion de patrimoine à une clientèle toujours plus large d'entrepreneurs et de titulaires de professions libérales. Les clients de Van Breda ont apporté à ce jour 539 millions d'euros d'avoirs en gestion à la Banque Delen. En plus, la Banque Delen gère les fonds Van Breda pour un total investi de 169,8 millions d'euros.

Outre ces extensions et cette intégration, l'année 2002 a été caractérisée par un renforcement des contrôles internes et de l'efficacité.

Perspectives pour 2003

Pour l'heure, le contexte international incertain pèse lourdement sur les marchés et réduit la visibilité pratiquement à néant. La Banque Delen, par sa stratégie, veille à éviter toute réaction de panique. Une répartition des risques mûrement réfléchie reste un facteur déterminant dans le malaise actuel, en cette période où même les placements de qualité sont mis sous pression.

Pour les actions, cela signifie qu'un dividende attrayant et une valorisation raisonnable constituent les principaux critères d'investissement dans un portefeuille bien diversifié.

Ces portefeuilles laissent également une large place aux obligations, aux liquidités placées à court terme et à un nombre limité de placements alternatifs.

La Banque Delen est toujours intéressée, de manière très sélective, par une éventuelle collaboration avec des gestionnaires de patrimoine, belges ou étrangers, appliquant une stratégie d'investissement prudente et similaire à la sienne, ou par l'acquisition de telles sociétés.



Banque J. Van Breda & C° SA

La Banque J. Van Breda & C° est une institution financière spécialisée qui se profile en tant que banque de relation pour entreprises familiales et professions libérales, tant sur le plan privé que professionnel.

Pourcentage de contrôle AvH : **100% (via Finaxis SA)**

Pourcentage de participation AvH : **60%**

BANQUE J. VAN BREDA & C° SA Consolidée (31 décembre)

(000 euros)	2002	2001	2000
Produit bancaire	84.209	77.969	76.161
Résultat net	17.715	16.164	15.527
Fonds propres	126.205	115.541	105.293
Total du bilan	1.900.636	1.835.850	1.778.280
Total investi par les clients	2.351.829	2.286.261	2.094.169
Crédits à la clientèle privée	1.431.707	1.420.817	1.305.135
Coefficient d'exploitation	52%	57%	54%
Rendement sur la moyenne des fonds propres	14,7%	14,6%	15,5%
Personnel	391	373	391

Résultats 2002

Malgré une nouvelle dégradation de la situation du marché, la Banque J. Van Breda & C° a pu enregistrer une jolie croissance de son bénéfice, parallèlement à une progression du nombre de clients du groupe cible, à une fidélisation accrue de la clientèle existante et à une hausse du total des avoirs investis.

L'exercice 2002 s'est clôturé sur un bénéfice de 17,7 millions d'euros, soit une hausse de 9,6% par rapport à 2001.

Le **produit bancaire** a augmenté de 8% en 2002, à 84 millions d'euros. Ceci doit être principalement attribué à la progression de 15% des produits d'intérêts. La courbe des taux était telle que le risque de transformation était à nouveau rétribué, tandis que le spread du crédit a continué à évoluer de manière positive.

Les **revenus de commissions** sont restés au même niveau qu'en 2001, ce qui, dans le climat boursier désastreux de 2002, est une véritable performance. La diminution des commissions provenant des fonds et de la gestion de patrimoine a été compensée par le succès persistant des produits de placement en assurances.



www.bankvanbreda.be

Les **charges d'exploitation** de la banque ont diminué globalement de 3%, suite notamment à la restructuration de l'activité 'vendor'.

On a en effet continué, en 2002, à investir résolument dans les services bancaires pour le groupe cible, tant en personnel commercial (10% de chargés de relation en plus) qu'en applications informatiques et agences, principalement en Wallonie.

Même si ces investissements, comme le lancement en Wallonie, ne contribueront aux résultats qu'à plus long terme, le ratio charges/produits est passé de 57% en 2001 à 52% en 2002.

Par rapport aux segments similaires d'autres concurrents (grandes banques) en Belgique, ceci constitue un avantage concurrentiel appréciable.

En dépit de la détérioration de la conjoncture économique, les réductions de valeur sur les crédits sont restées sous leur niveau de 2001.

Sur le plan des crédits aux clients du groupe cible, les réductions de valeur n'ont pas dépassé 0,24% du volume du crédit.

Le rendement sur les fonds propres (moyens) est actuellement de 14,7%. Au 31.12.2002, les fonds propres s'élevaient à 126,2 millions d'euros.

Le ratio de solvabilité s'est encore renforcé, à 12,1% (contre 10,7% en 2001), alors que l'exigence minimale est de 8%.

Aperçu des activités en 2002

La stratégie de niche avec laquelle la Banque J. Van Breda & C° s'adresse spécifiquement aux entrepreneurs et aux professions libérales confirme son succès. Le nombre d'entrepreneurs et de titulaires de professions libérales a augmenté de plus de 8% depuis le 31 décembre 2001.

La croissance vient à la fois de Flandre et des nouvelles agences de Bruxelles et de Wallonie. En Belgique francophone, la banque était déjà implantée à Wavre, Waterloo et Liège. En 2001, de nouveaux établissements ont été ouverts à Namur et à Mons. En 2002, un tiers des nouveaux clients provenait des régions dans lesquelles la banque n'a commencé son activité qu'en 2001.

Dans les régions à fort potentiel, la spécialisation croissante conduit à la mise en place d'agences séparées, d'une part pour les entrepreneurs, et d'autre part pour les professions libérales. A Anvers, Bruxelles, Gand, Mons-Hainaut, Mol-Oosterkempen et Herentals-Zuiderkempen, la banque dispose à chaque fois d'une équipe qui se consacre exclusivement aux professions libérales et d'une autre orientée vers les entrepreneurs.

Cette approche doit permettre aux chargés de relation de la banque de garantir à leurs clients un encadrement financier personnalisé. La spécialisation, l'approche personnalisée et la vitesse d'exécution sont autant d'éléments qui doivent faire la différence au profit du client.



En tant que banque de relation pour entrepreneurs et professions libérales, la Banque J. Van Breda & C° vise avant tout à étendre ses relations, à la fois dans la sphère privée et professionnelle. Ceci se traduit par la croissance des différents groupes de produits.

Le **volume des crédits provenant des services bancaires destinés au groupe cible** a augmenté de 5% en 2002, à 928 millions d'euros.

La banque mène une politique de crédit plutôt restrictive, l'allocation de crédits étant toujours et exclusivement envisagée dans le contexte de la relation globale que la banque peut entretenir avec ses clients.

Le **portefeuille de crédits est largement réparti** parmi les entreprises familiales et les professions libérales qui forment le tissu économique local. Il est subdivisé en 5 catégories de risques, chacune faisant l'objet d'un suivi particulier.

Face à la conjoncture économique difficile et aux incertitudes qui persistent, il est indispensable de rester attentif à l'évolution du risque de crédit, et la banque se doit d'avoir, à l'égard de son client, une attitude proactive et préventive.

Les **avoirs investis** par les clients ont progressé de 3% en 2002, à 2.352 millions d'euros. Les dépôts des clients ont augmenté de 5%, à 1.284 millions d'euros. Le volume des

investissements hors bilan a enregistré une légère hausse de 0,5%, à 1.068 millions d'euros, ce qui, compte tenu de la situation boursière, peut être considéré comme un succès.

La forte progression des **placements en assurances** (+ 38% à 348 millions d'euros) compense le recul des fonds et de la gestion de patrimoine. En période de baisse prolongée des cours de bourse, de nombreux clients y voient une valeur refuge.

Malgré les solides corrections à la baisse sur les marchés boursiers, la baisse en volume de la **gestion de patrimoine** est restée limitée à 9%. Ceci grâce à une gestion prudente, ainsi qu'à un afflux constant de nouveaux capitaux provenant à la fois des clients existants et de nouveaux clients.

La Banque Delen gère aujourd'hui 539 millions d'euros pour le compte de clients de la Banque J. Van Breda & C°.

Dans les **fonds de placement**, qui investissent plus en actions, on a observé inévitablement une diminution de 17% du volume investi, à 180 millions. Ici aussi, la perte de valeur pour les clients est restée inférieure à la correction moyenne des bourses, et cela grâce à des recommandations prudentes mettant l'accent sur les intérêts à long terme des clients.

Les revenus de commissions ne représentent toujours que 24% du produit bancaire total, ce qui laisse de la marge pour une croissance et un élargissement de la gamme de services.

La Banque J. Van Breda & C° est également active dans le financement d'équipements d'entreprise et de voitures personnelles via deux filiales à 100%.

Leasing J. Van Breda & C° entend devenir la société de leasing de référence pour les fournisseurs d'équipements de bureau, informatique, télécommunication et appareils médicaux. Toute l'organisation est axée sur le "small ticket lease", à savoir les contrats de moins de 250.000 euros.

Van Breda Car Finance est active dans toute la Belgique dans le secteur du financement et du leasing automobiles. Son but est d'être l'établissement de crédit numéro un pour les clients des grands concessionnaires indépendants.

Ces deux activités 'vendor' représentent ensemble un portefeuille de crédits de 500 millions d'euros.

Environ 95% des demandes de crédit sont traitées via www.vanbredavendor.com, un site exclusif et interactif.

La Banque J. Van Breda & C° entend rester un acteur de premier plan pour ces activités 'vendor', avec une organisation limitée et spécialisée, une productivité élevée et une grande efficacité au service de la clientèle.

Pour être la meilleure banque de relation dans les niches en question, la banque accorde beaucoup d'attention à sa politique du personnel. Cela commence par le recrutement de **collaborateurs hautement qualifiés**. Plus de 70% d'entre eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

Fin 2002, la banque occupait 391 personnes au total, contre 373 en 2001. Cette augmentation est notamment la conséquence de l'engagement en interne de 17 informaticiens spécialement chargés du développement de système.

De plus, le nombre de **chargés de relation** a augmenté de 10% en 2002. Pour 2003, on vise un nombre plus élevé encore afin de renforcer la force de vente.

L'approche orientée client est soutenue par une forte **occupation en personnel commercial**. Ces dernières années, le pourcentage de collaborateurs en contact direct avec la

clientèle n'a cessé de croître et atteint aujourd'hui près de 60% (exprimé en équivalents temps plein).

Perspectives pour 2003

La Banque J. Van Breda & C° a investi, ces dernières années, dans une extension significative de sa capacité commerciale, à la fois par le recrutement d'un grand nombre de nouveaux chargés de relation expérimentés et par l'ouverture de nouvelles agences, principalement à Bruxelles et en Wallonie.

La Banque J. Van Breda & C° est convaincue que dans les prochaines années, ces investissements contribueront de manière croissante à faire progresser les bénéfices de la banque.

La clientèle particulière que constituent les entrepreneurs et les titulaires de professions libérales requiert un service spécialisé, rapide et personnalisé.

La Banque J. Van Breda & C°, en tant qu'acteur spécialisé, occupe une position unique dans le paysage bancaire belge.

Les conditions du marché et les nombreuses incertitudes externes forment un contexte difficile qui exige une grande vigilance, en particulier dans le portefeuille de crédits.

En outre, la Banque doit s'efforcer en permanence de conserver son avantage en termes de coûts par rapport au marché, et cela via une stricte maîtrise des coûts.

Si ces conditions sont réunies, la Banque J. Van Breda & C° devra être en mesure d'obtenir, ces prochaines années, une nouvelle croissance de ses résultats.





Leasinvest SA

Pourcentage de contrôle AvH : **100%**

Pourcentage de participation AvH : **100%**

LEASINVEST consolidée (31 décembre)

(000 euros)	2002	2001	2000
Tot. produits d'exploitation	13.578	10.593	14.297
Résultat net	5.726	7.816	3.849
Cash-flow net	8.919	10.391	4.335
Fonds propres	57.127	44.426	39.060
Trésorerie nette	-149.304	-161.658	-136.764
Total du bilan	237.906	235.274	201.371
Personnel	20	22	22

Leasinvest Real Estate⁽¹⁾ (30 juin)

	2002	2001	2000
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	156,8	130,6	122,5
<i>Cours de bourse</i>			
le + bas	48,8	47,0	46,0
le + haut	56,3	56,0	55,5

⁽¹⁾ La Sicafi LRE est détenue par Leasinvest à raison de 40,77%

Leasinvest s'est développée en une 'banque spécialisée dans les affaires immobilières', avec pour activités centrales :

- > *Real estate asset management (e.a. via la sicafi Leasinvest Real Estate)*
- > *Développement immobilier et foncier*
- > *Real estate structured finance*

Résultats 2002

Leasinvest a réalisé en 2002 le troisième meilleur résultat consolidé de ses 20 années d'existence.

Le bénéfice net consolidé pour 2002 s'élève à 5,7 millions d'euros (2001 : 7,8 millions d'euros). Le bénéfice a été généré d'une part, par la contribution récurrente de la gestion de la sicafi immobilière Leasinvest Real Estate et l'activité de promotion foncière. D'autre part, Leasinvest a une fois encore réalisé des plus-values grâce à la rotation de son portefeuille, et notamment par la vente de Ekiport (bâtiment pour L'Oréal Belgilux à Anderlecht).

Aperçu des activités en 2002

Le marché des investissements pour les bureaux à Bruxelles a connu une année relativement bonne grâce à l'activité, en matière d'investissements, de sociétés immobilières étrangères (notamment allemandes), de compagnies d'assurances belges et de sicafi immobilières. L'activité immobilière à Bruxelles a été soutenue par le faible niveau des taux d'intérêt, un climat boursier pessimiste et une baisse des loyers, sans oublier des rendements élevés comparé à d'autres villes européennes.

Leasinvest s'est concentrée sur ses deux activités de base en



www.leasinvest.be

Belgique et au Luxembourg, à savoir l'investissement et la promotion dans le domaine de l'immobilier d'entreprise. Leasinvest, d'une part, possède en portefeuille une série d'immeubles de bureaux qu'elle loue ou donne en leasing, et assure d'autre part la promotion de terrains et de bâtiments.

Ces deux pôles d'activité assurent à Leasinvest des revenus constants, mais aussi la possibilité d'enregistrer des plus-values par la vente de projets réalisés et de terrains lotis.

Leasinvest gère directement et indirectement des actifs immobiliers pour un total de 500 millions d'euros, et ses fonds propres ont atteint 57 millions d'euros en 2002. Ackermans & van Haaren a notamment réalisé, début 2002, une augmentation de capital via la Société Nationale d'Investissement, une filiale à 100%, pour un montant de l'ordre de 10 millions d'euros. Ceci s'est fait par l'apport de son ancien siège central, au 63 de la rue Montoyer à Bruxelles.

INVESTISSEMENTS DANS L'IMMOBILIER

LEASINVEST REAL ESTATE (40,77%)

Avec des investissements d'une valeur de près de 270 millions d'euros fin 2002, la sicafi immobilière Leasinvest Real Estate a franchi l'an dernier le cap des 250 millions d'euros. Grâce à un dividende brut de plus de 7%, l'action fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des investisseurs. Leasinvest est l'actionnaire majoritaire et le gestionnaire de fonds de Leasinvest Real Estate.

Leasinvest Real Estate a clôturé son exercice au 30.06.2002 avec un résultat net consolidé de 12,8 millions d'euros, conforme aux prévisions. Au 30.06.2002, le total du bilan s'élevait à 288,7 millions d'euros avec des fonds propres de 152,8 millions d'euros, et le taux d'endettement avait atteint 44,94%.

Grâce à un taux d'occupation élevé et aux nouveaux projets, le rendement locatif avait augmenté au 30.06.2002 pour s'établir à 8,01% (contre 7,86% au 30.06.2001), garantie locative incluse.

Au 30.06.2002, le taux d'occupation était de 100% garantie locative incluse, et 97,11% garantie locative non incluse.

Durant l'année 2002, le portefeuille de Leasinvest Real Estate s'est étoffé grâce à l'acquisition de deux immeubles de bureaux situés, respectivement, à l'angle de la rue de Trèves et de la rue Belliard et dans le Parc scientifique Erasmus à Anderlecht. Le premier de ces deux bâtiments est loué à l'AELE (Association Européenne de Libre-Echange), l'autre est donné en leasing à L'Oréal Belgilux.

Leasinvest Real Estate dispose à présent (au 30.06.2002) de bâtiments répartis dans 14 sites, pour une surface totale de 192.542 m².

Le cours de l'action LRE a fluctué, durant l'année civile 2002, entre 49 et 56,30 euros, ce qui représente, au cours de clôture de 50,95 euros (au 31.12.2002), un décote de 8,35% par rapport à la valeur marchande du portefeuille.

(1) Par rapport à la NAV au 31.12.2002 dividende inclus : 55,59 euros

PROMOTION IMMOBILIÈRE

EXTENSA S.A. (filiale à 100% de Leasinvest)

La filiale Extensa, qui regroupe toutes les activités de promotion foncière de Leasinvest, a généré l'an dernier les revenus usuels provenant de ses lotissements et a reçu de l'Etat belge une indemnisation unique pour les dommages résultant de la planification territoriale. Extensa se concentre sur l'obtention de permis de lotir pour quelques terrains importants situés en zone d'extension de l'habitat, dont la réalisation peut être attendue à partir de 2004.

Le groupe Leasinvest-Extensa poursuit activement la réalisation des projets en cours à Anvers (G. Lemanstraat), Bruxelles (rue Montoyer) et Luxembourg (Gasperich).

Leasinvest aborde également le marché de l'immobilier via sa collaboration avec Stevibis et Implant. Stevibis a en portefeuille des projets à la fois à Anvers et à Bruxelles. Implant a des projets à Bruxelles et dans la région anversoise. En 2002, Implant a également repris des projets à Louvain.

Le site de Tour & Taxis est le théâtre de ce qui pourrait bien être l'un des projets urbanistiques les plus importants et les plus novateurs jamais réalisés à Bruxelles. Dans les prochaines années, Project T&T – une joint venture de Leasinvest et Robelco – développera petit à petit, sur ce grand terrain de 30 hectares proche du centre de Bruxelles, un nouveau quartier aux multiples aspects. Project T&T a élaboré à cet effet un Master Plan qui prévoit tout un éventail de fonctions urbaines touchant à l'habitat, au travail, au commerce et à la détente. Le développement du site prendra plusieurs années et se déroulera en plusieurs phases. Project T&T a obtenu en 2002, pour une partie du site, un permis d'urbanisme et d'environnement. Les entrepôts royaux seront les premiers à être rénovés et commercialisés. La rénovation du bâtiment sera terminée à la fin 2003. Le bâtiment accueillera des bureaux, des commerces et des ateliers. Pour la partie restante du site, un Plan particulier d'affectation du sol doit encore être élaboré. Un arrêté du gouvernement bruxellois adopté le 9 janvier dernier en a déjà tracé les grandes lignes.

STRUCTURED FINANCE

Leasinvest a notamment livré en 2002 l'immeuble de bureaux donné en leasing et l'entrepôt donné en location situés dans le parc Ragheno à Malines. Wolters Kluwer Belgique et plusieurs filiales y ont regroupé leurs sièges.

SERVICES IMMOBILIERS

Bopro, filiale de Leasinvest spécialisée dans les services immobiliers, a décroché diverses commandes en matière, notamment, de gestion de projet et de coordination de la sécurité. Bopro s'orientera également, à l'avenir, vers le développement de structures de type CPP (collaboration public-privé) dans le cadre de projets d'assainissement et de développement de 'brownfields'.

Prévisions pour 2003

Leasinvest prévoit pour 2003 un bénéfice net consolidé comparable au résultat de 2002.

A cet effet, Leasinvest continuera à assurer la rotation de ses actifs immobiliers. La rationalisation du portefeuille permettra en outre d'améliorer à court terme les structures bilantaires et de dégager, à moyen terme, une marge financière pour le cofinancement de projets de développement nouveaux ou existants.

Leasinvest Real Estate vise à atteindre, à plus long terme, une valeur d'investissement de 500 millions d'euros en mettant à profit le taux d'endettement autorisé de 50% et en procédant, le cas échéant, à des acquisitions de sociétés immobilières non cotées – ou en fusionnant avec de telles sociétés – via des transactions portant en partie sur des liquidités et en partie sur des actions.

Par ailleurs, Leasinvest Real Estate continue à suivre de près les mouvements de consolidation qui animent le secteur immobilier, tant en Belgique qu'à l'étranger.

L'entreprise attend une série de permis de bâtir et de lotir importants pour divers projets de promotion immobilière et foncière. La commercialisation de ces projets ne donnera cependant des résultats qu'à partir de 2004 et les années suivantes.

ASCO SA/ BDM SA

Pourcentage de contrôle AvH : 50%

Pourcentage de participation AvH : 50%

ASCO (31 décembre)

(000 euros)	2002	2001	2000
Primes brutes	13.195	13.183	10.385
Résultat net	-1.301	186	759
Fonds propres	6.009	7.322	7.152
Réservés brutes	15.267	15.423	16.795

BDM (31 décembre)

(000 euros)	2002 ⁽²⁾	2001	2000
Primes peçues	56.809	50.022 ⁽¹⁾	32.361
Chiffre d'affaires	6.335	5.550 ⁽¹⁾	3.288
Résultat net	413	469	560
Fonds propres	3.078	2.965	2.800
Personnel	73	66 ⁽¹⁾	36

⁽¹⁾ Chiffres combinés BDM - Bruns ten Brink

⁽²⁾ Chiffres consolidés BDM - Bruns ten Brink

ASCO est une compagnie d'assurances dont les agents souscripteurs sont situés en Belgique et aux Pays-Bas. BDM est représentant de compagnies d'assurances. Son activité est principalement l'assurance maritime et industrielle.

Le fait le plus marquant de l'année 2002 pour le secteur de l'assurance est la chute vertigineuse observée sur les marchés boursiers. Bien des compagnies d'assurances devront enregistrer une perte financière qui ne pourra pas être entièrement compensée par des résultats techniques.

L'activité dans ce secteur est toutefois de deux ordres : d'une part, la représentation de compagnies étrangères (BDM), et d'autre part, une activité de compagnie d'assurances (ASCO). De ce fait, les piètres résultats financiers de la compagnie ASCO sont tempérés par son résultat opérationnel positif et par le bénéfice en hausse de BDM et de sa filiale Bruns ten Brink BV à Amsterdam. Ces deux sociétés ont encaissé en 2002 quelque 56,8 millions d'euros.

BDM a affiché un résultat technique appréciable dans chacune des branches où elle opère et pourra compter, en 2003, sur la participation bénéficiaire ainsi obtenue dans l'ensemble des compagnies qu'elle représente. Le chiffre d'affaires a progressé de 12%, ce qui a permis de réaliser un bénéfice en hausse de 4% par rapport à 2001.

Bruns ten Brink BV, rachetée à Fortis par BDM, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 17%, tandis que le résultat net opérationnel a grimpé de 33%. A ce résultat viendra toutefois encore s'ajouter un bénéfice exceptionnel de 172.658 d'euros.

Les branches souscrites ont, dans leur ensemble, affiché un résultat technique en hausse, même si l'activité incendie est en perte. Au début de l'année, une division transport a été mise en place et le résultat opérationnel de cette première année d'activité est satisfaisant.

ASCO participe pour 50% à la compagnie d'assurance vie ASCO Life dont les primes encaissées ont été conformes aux attentes.

ASCO a pu entièrement répondre à ses obligations opérationnelles en utilisant ses moyens disponibles, sans devoir réaliser les pertes exprimées sur le portefeuille titre. L'inévitable réaménagement des conditions de réassurance aura un impact sur les frais de fonctionnement de ASCO en 2003.

Sofinim SA

Pourcentage de contrôle AvH : 74%

Pourcentage de participation AvH : 74%

SOFINIM SA (31 décembre)

(en millions d'euros)	2002	2001	2000
Sofinim sous-holdings à 100%	-1,39	6,90	10,31
Contributions des participations consolidées	-10,32	4,83	4,89
Axe Investments / Anbema ⁽¹⁾	0,27	-1,21	0,74
Aviapartner	0,04	-2,91	-0,43
Coditel	-11,78	7,08	4,89
Illochroma	0,59	0,07	-1,64
Mabeco ⁽²⁾			0,22
Synvest	-0,09	-0,04	0,36
Hertel Holding	0,30	0,52	0,60
Cindu ⁽³⁾			0,01
IDIM	0,22	0,01	0,09
Egemin International	-0,48	0,16	0,05
Oleon Holding	0,61	1,15	
Plus-values	-6,79	12,47	2,56
Total	-18,50	24,20	17,76
Valorisation EVCA	272,03	317,70	334,24

⁽¹⁾ En 2001 Sofinim a vendu l'entièreté de sa participation dans Anbema et a ensuite investi une partie du produit pour acquérir une participation directe dans Axe Investments, filiale de Anbema.

⁽²⁾ En 2001, Sofinim a acquis toutes les actions de Mabeco ce qui justifie le reclassement vers la rubrique sous-holding Sofinim.

⁽³⁾ Suite à la répartition du capital par Cindu en 2001, cette participation est passée sous le seuil de consolidation.



Via Sofinim, Ackermans & van Haaren est actif dans le domaine du private equity. Sofinim fournit du capital à risque à un nombre limité d'entreprises moyennes bénéficiant d'une bonne équipe de direction, d'une position concurrentielle solide et d'un potentiel de croissance. Contrairement à la stratégie d'investissement industriel de AvH, ceci se fait généralement par la prise de participations minoritaires.

Résultats 2002

2002 a été une nouvelle année difficile pour le secteur du "private equity". Les 'exits' acceptables n'étaient pas évidents à trouver, tandis que la conjoncture économique et l'incertitude sur les marchés financiers pesaient sur les résultats des participations. Dans ce contexte, Sofinim a pu limiter les dégâts grâce à une politique prudente en termes d'investissements et à des efforts accrus pour assurer le suivi de ses participations.

La valeur EVCA⁽¹⁾ (272 millions d'euros), qui est le meilleur indicateur de l'évolution de la valeur de Sofinim, a ainsi baissé de 39,4 millions d'euros ou 12,4% en 2002, avant la distribution par Sofinim des dividendes pour 2002. Au cours de la même période, les marchés financiers (Euronext Next 150) ont subi une baisse de 19,1%. De même, en comparaison avec ses collègues du secteur du 'private equity', Sofinim s'est comporté honorablement. La contribution bénéficiaire de Sofinim dans les résultats de Ackermans & van Haaren a été négative à raison de 18,5 millions d'euros. Cette contribution a été influencée négativement par l'absence de réalisation de plus-values d'une part, et d'autre part, par de nouvelles réductions de valeur à raison de 6,8 millions d'euros sur les participations et de 5,2 millions d'euros sur les actions



www.sofinim.be

SES Global, ainsi que par une contribution négative du groupe Coditel aux bénéficiaires à raison de 11,8 millions d'euros.

L'ampleur du résultat négatif de Coditel explique pourquoi, en 2002, la contribution globale des participations consolidées de Sofinim elle-même a été négative.

Cependant, la solide position bilantaire de Sofinim et la diversification de son portefeuille ont permis à Sofinim de ne pas procéder à des ventes sous-optimales en 2002. En outre, la société a pu soutenir financièrement ses participations à raison de 16,6 millions d'euros, et elle a également investi dans de nouvelles participations à raison de 10,0 millions d'euros. Cela porte le total des investissements de Sofinim en 2002 à 26,6 millions d'euros; ces investissements ont été réalisés dans 11 participations, dont Alural, Arcomet, Illochroma, Mercapital, NMC, Telenet et United Broadcast Facilities (anciennement Valkieser Communications).

Les montants des investissements sont ainsi restés conformes à la moyenne des années précédentes, en privilégiant un nombre restreint de nouveaux investissements. Par ailleurs, Sofinim a procédé à des désinvestissements qui, après réductions de valeurs (comme indiqué ci-avant) ou pertes comptabilisées, ont atteint 19,5 millions d'euros, et qui ont porté principalement sur Tibotec-Virco.

Pour 2003, Sofinim prévoit à nouveau des marchés difficiles et des possibilités d'exit limitées. En 2003, l'accent sera à nouveau mis sur un soutien actif du portefeuille actuel et sur de nouveaux investissements sélectifs. Dans ce cadre, on ne peut

pas exclure que la société acquière la majorité, ne fût-ce que temporairement, aux côtés d'une équipe dirigeante solide.

Aperçu des activités

En novembre 2002, Sofinim a acquis une participation de 21,9% dans le groupe NMC, actif dans le secteur de la transformation des matières synthétiques. En Europe, NMC est la référence en matière de conception, de production et de commercialisation de mousses synthétiques extrudées et moulées à base de polyéthylène, de polystyrène, de polyuréthane et de caoutchouc synthétique. Le groupe comprend quatre business units : Décoration (produits décoratifs tels que moulures décoratives ou éléments de plafond pour la décoration intérieure et les façades), Isolation (produits d'isolation pour tuyaux pour le secteur du chauffage, de la plomberie et de l'isolation), Nomafoam (solutions spécifiques en matière d'emballages industriels pour le secteur automobile, les sports et les loisirs) et "Do It Yourself" (produits de décoration et d'isolation). NMC occupe plus de 700 personnes, notamment dans des centres de production dans 4 pays européens. 95% du chiffre d'affaires de NMC sont réalisés à l'extérieur de la Belgique grâce aux exportations vers plus de 80 pays. La participation de Sofinim a pour but de renforcer la structure de l'actionariat ainsi que la structure financière du groupe NMC, notamment à la suite de l'acquisition du groupe allemand Schäfer en juin 2002. En 2002, un chiffre d'affaires de 106,8 millions d'euros a été réalisé, avec un bénéfice net de 6,0 millions d'euros et un cash-flow de 12,15 millions d'euros.



En 2002, dans le cadre d'un 'management buy-out' (MBO) et du réaménagement de certaines activités de **United Broadcast Facilities** (Sofinim 36,3% - anciennement Valkieser Communications), Sofinim a plus que doublé sa participation. Etabli à Hilversum (Pays-Bas), UBF fournit un ensemble intégré de services de support audiovisuels. Dans le cadre du MBO, UBF a vendu ses activités de post-production "high end" à l'ancien actionnaire majoritaire. UBF souhaite avant tout poursuivre le développement de ses activités dans les services de support audiovisuels, tant aux Pays-Bas que dans certains pays limitrophes. Avec un chiffre d'affaires de 44 millions d'euros et un bénéfice après impôts (plus-values comprises) de 2,6 millions d'euros, les performances de UBF se sont avérées meilleures que prévu.

Illochroma Labelling Group (Sofinim 70,8% - AvH 29,2%) est un groupe d'imprimerie actif dans le secteur des emballages et dispose de presses de rotogravure, de flexographie et d'impression offset. Par l'intermédiaire de ses succursales en Belgique, en Allemagne, en France, en Italie et en Pologne, le groupe est surtout actif dans le segment des étiquettes "wet-glue" pour le marché de la bière, de l'eau et des boissons fraîches. La filiale belge Alupa produit du papier aluminisé pour étiquettes et revêtements intérieurs ('innerliner') pour l'industrie du tabac. En améliorant constamment la rentabilité, toutes les entreprises du groupe – sauf une – ont pu enregistrer un résultat en hausse en 2002. Pour la troisième année successive, tant le chiffre d'affaires que le résultat du groupe

ont augmenté, ce qui témoigne également de la position grandissante et dominante occupée par Illochroma Labelling Group sur ses marchés. L'amélioration des résultats résulte tout à la fois d'une hausse de la productivité, d'une gestion rigoureuse des dépenses et de la rationalisation du parc de machines, ainsi que des succès commerciaux enregistrés sur des marchés existants et nouveaux. Par ailleurs, la maîtrise du fonds de roulement a également fait l'objet d'efforts intensifs. Engelhardt Drück a pu consolider sa position dominante sur le marché allemand des étiquettes, l'intégration de Mallez s'est mieux déroulée que prévu en France, et le repositionnement a commencé à porter ses fruits en Italie. La Belgique n'a pu enregistrer qu'une légère amélioration, tandis que les conditions décevantes sur le marché et les problèmes de production internes ont eu pour résultat de moins bons chiffres chez Alupa au premier semestre. Tous les éléments sont réunis pour que la croissance rentable qui a été mise en route se renforce, mais l'activité dans ce secteur est liée à celle des biens de consommation courante et est soumise, en outre, à des variations saisonnières. Dans ce contexte, une politique d'investissement mesurée devrait permettre de poursuivre l'apurement de la dette.

Avec 180.000 abonnés à Bruxelles (B) et au Grand-Duché de Luxembourg, l'activité de télédistribution de **Coditel Brabant** (Sofinim 20,5%) est restée stable en 2002. La vente d'accès Internet à large bande sur le réseau n'a cessé de se développer. Après qu'il ait été mis fin à l'exploitation du réseau à Uccle (B),

à la fin de l'année 2000, et suite à la diminution des travaux pour le compte de tiers dans le domaine des fibres optiques, la structure des coûts a été adaptée par le biais d'une procédure de licenciement collectif. Le chiffre d'affaires de Worldcom Belgium, une participation à 50%, a enregistré une nouvelle croissance de 7%. Worldcom Belgium a ainsi bien résisté, en dépit des problèmes financiers considérables qu'a connus Worldcom, le partenaire de la joint-venture, et qui se sont répercutés sur la filiale, notamment sur le plan commercial. Cet opérateur de télécoms, très rentable, a ainsi confirmé sa position en tant que principal concurrent de Belgacom sur le marché des entreprises. Diverses reprises et moins-values sur des participations financières cotées et privées aux États-Unis ont néanmoins entraîné une perte unique, mais considérable, d'un montant de 70 millions d'euros, intégrée dans les résultats de Sofinim.

Unisel (Sofinim 27,5%), qui exploite les magasins de vêtements E5-Mode via sa participation dans SCF (Unisel 90,7%), une société cotée en bourse, a une nouvelle fois réussi, sur un marché en recul, à augmenter sensiblement tant son chiffre d'affaires que sa marge. Divers éléments expliquent ce succès persistant : des collections adaptées à des prix corrects, le lancement réussi d'opérations de marketing telles que le magazine E5-Mode, des efforts accrus en matière de rénovations et d'ouvertures de magasins, et une intégration réussie avec les activités en Lituanie sur le plan de la coordination de la production textile. Par ailleurs, Unisel a vendu à SCF ses bien immobiliers liés à E5-Mode. Enfin, Unisel et SCF ont eu une série d'entretiens avec des interlocuteurs industriels durant l'année écoulée en vue d'étendre leurs activités, mais ces entretiens sont restés sans résultats jusqu'à présent, exception faite de l'acquisition d'une participation de 51% dans la chaîne d'articles de sport Sportorama. Malgré tous les investissements mentionnés, le groupe a maintenu son endettement net à un niveau très bas. Début 2003, l'actionnariat de Unisel et SCF a été restructuré, avec pour résultat une augmentation du 'free float' de SCF. Sofinim a ainsi acquis une participation directe de 25% dans SCF et a vendu ses actions Unisel, une opération qui a donné lieu à une importante plus-value.

Pour **Oleon Holding** (Sofinim 28,4%), l'année 2002 a été plus difficile que prévu. Des évolutions imprévues sur les marchés de matières premières ont eu pour conséquences l'arrivée de nouveaux acteurs et des marges moins élevées. Les prix défavorables de la glycérine et une évolution positive – mais néanmoins inférieure aux attentes – des ventes pour une série d'esters spécialisés, n'ont pas permis de compenser entièrement ces phénomènes. D'autre part, Oleon a dû intégrer la société norvégienne Hydro Oleochemicals, reprise fin 2001, au niveau commercial et comptable et sur le plan des techniques de production. Ces conditions ont mis sous pression les résultats d'exploitation et les résultats nets, mais n'ont pas empêché Oleon de clôturer avec un bénéfice net de 2,9 millions d'euros. En 2003, Oleon se concentrera temporairement sur la croissance générée en interne, tandis que la nouvelle installation de glycérine sera mise en production et que divers autres investissements importants seront mis en œuvre. Tout ceci devrait assurer une nouvelle croissance du bénéfice net.

Les activités de **Hertel Holding** (Sofinim 36,0%) se situent dans trois secteurs : les services d'entretien (travaux d'isolation et de conservation, élimination de l'amiante, rayonnements, construction d'échafaudages) notamment pour la (péto)-chimie et l'industrie de production d'électricité, la production et la vente de matériaux d'isolation et d'articles techniques en caoutchouc, et le travail intérimaire via une joint-venture avec le groupe néerlandais Stork. Malgré les conditions difficiles du marché, Hertel a réussi une fois de plus à augmenter de 11,9% son chiffre d'affaires qui atteint ainsi 277,3 millions d'euros et à réaliser dans le même temps un bénéfice en hausse. Tous les pays et secteurs ont amélioré leur chiffre d'affaires et leur bénéfice, mais les activités dans le domaine des services d'entretien aux Pays-Bas et les marchés étrangers dirigés depuis les Pays-Bas sont restés en deçà des attentes. Les mesures qui s'imposaient ont donc été prises à ces niveaux. Dans le contexte conjoncturel actuel, les performances de Hertel sont dès lors assez remarquables, et la société confirme sa réputation d'entreprise stable et en croissance. Ceci confirme également que le passage à la nouvelle équipe de direction se déroule comme prévu.

Chez **AXE Investments** (Sofinim 48,3%), société d'investissement axée sur la gestion de biens immobiliers et le secteur ICT avec une participation notamment dans Covatel-Telindus en plus de quelques fonds spécialisés, les activités ont porté avant tout sur la gestion des actifs actuels. La contribution d'AXE au résultat de Sofinim est donc resté relativement limité. Par contre, l'année 2003 a déjà bien commencé grâce à la vente d'une partie du patrimoine immobilier.

Par l'intermédiaire de **AviaPartner**, Sofinim (25,0%) est présent dans le plus grand réseau de services passagers - cargo - tarmac d'Europe continentale. AviaPartner est présent dans 33 aéroports européens répartis dans 6 pays. Après une année 2001 tumultueuse pour l'ensemble du secteur (11 septembre) et pour AviaPartner (liquidation de Novia), le rétablissement de la rentabilité était prioritaire. Dans cette optique, le chiffre d'affaires a augmenté de 13,4% au total pour atteindre 236,2 millions d'euros, le cash-flow opérationnel a presque doublé à 17,7 millions d'euros et le résultat net est redevenu positif. AviaPartner a pu enregistrer divers succès commerciaux. À Bruxelles (B) le fichier clientèle s'est encore étoffé. Aux Pays-Bas, Amsterdam a continué à évoluer favorablement et AviaPartner a été invité à démarrer des activités à Rotterdam. En France, il y a eu le démarrage à Grenoble, ce qui porte le réseau français à 12 aéroports. En Allemagne, les opérations à Düsseldorf ont été mises en route et la concession à Munich a été renouvelée pour 7 ans, de sorte qu'AviaPartner y est actuellement présent dans 11 aéroports. Enfin, en Italie, AviaPartner est présent à Bologne, à Turin et, depuis le début de 2002, à Venise. Des possibilités d'accès à Milan et à Rome sont attendues pour 2003. AviaPartner a réussi de manière autonome à mettre sur pied l'un des réseaux européens les plus performants. Les mouvements de consolidation à venir pourraient également présenter des opportunités pour AviaPartner.

Le holding diversifié **Atenor Group** (Sofinim 15,5%) a continué à investir dans divers projets immobiliers dans la région bruxelloise en 2002 (Boulevard du Souverain et projet "Laurentide" dans le quartier du Nord). En ce qui concerne le pilier immobilier, 2002 a été caractérisée par l'absence de

plus-values majeures. Quant aux entreprises du secteur 'industriel' dans lesquelles Atenor est actionnaire de référence, Maternaco a plus ou moins confirmé les résultats de l'année dernière, tandis que les performances de ImaG sont clairement inférieures aux attentes. L'année 2003 a toutefois commencé de manière très positive par la signature, avec les pouvoirs publics, de contrats de location portant sur le projet North Galaxy à Bruxelles-Nord, de sorte que cette année peut être envisagée avec confiance.

Sofinim participe, via deux fonds (SPEF I – 2,0%, SPEF II – 1,3%), à la société d'investissement **Mercapital**, établie dans la péninsule ibérique. Créé en 1997, le fonds SPEF I (258 millions d'euros) est entièrement investi ; des désinvestissements devraient donc avoir lieu en fonction des opportunités au cours des prochaines années. Au sein de ce fonds, ADLI (vente de matériel informatique), ABS (consultance dans le domaine ICT), Piaggio (vélomoteurs) et Occidental H&R (chaîne hôtelière) ont dû faire face à une baisse de leur chiffre d'affaires. Quiron (hôpitaux) et Grupo Logistico Santos (logistique et entrepôts) ont enregistré une nouvelle croissance, tandis que Record Rent a Car (location de véhicules) et Hospiten (hôpitaux) se sont fort bien comportés. Chez Xfera (opérateur UMTS), Broadnet (opérateur de boucle locale sans fil) et Ydilo (reconnaissance vocale automatisée) les activités ont été fortement réduites. Le deuxième fonds, lancé fin 2000 avec des capitaux d'investissement d'un montant de 600 millions d'euros, a mené à terme trois dossiers d'investissement en 2002. Un tiers du fonds a ainsi été investi. SPEF II est ainsi devenu le principal actionnaire de la chaîne de distribution d'articles d'aménagement intérieur KA International. Cette chaîne est active dans plusieurs pays européens, avec un chiffre d'affaires de plus de 100 millions d'euros. Le fonds a également acquis une participation minoritaire importante dans Wellness Experts, une chaîne de clubs de fitness en Espagne, et une participation majoritaire dans le groupe Bodegas LAN qui opère dans la production de vins Riojas. Parmi les participations existantes, Guascor (production d'énergie 'verte') traverse une période difficile, mais Jofel Industrial (leader du marché espagnol dans le secteur des produits hygiéniques pour chaînes hôtelières et communautés) a bien résisté.

Synvest (Sofinim 48,3%) est le principal actionnaire du groupe belge VUM, actif dans les médias. Ce groupe édite une série de quotidiens et de toutes-boîtes gratuits. En outre, VUM est très actif dans l'imprimerie commerciale et opère également dans la régie publicitaire, le secteur audiovisuel, l'imprimerie et l'Internet. En 2001 et 2002, le groupe VUM a réalisé un 'turn-around' impliquant des économies importantes, ce qui a permis de présenter à nouveau un bénéfice net – limité – en 2002. Sur un marché de la presse quotidienne toujours en recul, la plupart des journaux ont pu maintenir leur tirage, voire gagner des parts de marché. En 2002, le groupe a porté à 100% sa participation dans les toutes-boîtes (Groupe Plus). Après la vague d'investissements de ces dernières années, le groupe VUM peut envisager l'année 2003 avec confiance, malgré la conjoncture incertaine.

IDIM (Sofinim 37,5%) est actif dans la région bruxelloise et réalise des projets immobiliers à usage commercial et résidentiel. En mai 2002, le nouveau bâtiment de l'Oréal a été livré, dans le parc scientifique Érasme à Anderlecht. La réalisation du "Brussels Technopark" à Neder-over-Heembeek a également démarré. Un premier bâtiment de 6.500 m² a été achevé, sur une série de 12 bâtiments qui seront réalisés à terme sur ce site. La construction du deuxième bâtiment, qui aura une surface de 15.400 m², a démarré à la fin de l'année 2002.

L'activité de base du groupe **Arcomet** (Sofinim 10,0%) est la location de grues pour chantiers de construction, qu'il s'agisse de grues-tour ou de grues automotantes. La location comprend l'ensemble des services requis, à savoir l'étude, le montage, les grutiers, l'entretien et le transport. A cela s'ajoutent un département de production pour grandes grues automotantes et un département de 'trading'. Grâce à cette politique résolument tournée vers la location et les services connexes, le groupe Arcomet occupe actuellement une position de premier plan sur ce marché qui reste assez fragmenté. 2002 a été une mauvaise année pour Arcomet, le résultat ayant notamment souffert de la crise profonde qui frappe le marché allemand de la construction. Voilà pourquoi diverses initiatives ont été mises en place au cours du second semestre, afin de réduire la base de dépenses et de renforcer la

structure du management. Le rythme des investissements a également été réduit de manière drastique afin de rétablir les rapports bilantaires, tandis que les actionnaires, dont Sofinim, ont continué à libérer le capital. Pour 2003, on prévoit à nouveau un bénéfice.

Egemin International (Sofinim 24,6%) est un spécialiste de premier ordre dans le domaine du "material handling" et de l'automatisation des processus. Egemin est solidement positionné dans l'industrie pharmaceutique, la (pétro)chimie, l'alimentaire et le secteur des (non-)ferreux. Pour Egemin, 2002 a été une année difficile au cours de laquelle la demande de biens d'investissement durables a diminué de manière radicale et de grands projets d'automatisation ont été reportés. Les charges structurelles ont été réduites grâce à des interventions rapides. Egemin a néanmoins dû clôturer l'année avec une perte de 2,7 millions d'euros. Si la conjoncture reste plus ou moins inchangée, la société devrait être en mesure d'atteindre un break-even en 2003. Les cash-flows libres substantiels permettront de poursuivre l'apurement des dettes, les besoins en matière d'investissement étant limités.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 mars 2002, **Medisearch International** (Sofinim 48,5%) a affiché d'excellentes performances et a poursuivi sa croissance des années antérieures. Le chiffre d'affaires a augmenté de 39% pour s'établir à 9,4 millions d'euros et le bénéfice net a progressé de 30%. En tant que 'contract research organisation' (CRO), Medisearch International mène des études cliniques pour des entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques ; ceci inclut la conception et l'exécution de tests cliniques, la gestion des données, l'analyse statistique et le traitement des résultats. Elle assure par ailleurs le détachement de personnel de recherche clinique auprès de l'industrie pharmaceutique.

Chez **Cindu** (Sofinim 49,5%) par contre, la filiale Cindu Chemicals a connu une année difficile, mais le démantèlement de la structure de holding s'est poursuivi et a généré des résultats positifs. Cindu Chemicals (Cindu 50%, avec l'entreprise sidérurgique Corus) est actif dans le raffinage du coaltar, le stockage pétrolier et le transport de goudron. Comme en

	Industrie	Services	ICT/Biotech
	70,8% Iilochroma*	25,0% AviaPartner	20,5% Coditel
	49,5% Cindu	48,3% Axe Investments	19,7% Xylos
	36,0% Hertel	27,5% Unisel	6,3% Netfund Europe
	2,0% Lamitref	15,5% Atenor	24,2% AdValvas Group
	45,0% Corn. Van Loocke	37,5% IDIM	48,5% Medisearch Int.
	26,3% Alural	Mercapital	1,9% Telenet
	13,6% IDOC	24,6% Egemin	
	28,4% Oleon	10,0% Arcomet	
	48,3% Synvest (28,7% VUM)	5,1% Cyril Finance	
	21,9% NMC	36,3% UBF**	

* Sofinim : 70,8% - AvH : 29,2%
 ** United Broadcast Facilities
 (avant "Valkieser")

2002, l'accent est mis en 2003 sur la rentabilisation des activités chez Cindu Chemicals, un objectif tout à fait envisageable mais qui reste fortement lié aux évolutions chez les fournisseurs de matières premières. La réalisation du vaste patrimoine immobilier fera également l'objet d'une attention accrue.

En 2002, la faiblesse de la conjoncture dans les pays occidentaux et la baisse des marchés financiers depuis trois années consécutives ont contrarié la société française **Cyril Finance** (Sofinim 5,1%) établie à Paris. L'entreprise a ainsi clôturé avec une légère perte. Cyril est une institution financière de taille moyenne spécialisée d'une part dans la gestion de fortune pour une clientèle institutionnelle, et d'autre part dans des activités de 'corporate finance' pour les PME françaises. Ce sont les activités de 'trading' qui ont souffert le plus (-50%), tandis que les activités pour compte propre (-7%) et les activités de gestion (-6%) ont relativement bien résisté. Le total des avoirs en gestion est resté stable à 1,4 milliard d'euros. De même, les activités en tant que société boursière ont été satisfaisantes. Compte tenu de la baisse des revenus, les charges fixes en légère augmentation sont plus lourdes

à supporter. Cogefi, un gestionnaire de fortune français qui s'adresse avant tout à une clientèle de particuliers et dont Cyril Finance détient 34%, s'est également bien comporté. Une politique attentive de maîtrise des coûts et une attitude prudente dans l'octroi de garanties devraient permettre de renouer avec la rentabilité en 2003, sous réserve de bouleversements sur les marchés.

Chez **Alural Belgium** (Sofinim 26,3%), qui opère dans le traitement de surface de l'aluminium (laquage et anodisation, principalement pour le secteur de la construction) et qui est l'un des principaux laqueurs indépendants de profilés d'aluminium en Europe, la rentabilité a pu être rétablie en grande partie, avec un bénéfice net de 0,8 million d'euros et un cash-flow opérationnel de 3,7 millions d'euros. La nette amélioration de la productivité et de la qualité a largement compensé le recul du marché. Grâce à sa politique axée sur le service et à ses efforts constants en matière d'investissements, Alural apparaît comme l'une des rares sociétés de son secteur à se trouver en bonne position pour affronter les prochaines années. Par ailleurs, la participation d'Alural dans Ralpaint

(activités de laquage sur chantier) et ADIC (travaux de découpage, de pliage et d'isolation) a été portée à 100%. En 2003, la société continuera à se concentrer sur les améliorations opérationnelles internes et sur une nouvelle extension de l'équipe de direction. En 2002, Sofinim a continué à investir de façon limitée dans Alural.

Chez **Corn. Van Loocke** (Sofinim 45,0%) également, l'année 2002 s'est déroulée sans problèmes. Corn. Van Loocke produit des composants chimiques semi-finis pour l'industrie des encres, peintures et vernis. Le groupe est l'un des principaux producteurs européens de savons métalliques et produit également des résines synthétiques pour les revêtements de surfaces, des acides carboxyliques et des produits pour la protection du bois. Grâce à une occupation accrue de la capacité installée au cours des années précédentes, Corn. Van Loocke a présenté de solides résultats l'année dernière, ce qui lui a permis de doubler le cash-flow opérationnel, à 2,0 millions d'euros. Vu le nombre de nouveaux projets actuellement à l'étude, la croissance semble également assurée pour les prochaines années.

IDOC (Sofinim 13,6%) produit des documents d'identité plastifiés et protégés pour la Belgique et le Luxembourg. La vague d'investissements entamée en 2001 est arrivée à son terme au cours de l'exercice précédent. Ces investissements devront permettre à IDOC de s'imposer comme un acteur important sur le marché belge des 'smart cards', avec à la clé une diversification par rapport aux activités traditionnelles dans le domaine des documents d'identité.

Xylos (Sofinim 19,7%) est actif, d'une part, dans le domaine des formations informatiques, et fournit d'autre part des solutions IT intégrales à de grands groupes européens de l'industrie et des services. En 2002, Xylos a pu renforcer sa position en tant que spécialiste de l'intégration des réseaux et des applications. Une grande partie des activités porte sur les solutions et services liés à la gestion de grands parcs de postes de travail et de serveurs informatiques. Dans ce cadre, Xylos a pu conclure une série de contrats avec diverses autorités publiques. Xylos a pu maintenir sa rentabilité malgré les difficultés

sur les marchés ICT et grâce à la réduction de ses dépenses. En 2002 également, après des années de croissance tumultueuse, **AdValvas Group** (Sofinim 24,2%), un groupe Internet diversifié, a pleinement subi les effets du ralentissement de l'économie et de l'évolution de l'environnement pour les activités liées à l'internet.

Cette situation a conduit AdValvas, conformément à ce qui avait été annoncé l'année dernière, à vendre ou mettre à l'arrêt des départements ou activités déficitaires dans lesquels AdValvas ne dispose pas d'une masse critique ou d'atouts suffisants pour garantir une croissance rentable de manière indépendante. Dorénavant, AdValvas se concentrera sur ses solutions technologiques dans le domaine de la facturation électronique et des 'smart cards' (notamment SIS).

Lamitref Industries (Sofinim 2,0%) est l'un des principaux producteurs européens de produits semi-finis en cuivre et aluminium, notamment grâce à sa technologie unique Conti-M®, avec des positions solides sur le marché des applications électriques, automobiles ou mécaniques et dans la construction. L'entreprise possède deux établissements en Belgique et un en Allemagne, occupe 1.600 personnes et a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 560 millions d'euros, pour un volume de ventes de 300.000 tonnes au total. En 2002, les raffineries de cuivre ont été fermées et des négociations ont commencé en vue de la création d'un ensemble plus important sur les marchés où Lamitref est actif.

Net Fund Europe (Sofinim 6,3%) est un fonds "closed-end" géré par Mitiska qui investit dans le secteur européen de l'Internet. En 2002, l'accent a été mis entièrement sur la gestion des participations existantes.

En 2002, Sofinim a également participé à la recapitalisation et à la restructuration de l'actionnariat de **Telenet** (Sofinim 1,9%). Ceci a permis de mener à bien l'apport de l'activité de télédistribution des intercommunales mixtes, lesquelles assurent un cash-flow stable et substantiel. Au niveau opérationnel, l'équipe de direction dynamique a maintenu l'entreprise sur de bons rails, si bien qu'en fin d'année, le seuil des 300.000 clients pour l'internet à haut débit a pu être franchi.

Autres investissements

AD'ARMA (66,82%)

Les agences de communication De Kie et G&Co, filiales du groupe Ad'Arma, ont poursuivi le déploiement de leurs activités en 2002, une année durant laquelle la situation du marché n'était pas particulièrement porteuse. G&Co, grâce à une clientèle stable, a pu enregistrer des résultats satisfaisants. De Kie, par contre, a été contraint de mettre en oeuvre une restructuration et a commencé, dans le courant de l'exercice, à prospector activement de nouveaux clients. Sous la gestion d'une nouvelles direction, ces efforts devraient en principe porter leurs fruits dans le courant de l'année 2003. Au niveau du holding de communication Ad'Arma, on a poursuivi activement la stratégie visant au développement d'un groupe de communication belge pluridisciplinaire.

BIAC (4,66%)

L'année 2002 a été marquée d'une part par les conséquences de la faillite de la Sabena et d'autre part par la mise en service de la nouvelle Jetée A.

La disparition de la Sabena, qui représentait en 2000 quelque 50% de l'activité passager de l'aéroport de Bruxelles-National, a eu un impact brutal sur l'évolution du nombre de passagers qui s'est établi à 14,5 millions contre 19,6 millions en 2001, soit une baisse de 26%. Si la baisse du nombre de passagers locaux est restée limitée à 4,5%, celle du nombre de passagers en transfert a été de près de 80%. Il est cependant à noter qu'une reprise progressive s'est manifestée tout au long de l'année, le second semestre étant nettement moins défavorable que le premier.

L'ouverture de la nouvelle Jetée A, le 15 mai 2002, dans les délais et budget initialement prévus, a permis de repositionner l'aéroport de Bruxelles comme un des plus performants en Europe. Ce nouveau terminal est exclusivement réservé au trafic à l'intérieur de la zone Schengen. Les effets de cette mise en oeuvre se sont déjà fait sentir en terme de qualité,

l'aéroport progressant sensiblement dans le classement de l'IATA, sans encore atteindre l'objectif fixé pour 2003 d'être dans le Top 5 européen. Simultanément, Bruxelles a rejoint le sommet du classement en terme de ponctualité.

Les résultats financiers ressentent fortement les conséquences négatives des activités. Cependant les mesures de réduction de coût ont permis d'en atténuer l'impact. C'est ainsi que le résultat avant impôt est légèrement positif tandis que l'EBITDA, avec 94,6 millions d'euros, est en progrès par rapport à 2001 (85,5 millions d'euros).

IBF INTERNATIONAL CONSULTING (100%)

En 2002, IBF a géré plus de 20 contrats de consultance à long terme et plus de 90 à court terme pour des pays en voie de développement ou en transition économique tels que le Honduras, l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, la Lituanie, la Bosnie et le Vietnam. Ces contrats sont financés par de grandes institutions internationales telles que l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque africaine de Développement et la Banque interaméricaine de Développement. Les contrats portent sur une assistance économique (promotion du commerce et des investissements), sociale (lutte contre la pauvreté), éducative (enseignement primaire, secondaire et professionnel) et institutionnelle (modernisation et réforme des services publics, harmonisation de la législation). IBF dispose à cet effet d'une base de données de plus de 8.000 experts.

Le site web www.assortis.com, lancé en 2001, connaît un succès certain comme en témoigne le nombre croissant de clients qui se font enregistrer ou renouvellent leur inscription. Ce site web propose aux entreprises internationales des services tels que la communication par e-mail d'opportunités commerciales ou des listes récapitulatives d'entreprises suivant les secteurs, pays et sociétés financières de leur choix. Il permet aux entreprises d'accéder à une base de données étendue d'experts internationaux (6.000) et d'entreprises (15.000). Ces services sont fournis sur mesure et sont extrêmement performants. Des services complémentaires ont par ailleurs été développés, notamment le Resume Management System (gestion simplifiée de bases de données de curriculum

vitae) et le Tender Board (qui donne un aperçu complet et convivial du cycle de projet pour des projets sélectionnés au sein d'une entreprise).

Outre son partenariat en Asie centrale, IBF a également investi dans une société de consultance en Espagne et a poursuivi sa bonne collaboration avec les entreprises locales afin de maintenir un contact étroit avec les organisations bénéficiaires.

En 2002, IBF a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 millions d'euros. Il faut ajouter à cela la gestion de fonds spéciaux pour un montant de 3 millions d'euros. Des activités commerciales importantes ont été menées cette année chez Assortis et IBF a mené à bien une acquisition en Irlande. A la fin 2002, le portefeuille de contrats signés offrait de bonnes perspectives pour 2003 et 2004. (www.ibf.be)

SIPEF (18,04%)

Sipef est une entreprise agro-industrielle belge, cotée à Euronext Brussels. Elle détient principalement des participations majoritaires dans des plantations tropicales qu'elle gère et exploite. La production et la commercialisation d'huile de palme constituent son activité principale, mais elle possède également des plantations de caoutchouc, thé et fruits tropicaux.

La politique de concentration du groupe a été poursuivie durant l'exercice écoulé et a eu pour effet de limiter géographiquement ses participations principalement à quatre pays. L'Indonésie, qui représente 47% du chiffre d'affaires du groupe, reste le principal pays avec des productions d'huile de palme, de caoutchouc et de thé. Vient ensuite la Côte-d'Ivoire qui, à travers ses activités dans l'huile de palme et les fruits, réalise 27% du chiffre d'affaires.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée représente 18% du chiffre d'affaires, et grâce à l'expansion de ses activités dans le domaine du thé, le Vietnam a repris au Congo la place de quatrième centre de production du groupe. Sur le plan des produits également, la politique de concentration s'est poursuivie, si bien que l'huile de palme, le thé et les fruits tropicaux représentent désormais 98% du chiffre d'affaires.

Les résultats d'exploitation du Groupe Sipef ont enregistré une hausse considérable de plus de 400% par rapport à l'exercice précédent. Ce redressement remarquable doit être avant tout attribué à l'amélioration des prix de l'huile de palme et du caoutchouc ainsi qu'à l'arrêt et à la vente d'activités déficitaires.

En raison d'une offre de production surabondante – et largement supérieure à la demande – en huiles végétales telles que l'huile de palme, de soja et de colza, les prix de l'huile de palme ont atteint leur niveau le plus bas en 2001. Durant l'exercice écoulé, grâce à une demande en hausse en provenance de Chine et de l'Inde, nous avons cependant assisté à un revirement dans la fixation des prix pour ces huiles, ce qui a fait monter les prix sur le marché mondial ; de USD 286 CIF la tonne en moyenne en 2001, ils sont ainsi passés à USD 315 la tonne en moyenne pour 2002, et ont même atteint USD 465 la tonne à la fin de l'année.

Suite au ralentissement de l'économie mondiale, des prix catastrophiques ont également été enregistrés en 2001 pour le caoutchouc naturel, atteignant leur niveau le plus bas en 30 ans. Ici aussi, Sipef a bénéficié d'un revirement sur le marché avec un redressement des prix du caoutchouc en cours d'année : de USDct 55 le kilo FOB à USDct 84 le kilo fin 2002. Dans l'ensemble, les prix du thé sont restés inchangés, même si les qualités supérieures ont vu leur cotation quelque peu augmenter.

L'amélioration de la productivité des plantations du groupe dans la plupart des filiales a par ailleurs entraîné une hausse de plus de 7% de la production d'huile de palme du groupe, et l'on a relevé une tendance similaire pour le caoutchouc.

Le taux d'endettement élevé, consécutif à l'expansion des activités d'huile de palme en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée en une période de baisse des prix, a pesé sur les résultats financiers du groupe. Par ailleurs, en raison de la dévaluation de la monnaie locale en Papouasie-Nouvelle-Guinée, des écarts de conversion négatifs non réalisés ont été enregistrés sur les financements en USD et EUR, et les



amortissements du goodwill de consolidation sur les activités en Papouasie et en Côte-d'Ivoire ont finalement conduit à des résultats financiers négatifs. En règle générale, une monnaie locale faible est profitable aux activités de Sipef dans la mesure où les prix de vente sont libellés en USD.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 12,1 millions d'euros, contre une perte de 0,8 millions d'euros l'année précédente. D'autre part, Sipef a constitué en 2002, au niveau mondial, des provisions pour pension là où cela s'avérait nécessaire ; ces provisions ne sont toutefois pas admises fiscalement, si bien que le niveau d'imposition global du Groupe est resté relativement élevé. L'exercice a été clôturé sur un bénéfice, part du groupe, de 6,0 millions d'euros, comparativement à une perte de 1,9 millions d'euros l'année précédente.

Le cash-flow consolidé s'élève à 17,3 millions d'euros, dont 10,7 millions d'euros ont été consacrés à des investissements dans divers projets. Outre les investissements de remplacement usuels, le Groupe Sipef a achevé en 2002 la construction de la deuxième usine d'huile de palme à Hargy Oil Palms, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et a mis cette installation en service. Cette usine dispose d'un système pour la production de compost, les fruits de palmier vides étant traités avec les eaux usées en vue de produire un engrais organique. Ce procédé est ici appliqué pour la première fois au monde sur une base commerciale. En Indonésie, l'usine de production de thé

de Cibuni a été étendue et modernisée, tandis que dans le port de Padang a commencé la construction d'un terminal pour réservoirs d'huile, destiné à soutenir l'extension de Agro Muko.

Malgré ce programme d'investissements, Sipef a réussi à réduire son endettement de 5,7 millions d'euros. La réduction des dettes financières restera, à l'avenir, la priorité de la direction de Sipef ; dans ce cadre, il est envisagé de céder des activités-clés et de vendre certains actifs en vue d'accélérer la diminution de l'endettement.

Les perspectives du Groupe Sipef sont favorables. Les prix de l'huile de palme et du caoutchouc sont actuellement supérieurs aux prix moyens de l'année écoulée, et les programmes d'extension peuvent laisser espérer une augmentation de la production d'huile de palme. Si ces conditions se maintiennent, les résultats d'exploitation devraient encore progresser.

Sipef espère également mener à bien, en 2003, l'acquisition de participations majoritaires de 50% dans Hargy Oil Palms en Papouasie-Nouvelle-Guinée et de 40% dans Phu Ben Tea Company au Vietnam.

Malgré ces acquisitions supplémentaires, le groupe maintiendra sa stratégie, à savoir se concentrer sur ses activités de base et réduire son endettement.

CH. LE JEUNE LIMITED (60,58%)

Ch. Le Jeune Limited est le plus ancien courtier d'assurances de Belgique (fondé en 1843) et se profile comme consultant pour l'industrie et le commerce.

Réalisations en 2002

Sur un marché de l'assurance radicalement transformé après le 11 septembre 2001, les entreprises ont plus que jamais besoin de services et de savoir-faire d'un courtier professionnel. Nous sommes clairement passés d'un marché de l'offre à un marché de la demande, ce qui favorise le courtage. Le rôle du courtier, remis en question ces dernières années, est actuellement jugé plus indispensable que jamais dans un monde où il devient de plus en plus difficile de couvrir certains risques à un prix économiquement acceptable.

L'année 2002 a été clôturée avec un bénéfice avant impôts de plus de 1 million d'euros, ce qui représente une marge de 26% sur le chiffre d'affaires et une croissance de 55% par rapport à 2001. Le chiffre d'affaires a fortement progressé dans pratiquement tous les départements.

Ces excellents résultats montrent une fois de plus la capacité de résistance d'une société de courtage de taille moyenne, mais spécialisée. Face aux entreprises actives dans le monde entier, Le Jeune peut offrir à ses clients une solution alternative grâce à Assurex Global. Ce réseau mondial de courtiers indépendants, auquel Le Jeune est affilié, est présent dans presque tous les pays du monde et assure, avec plus de 14.000 collaborateurs, un chiffre d'affaires en primes encaissées de l'ordre de 14 milliards d'euros.

Grâce à son envergure et à sa rentabilité, Le Jeune est en mesure d'attirer et de conserver les collaborateurs adéquats – chacun spécialisé dans son propre domaine –, ce qui se traduit par une grande fidélité de la clientèle.

Perspectives pour 2003

En 2003, Le Jeune continuera à se profiler comme un acteur de niche dans ses domaines d'activité. La société continuera à mettre en avant la valeur ajoutée que peut apporter un courtier

créatif et professionnel. L'incertitude croissante dans de nombreux domaines et la situation financière délicate des assureurs n'est certainement pas de nature à infléchir cette évolution dans les prochaines années. En cas de reprise économique, la croissance dans le domaine des assurances de transport, très sensibles à la conjoncture, devrait encore s'accroître.

La République Démocratique du Congo, où Le Jeune a traditionnellement des relations privilégiées avec ses clients, apportera une nouvelle contribution à cette croissance. Depuis 2002, une amélioration manifeste du climat économique est perceptible à Kinshasa.

Enfin, Le Jeune poursuivra le développement de ses activités dans le domaine des 'Employee Benefits'. La tendance est à la mise en œuvre d'une politique de gratification spécifique, le 'Cafeteria Employee Benefit', qui marque le passage de la rémunération à la gratification. Dans cette optique, l'entreprise ne détermine plus de manière unilatérale l'ensemble des gratifications; le collaborateur lui-même a voix au chapitre, dans certaines limites. L'attribution de ce genre d'avantages devient incontournable si l'on veut attirer des collaborateurs de qualité. Dans ce cadre, Le Jeune se positionne tant comme courtier que comme conseiller de ses clients employeurs.



GIB (50%)

En septembre 2002, AvH a lancé une offre publique d'achat sur toutes les actions de GIB. Afin de favoriser les chances de réussite de l'offre, le prix offert initialement, soit 41 euros par action, a été porté à 43 euros par action, et AvH a joint ses forces à celles de la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP).

Depuis le 5 décembre 2002, date à laquelle l'offre a été clôturée avec succès, AvH et la CNP détiennent chacun 50% des actions de GIB. La valeur de l'offre publique s'élevait à 1.187 milliards d'euros, AvH ayant donc pris la moitié à son compte.

GIB, dont l'origine remonte à la fin du dix-neuvième siècle, était un holding contrôlant un large éventail d'enseignes de distribution. Afin d'assurer le développement durable de ces filiales dans le secteur européen de la distribution en consolidation rapide, GIB a vendu systématiquement, à partir de 1998, ses principales participations aux leaders européens de leur spécialité.

Suite à ces désinvestissements, GIB possédait environ 1,3 milliard d'euros en liquidités au moment de l'offre publique. D'autre part, GIB possède encore à ce jour, outre une série de sous-holdings et de sociétés fournissant des services intra-groupe, quatre participations opérationnelles :

- > Quick Restaurants (57,9%) : cette société cotée sur Euronext Brussels exploite environ 400 restaurants fast-food en Belgique, au Luxembourg et en France, dont les trois quarts sous franchise. Après avoir enregistré en 2001 un résultat courant négatif pour la deuxième année consécutive, l'entreprise a lancé un plan de restructuration sous la direction d'un nouveau management ; dans ce cadre, il a été décidé de se retirer d'Europe centrale et de fermer les restaurants structurellement déficitaires en Belgique et en France. Les premiers résultats de la restructuration se font aujourd'hui clairement sentir, Quick ayant enregistré en 2002 un résultat courant d'exploitation de 17,4 millions d'euros.
- > Disport International (50%) est une chaîne qui exploite une vingtaine de magasins de sport en Belgique. Cette participation est soumise à des options put et call entre GIB

- et le co-actionnaire britannique Sports Soccer, ce dernier ayant la possibilité d'acquérir toutes les actions de Disport.
- > Gecotec (100%) est actif dans l'implémentation, le support et l'entretien de réseaux informatiques pour les entreprises.
- > Exki (79%) est une start-up qui exploite actuellement, dans trois établissements, une formule de restaurant combinant un service rapide et une alimentation saine et de qualité. Après clôture de l'exercice, cette participation a été cédée au management.

D'autre part, GIB a fourni diverses garanties contractuelles au profit des repreneurs des filiales qu'elle a vendues. Si l'on ne prend en compte que les garanties plafonnées, ces engagements s'élèvent environ 170 millions d'euros. Les garanties s'éteindront progressivement sur une période s'étendant jusqu'à 2007.

AvH et la CNP ont introduit, au niveau de GIB, un système de contrôle conjoint en vue d'une gestion commune des participations opérationnelles et des passifs actuels et futurs éventuels.





Rapport

financier

COMPTES

consolidés

Bilan

ACTIF	Notes	2002	2001	2000
(en milliers d'euros)				
ACTIFS IMMOBILISÉS		1.010.626	795.178	718.379
I	Frais d'établissement			
II	Immobilisations incorporelles (ann. VIII)			16
III	Ecarts de consolidation (ann. XII)	22.180	14.552	14.912
IV	Immobilisations corporelles (ann. IX)	1.373	5.291	7.544
	A Terrains et constructions	965	4.740	6.929
	B Installations, machines et outillage	9	106	190
	C Mobilier et matériel roulant	385	415	411
	D Location-financement et droits similaires	14	30	14
	E Autres immobilisations corporelles			
	F Immobilisations en cours et acomptes versés			
V	Immobilisations financières (ann. I à IV et X)	987.073	775.335	695.907
	A Entreprises mises en équivalence	695.443	661.336	575.019
	1. Participations	674.193	661.336	575.019
	2. Créances	21.250		
	B Autres entreprises	291.630	113.999	120.888
	1. Participations, actions et parts	272.842	94.758	115.788
	2. Créances	18.788	19.241	5.100
ACTIFS CIRCULANTS		191.368	147.561	141.204
VI	Créances à plus d'un an		688	647
	A Créances commerciales			
	B Autres créances		688	647
	C Impôts différés			
VII	Stocks et commandes en cours d'exécution			
	A Stocks			
	1. Approvisionnements			
	2. En-cours de fabrication			
	3. Produits finis			
	4. Marchandises			
	5. Immeubles destinés à la vente			
	6. Acomptes versés			
	B Commandes en cours d'exécution			
VIII	Créances à un an au plus	(1) 28.502	45.958	15.051
	A Créances commerciales	2.831	1.571	1.064
	B Autres créances	25.671	44.387	13.987
IX	Placements de trésorerie	156.108	99.065	122.726
	A Actions propres	1.368	1.022	430
	B Autres placements	154.740	98.043	122.296
X	Valeurs disponibles	5.031	1.392	1.972
XI	Comptes de régularisation	1.727	458	808
TOTAL DE L' ACTIF		1.201.994	942.739	859.583

PASSIF		Notes	2002	2001	2000
(en milliers d'euros)					
FONDS PROPRES			562.970	562.649	496.676
I	Capital		2.295	2.295	2.295
	A Capital souscrit		2.295	2.295	2.295
II	Primes d'émission		111.612	111.612	111.612
III	Plus-values de réévaluation		5.866	6.932	7.770
IV	Réserves consolidées (ann. XI)		441.280	443.638	368.911
V	Ecart de consolidation négatifs (ann. XII)		51.909	45.479	55.111
Vbis	Ecart de consolidation positifs imputés (ann. XII)		-51.875	-51.875	-55.587
VI	Ecart de conversion		744	3.273	5.168
VII	Subsides en capital		1.139	1.295	1.396
INTÉRÊTS DE TIERS					
VIII	Intérêts de tiers	(2)	294.808	108.161	114.657
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES			130.613	34.292	27.447
IX	A Provisions pour risques et charges	(3)	130.613	34.292	27.447
	1. Pensions et obligations similaires		713	728	805
	4. Autres risques et charges		129.900	33.564	26.642
	B Impôts différés et latences fiscales				
DETTES			213.603	237.637	220.803
X	Dettes à plus d'un an (ann. XIII)		1.997	2.001	1.982
	A Dettes financières		15	19	
	1. Emprunts subordonnés				
	2. Emprunts obligataires non subordonnés				
	3. Dettes de location-financement et assimilées		15	19	
	4. Etablissements de crédit				
	5. Autres emprunts				
	D Autres dettes		1.982	1.982	1.982
XI	Dettes à un an au plus (ann. XIII)		210.466	234.603	217.505
	A Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		4	4	
	B Dettes financières	(4)	177.282	191.304	198.537
	1. Etablissements de crédit		6.067	10.002	166.123
	2. Autres emprunts		171.215	181.302	32.414
	C Dettes commerciales		2.697	490	497
	1. Fournisseurs		2.697	490	497
	2. Effets à payer				
	D Acomptes reçus sur commandes				
	E Dettes fiscales, salariales et sociales	(5)	6.838	1.236	2.284
	1. Impôts		5.112	794	1.629
	2. Rémunérations et charges sociales		1.726	442	655
	F Autres dettes	(6)	23.645	41.569	16.187
XII	Comptes de régularisation		1.140	1.033	1.316
TOTAL DU PASSIF			1.201.994	942.739	859.583

Compte de résultats

CHARGES	Notes	2002	2001	2000
(en milliers d'euros)				
A	Charges des dettes	8.240	8.942	8.703
B	Autres charges financières	749	835	876
B bis	Amortissements sur écarts de consolidation positifs (7)	2.333	2.788	2.834
C	Services et biens divers	6.504	4.520	4.161
D	Rémunérations, charges sociales et pensions(ann. XIV,B)	5.576	4.200	3.851
E	Autres charges d'exploitation	490	1.748	448
F	Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	204	483	728
G	Réductions de valeurs (8)	24.065	33.108	11.013
	1. sur immobilisations financières	16.454	29.238	7.720
	2. sur actifs circulants	7.611	3.870	3.293
H	Provisions pour risques et charges	272	167	165
I	Moins-values sur réalisation (9)	4.987	4.353	774
	1. d'immobilisations incorporelles et corporelles	3	2	
	2. d'immobilisations financières	4.981	309	582
	3. d'actifs circulants	3	4.042	192
J	Charges exceptionnelles (ann. XIV C)	7.831	10.970	10.679
K	Impôts sur le résultat	815	720	3.337
K bis	Quote-part dans le résultat (perte) des entreprises mises en équivalence (10)	37.313	5.360	2.157
L	Bénéfice de l'exercice	10.431	103.032	87.771
	> part des tiers dans le résultat (11)	-4.369	11.148	7.603
	> part du groupe dans le résultat	14.800	91.884	80.168
TOTAL		109.811	181.226	137.497

PRODUITS		Notes	2002	2001	2000
(en milliers d'euros)					
A	Produits des immobilisations financières		4.704	5.526	5.706
	1. Dividendes		3.310	2.808	4.825
	2. Intérêts		699	2.532	298
	3. Tantièmes		695	186	583
B	Produits des actifs circulants		8.786	4.972	4.469
C	Autres produits financiers		320	358	2.133
D	Produits des services prestés		3.414	2.729	2.220
E	Autres produits courants		898	1.496	1.224
F	Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles				
G	Reprises de réduction de valeur :	(12)	15.999	58	15.280
	1. sur immobilisations financières		15.482	25	15.149
	2. sur actifs circulants		517	33	131
H	Reprises de provisions pour risques et charges		2.962	78	
I	Plus-values sur réalisation:	(13)	13.946	85.299	42.162
	1. d'immobilisations incorporelles et corporelles		51	3.136	12
	2. d'immobilisations financières		4.695	70.981	28.326
	3. d'actifs circulants		9.200	11.182	13.824
J	Produits exceptionnels (ann. XIV C)		4.965	1.409	348
K	Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales		152	130	7
K bis	Quote-part dans le résultat (bénéfice) des entreprises mises en équivalence	(10)	53.665	79.171	63.948
TOTAL			109.811	181.226	137.497

Tableau de financement consolidé

	2002	2001
(en milliers d'euros)		
Résultat consolidé - part du groupe	14.800	91.885
Résultat consolidé - part des tiers	-4.369	11.148
- Résultat des sociétés mises en équivalence	-16.352	-73.810
+ Dividendes des sociétés mises en équivalence	36.037	15.470
+ Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	204	483
+ Amortissements des écarts de consolidation positifs	2.333	2.788
+ Réductions de valeurs (reprise de) sur immobilisations financières et actifs circulants	8.066	33.050
+ Augmentation (diminution) des provisions	121	6.845
- Autres produits (non cash)	-1.069	3.127
+ Variation du périmètre de consolidation	0	0
+ Moins-values (plus-values) lors de la cession d'immobilisations	489	-75.023
Cash Flow	40.260	15.963
Diminution (augmentation) des fonds de roulement	-14.626	-8.989
Cash Flow opérationnel	25.634	6.974
- Investissements		
Acquisitions de frais d'établissement, d'immobilisations corporelles et incorporelles	-914	-229
Acquisitions de nouvelles participations (ou participation supplémentaire)	-617.000	-53.509
Achat de parts d'entreprises non consolidées	-2.957	-24.504
Nouvelles avances accordées	-7.405	-26.505
	-628.276	-104.746
+ Effets de la prise en compte de nouvelles participations dans le groupe	665.037	0
+ Désinvestissements		
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.654	2.016
Cession de participations du groupe (totale ou partielle)	0	9.868
Cession de parts d'entreprises non consolidées	19.954	24.364
Remboursement de créances et de garanties des participations	996	1.302
	25.604	37.549
Plus-values et moins-values sur la réalisation d'immobilisations	-489	75.023
Cash Flow d'investissement	61.875	7.826
Opérations financières		
+ Augmentation (diminution) de capital et de primes d'émission	0	0
+ Augmentation (diminution) de plus-values de réévaluation	0	0
+ Augmentation (diminution) d'écarts de conversion	0	0
+ Augmentation (diminution) de subsides en capital	0	0
+ Augmentation (diminution) de dettes à plus d'un an	-4	19
- Répartition de bénéfice	-17.158	-14.826
- Dividendes distribués aux intérêts de tiers	-2.582	-2.643
Cash Flow financier	-19.744	-17.449
Variation totale du cash	67.765	-2.649
Solde à l'ouverture de l'exercice des liquidités et des placements de trésorerie	100.457	124.698
Transferts entre participations et placements de trésorerie	-7.081	-14.156
Créance relatif à la vente de Sidinvest	0	7.437
Solde à la clôture de l'exercice des liquidités et des placements de trésorerie	161.140	100.457
Variation totale du cash	67.765	-2.649

Commentaires sur le tableau financier consolidé

Le tableau financier consolidé a été établi sur la base du bilan consolidé (p. 70-71).

Dans ce bilan consolidé, Brinvest et le sous-groupe Sofinim sont repris, d'une part, selon la méthode de l'intégration globale, et le groupe GIB est repris, d'autre part, à 50% par le biais de la consolidation proportionnelle.

Malgré un résultat consolidé en nette diminution, le cash-flow opérationnel est en hausse, passant de 7,0 millions d'euros en 2001 à 25,6 millions d'euros en 2002.

Les dividendes versés par des sociétés du groupe (Coditel, DEME, Leasinvest) enregistrent notamment une progression notable, et cela en dépit d'une contribution plus faible au résultat au niveau consolidé comparativement à l'année précédente.

Le groupe a réalisé des investissements pour un total de 628 millions d'euros, les plus importants étant :

- > l'acquisition d'une participation de 50% dans GIB : 593 millions d'euros
- > une augmentation de capital de 4,6 millions d'euros chez Leasinvest
- > chez Sofinim, des investissements dans UBF (20,62%) et NMC (21,91%) pour un total de 14,9 millions d'euros
- > un accroissement de la participation dans Solvus via la participation à l'augmentation de capital dans le cadre du dividende au choix du porteur et à l'acquisition d'actions supplémentaires directement en bourse

D'autre part, l'entrée de GIB dans le périmètre de consolidation a aussi entraîné une augmentation des moyens disponibles à concurrence de 665 millions d'euros :

- > 387 millions d'euros de liquidités supplémentaires suite, d'une part, à l'absorption par AvH-CC de la moitié de GIB-CC, l'ancien centre de coordination du groupe GIB, et d'autre part, à une augmentation de capital chez AvH-CC souscrite par GIB
- > 200 millions d'euros via un dividende distribué par GIB, porté en déduction de sa valeur d'inventaire
- > 78 millions d'euros correspondant à 50% des valeurs disponibles au sein du groupe GIB

Parmi les principaux désinvestissements (25,6 millions d'euros), il convient de mentionner les ventes suivantes :

- > vente de l'immeuble de la rue Montoyer via un apport dans Leasinvest, une société du groupe (voir le détail des investissements) : 4,6 millions d'euros
- > vente des actions Tibotec-Virco non consolidées

En raison des mauvaises conditions du marché, le groupe AvH n'a réalisé pratiquement aucune plus-value ayant eu un impact positif sur ses liquidités.

Les actions Unilever et Gevaert du portefeuille de placements de trésorerie ont été réalisées au cours du premier semestre 2002. A l'exception de la prise du dividende "Van Lanschot" sous forme de nouvelles actions, aucune actions supplémentaires n'ont été acquises au sein du portefeuille de placements de trésorerie.

Au cours de l'an 2002, le portefeuille de placements de trésorerie (en nombre d'actions) a évolué comme suit :

	chez	31/12/2001	Achats	Ventes	31/12/2002
Pride	AvH	302.300			302.300
Fortis	AvH	394.997			394.997
Unilever	AvH	111.839		111.839	0
Almanij	Brinvest	1.751.647			1.751.647
Fortales	Brinvest	140.430			140.430
Gevaert	Brinvest	138.600		138.600	0
GIMV	Brinvest	62.495			62.495
Van Lanschot	Brinvest	293.558	9.469		303.027
SES Global	Sofinim	1.200.000			1.200.000

Annexe

I. Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément à l'A.R. du 30 janvier 2001.

A. Critères pour la consolidation selon la méthode de l'intégration globale

La méthode de l'intégration globale s'applique aux sociétés remplissant les conditions suivantes :

1. détention, directe ou indirecte, de plus de 50% du capital ;
2. contrôle sur les organes de gestion de la société, pour autant que soit préservée l'image fidèle de l'ensemble consolidé, de ses fonds propres, de sa position financière et de son résultat.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation, chaque élément de l'actif et du passif des filiales.

De même, les dividendes des entreprises liées sont remplacés par les produits et les charges dans le compte de résultats de la société mère. Le résultat de l'exercice des sociétés consolidées est réparti en part de la société mère et en parts des tiers. Les comptes et les opérations réciproques entre la société mère et les filiales sont éliminés.

B. Critères pour la consolidation selon la méthode de l'intégration proportionnelle

La méthode de l'intégration proportionnelle s'applique aux filiales communes. Il s'agit de sociétés contrôlées collectivement par deux ou plusieurs actionnaires.

La consolidation selon la méthode de l'intégration proportionnelle est fondée sur les mêmes règles de la consolidation intégrale, sauf que les éléments du bilan, du compte de résultats et les droits et obligations sont repris dans les comptes consolidés proportionnellement aux droits dans leur capital. Par conséquent, les comptes consolidés ne reprennent aucune part de tiers dans les fonds propres et dans le résultat net. Les opérations et les comptes réciproques sont éliminés à raison du pourcentage de contrôle.

Au sein du périmètre de consolidation de AvH, cette technique est momentanément d'application uniquement aux participations de GIB.

Dérogation relative aux participations industrielles

En accord avec la Commission Bancaire et Financière, une exception sur les principes de consolidation ci-dessus est faite, et ce à partir des comptes de 1998, pour les filiales opérationnelles qui sont reprises dans la consolidation selon la méthode de mise en équivalence. La consolidation par intégration globale se limite à AvH et à ses sous-holdings respectifs, par le biais desquels les participations opérationnelles sont détenues.

Cette prise en compte des filiales opérationnelles selon la méthode de mise en équivalence augmente la transparence des comptes consolidés en évitant d'additionner sans plus les actifs, les passifs et les résultats des entreprises qui exercent leurs activités dans des secteurs très différents tels que le dragage, la construction, le travail temporaire, les services financiers et le private equity.

La méthode ainsi appliquée donne non seulement une image plus fidèle de la rentabilité, de la situation du point de vue des risques et du patrimoine du groupe, mais illustre également mieux la philosophie du groupe en matière de management.

Les principaux chiffres clés financiers et les données essentielles du bilan des principales participations qui sont à présent reprises selon la méthode de mise en équivalence, figurent d'ailleurs séparément dans ce rapport (voir pages 30 jusqu'à 61 et note 16 à la page 92).

C. Critères pour la consolidation selon la méthode de mise en équivalence

La consolidation selon la méthode de mise en équivalence est d'application aux entreprises associées remplissant les conditions suivantes :

1. détention, directe ou indirecte, de 20% à 50% du capital ;
2. influence notable sur la gestion ;
ou lorsqu'il s'agit d'une filiale opérationnelle, qui, normalement, devrait être reprise selon la méthode de l'intégration globale (voir point A. ci-dessus).

Cette méthode consiste à substituer à la valeur d'inventaire des participations dans le bilan de la société mère la quote-part du groupe dans l'actif net des sociétés mises en équivalence.

Dans le compte de résultats de la société mère, la quote-part de celle-ci dans le résultat net réalisé par les sociétés mises en équivalence se substitue aux dividendes perçus.

D. Exclusion

Les sociétés sont exclues de la consolidation d'Ackermans & van Haaren si :

1. le groupe détient, directement ou indirectement, moins de 20% du capital d'une participation ; ou
2. la valeur d'investissement (part du groupe) ou la quote-part d'Ackermans & van Haaren dans les fonds propres de la société concernée s'élève à moins de 2,5 millions d'euros et donc négligeable pour l'appréciation de l'ensemble consolidé. Ce seuil correspond d'ailleurs à celui à partir



duquel les décisions d'investissement ou de désinvestissement sont soumises au Conseil d'Administration d'Ackermans & van Haaren.
3. les actions sont détenues uniquement en vue d'une aliénation future.

E. Dates de clôture

Pour l'établissement des comptes consolidés, la situation des participations au 31 décembre, date de clôture des comptes annuels d'Ackermans & van Haaren SA, est prise en considération.

Toutes les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale arrêtent leurs comptes annuels à la même date que la société mère. Le groupe GIB, qui est repris dans la consolidation selon la méthode proportionnelle, clôture ses comptes annuels au 31 janvier. Un bilan intermédiaire a été établi au 31 décembre.

Toutes les sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence clôturent leurs comptes annuels à la même date qu'Ackermans & van Haaren SA, à l'exception d'Illochroma Labelling Group(30/09), d' Axe Investments (31/03) et d' Ad'Arma (31/10). Une clôture intermédiaire a été faite au 31 décembre pour Ad'Arma. Pour Axe Investments un bilan semestriel au 30 septembre a été fait.

II. Application de la méthode de l'intégration globale

Filiales consolidés par intégration globale

Dénomination	Siège social	T.V.A.	% d'intérêts	
			2002	2001
Anfima	B-2000 Anvers	426 265 213	100%	100%
AvH Coordination Center	B-1040 Bruxelles	429 810 463	71,28% ⁽¹⁾	100%
Avafin-Re	Luxembourg (GDL)		100%	100%
Brinvest	B-2000 Anvers	431 697 411	62,55%	62,55%
N. I.M.	B-1040 Bruxelles	403 232 661	100%	100%
Profimolux	Luxembourg (GDL)		100%	100%
Promofi	Luxembourg (GDL)		99,99%	99,99%
Protalux	Luxembourg (GDL)		100%	100%
Urbaninfra	B-1040 Bruxelles	419 510 944	100%	100%
<i>Sous-groupe Sofinim :</i>				
Sofinim	B-1040 Bruxelles	434 330 168	74,00%	74,00%
Sofinim Nederland	Rotterdam (NL)		74,00%	74,00%
Mabeco	B-2000 Anvers	428 604 101	74,00%	74,00%

⁽¹⁾ La diminution du pourcentage de participation du groupe dans AvH-CC résulte de :
- l'absorption, le 27 décembre 2002, de la moitié de GIB-CC, l'ancien centre de coordination du groupe GIB.
Le résultat de GIB-CC (pro rata participationis) est imputé, depuis le 23 novembre 2002, à AvH CC;
- l'augmentation de capital du 27 décembre 2002 dans AvH-CC, souscrite par GIB.

AvH CC a été reprise à 100% jusqu'au 22 novembre 2002.

III. Application de la méthode de l'intégration proportionnelle

Filiales consolidées selon la méthode de consolidation proportionnelle

Dénomination	Siège social	T.V.A.	% d'intérêts	
			2002	2001
GIB-INNO-BM ⁽¹⁾	B-1140 Bruxelles	404 869 783	50%	0%
<i>Sous-groupe avec un nombre de filiales intégralement reprises :</i>				
GIB Corporate Services	B-1140 Bruxelles	415 155 842	100%	
GIB Group International	Luxembourg (GDL)		100%	
Safe Insurance	B-1140 Bruxelles	416 995 377	100%	
(Immo) Safe-Re	Luxembourg (GDL)		100%	
Ready	B-1140 Bruxelles	461 740 289	100%	

⁽¹⁾ GIB a été repris au bilan et au compte de résultats depuis le 1 novembre 2002, la date intermédiaire qui se trouve le plus près à la prise de contrôle définitive de GIB.

IV. Application de la méthode de mise en équivalence

A. Filiales et entreprises associées reprises selon la méthode de mise en équivalence

Dénomination	Siège social	T.V.A.	% d'intérêts	
			2002	2001
<i>Sous-groupe AvH :</i>				
Ad'Arma	B-1040 Bruxelles	441 387 117	66,82%	66,82%
Alg. Aannem. Van Laere	B-2070 Zwijndrecht	405 073 285	100,00%	100,00%
Asco	B-2000 Anvers	404 454 168	50,00%	50,00%
Bank J. Van Breda & C°	B-2140 Anvers	404 055 577	60,00%	60,00%
BDM	B-2000 Anvers	404 458 128	50,00%	50,00%
Delen Investments	B-2020 Anvers	423 804 777	60,00%	60,00%
D.E.M.E.	B-2070 Zwijndrecht	400 473 705	48,50%	48,50%
Finaxis	B-2000 Anvers	462 955 363	60,00%	60,00%
Leasinvest	B-1040 Bruxelles	425 459 618	100,00%	100,00%
N.M.P.	B-1000 Bruxelles	418 190 556	75,00%	75,00%
Solvus	B-2000 Anvers	412 773 897	41,70%	41,27%
<i>Sous-groupe Sofinim : ⁽¹⁾</i>				
Aviapartner	B-1930 Zaventem	428 763 358	18,50%	18,50%
AXE Investments	B-2030 Anvers	419 822 730	35,77%	35,77%
Coditel Brabant	B-1000 Bruxelles	403 107 452	15,20%	15,20%
Egemin International	B-2070 Zwijndrecht	468 070 629	18,23%	18,23%
Hertel Holding	NL-1031 Amsterdam		26,64%	26,64%
IDIM	B-1040 Bruxelles	432 248 925	27,73%	27,73%
Illochroma Labelling Group ⁽²⁾	B-1180 Bruxelles	471 319 535	81,58%	81,58%
NMC ⁽³⁾	B-4731 Raeren	402 469 826	16,21%	-
Oleon Holding	B-9940 Ertvelde	473 266 166	21,00%	21,00%
Synvest	B-2030 Anvers	428 604 297	35,77%	35,77%
United Broadcast Facilities ⁽⁴⁾	NL-1217 GL Hilversum		26,86%	-
<i>Sous-groupe GIB :</i>				
Quick Restaurants ⁽⁵⁾	B-1050 Bruxelles	412 121 524	28,94%	-

⁽¹⁾ Pourcentages d'intérêt indiquent déjà les 74% du groupe dans Sofinim

⁽²⁾ Illochroma Labelling Group est détenu pour 70,8% par Sofinim et pour 29,2% par AvH.

⁽³⁾ Comme la participation dans NMC n'est acquise qu'à la fin de l'année, aucune contribution au résultat du groupe a été reprise.

⁽⁴⁾ Auparavant Valkieser Communications. Suite à l'augmentation de la participation de Sofinim dans UBF en décembre 2002, une participation de plus de 20% a été acquise. Comme la reprise au périmètre de consolidation date du fin de l'année 2002, aucune contribution au résultat du groupe a été reprise.

⁽⁵⁾ Participation de 57,88%, détenue par GIB (50%).

Quick est consolidée depuis le 31 décembre 2002, ce qui fait qu'aucune contribution au résultat du groupe a été reprise en 2002.

B. Principales filiales et entreprises associées non reprises selon la méthode de mise en équivalence

Dénomination	Siège social	T.V.A.	% d'intérêts fin 2002	Raison
<i>Sous-groupe AvH :</i>				
ASCO Leven	B-2000 Anvers		75,00%	(*)
Belgian Media Holding	B-1000 Bruxelles	446 404 787	32,40%	(*)
BIAC	B-1030 Bruxelles	233 137 322	4,66%	Participation < 20%
CLJ Holding	B-2000 Anvers	463 760 859	70,00%	(*)
Ch. Le Jeune Ltd	B-2000 Anvers	404 482 872	60,58%	(*)
Globel ID. com	NL-3016 Rotterdam		26,77%	(*)
Henschel Engineering	B-2610 Anvers	404 002 030	20,00%	
I.B.F.	B-1040 Bruxelles	417 827 795	100,00%	(*)
InTouch Telecom Europe	NL-1411 Naarden		50,00%	(*)
Leiedam	B-9800 Deinze	464 610 895	50,00%	(*)
Sipef	B-2000 Anvers	404 491 285	18,04%	Participation < 20%
SN Air Holding	B-1000 Bruxelles	435 137 644	0,68%	(*)
<i>Sous-groupe Sofinim :</i>				
AdValvas Group	B-1702 Groot-Bijgaarden	456 079 548	17,87%	(*)
Alurfin (Alural)	B-2000 Anvers	469 969 453	37,00%	(*)
Arcomet Beheer	B-3583 Beringen	451 453 143	7,40%	Participation < 20%
Atenor	B-1030 Bruxelles	403 209 303	11,45%	Participation < 20%
Bricsnet	B-9000 Gand	429 556 580	2,71%	Participation < 20%
Coditel US	USA - Delaware		15,20%	(*)
Cyril Finance	F-75009 Paris		3,70%	Participation < 20%
De Steeg Investments	NL-6994 De Steeg		37,00%	(*)
IDOC	B-1000 Bruxelles	423 494 377	10,09%	Participation < 20%
Lamitref Industries	B-2620 Hemiksem	459 960 538	1,47%	Participation < 20%
Medisearch International	B-2800 Malines	455 875 848	35,89%	(*)
Net Fund Europe	B-1740 Ternat	465 995 423	4,64%	Participation < 20%
Record Rent a Car	E-12008 Castellon		0,40%	Participation < 20%
Telenet Group Holding	B-2800 Malines		0,41%	Participation < 20%
Telenet Group Sellers Investment	B-2018 Anvers	454 506 069	2,06%	Participation < 20%
Unisel	B-9100 St-Niklaas	403 193 816	20,36%	(1)
Valofin (Corn. Van Loocke)	B-8000 Bruges	466 812 005	33,30%	(*)
Xylos	B-2030 Anvers	425 173 665	14,60%	(*)
<i>Sous-groupe GIB :</i>				
Centre de Coordination de Charleroi	B-6280 Loveral	454 199 332	10,34%	(2)
Disport International	B-1000 Bruxelles	416 268 471	25,00%	(2)
Exki	B-1050 Bruxelles	472 429 986	39,68%	(*)
Fimagroup	B-1000 Bruxelles	449 238 870	30,00%	(*)
Gecotec	B-1000 Bruxelles	421 999 290	50,00%	(*)
Saboma	B-1000 Bruxelles	400 601 882	49,20%	(*)

(*) Négligable : investissement ou part dans les fonds propres < 2,5 millions d'euros.

(1) Etant donné que l'exercice de Unisel ne se clôture qu'au 28 février et que, vu la spécificité des activités (distribution textile), il n'est pas indiqué de modifier la date du bilan, et qu'une clôture anticipée n'est pas envisageable en raison des frais substantiels qu'elle engendrerait, Unisel SA n'est pas reprise dans le périmètre de consolidation.

(2) Absence dans le périmètre de consolidation comme les actions sont uniquement détenues en vue d'une aliénation future.

VI. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des filiales consolidées par intégration globale sont similaires à celles de la société consolidante Ackermans & van Haaren, et ont été établies dans le même esprit de prudence.

En principe, les règles d'évaluation individuelles des sociétés reprises selon la méthode de mise en équivalence, ne sont pas retraitées dans les comptes annuels consolidés. Ces règles tiennent compte de la nature de l'activité des participations concernées et ont été établies dans le même esprit de prudence que celles d'Ackermans & van Haaren.

Pendant l'exercice précédent, la Banque J. Van Breda & C^o et Algemene Aannemingen Van Laere ont modifié leurs règles d'évaluation.

Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation sont déterminés lors d'acquisition de nouvelles participations consolidées selon la méthode de l'intégration globale ou intégrées dans la consolidation selon la méthode de mise en équivalence.

Les écarts de consolidation au passif comprennent également la réserve de première consolidation qui a été déterminée lors de l'établissement des premiers comptes consolidés.

La réserve de première consolidation a été calculée sur base des comptes annuels au 31 décembre 1983 d'Ackermans & van Haaren et des participations. Cette réserve de première consolidation représente pour cette raison une différence conventionnelle, qui au taux de participation inchangé, demeure en principe intangible.

Les écarts de consolidation positifs sont amortis sur une période de 10 ans. Un amortissement supplémentaire est comptabilisé lorsque la différence résiduelle n'est plus justifiée ou qu'elle n'est plus importante.

Les écarts de consolidation négatifs restent dans les comptes consolidés aussi longtemps que les sociétés concernées sont reprises dans le périmètre de consolidation et aussi longtemps que les charges attendues ou que des résultats défavorables, qui les ont occasionnés, ne se sont réalisés.

Réserves

Les réserves consolidées comprennent les réserves (y compris le résultat reporté) de la société consolidante avant la première consolidation, augmentées de la quote-part du groupe dans les résultats consolidés après déduction des répartitions effectuées.

Écarts de conversion

La conversion des avoirs et des obligations en devises ainsi que des états financiers des participations étrangères s'effectue au cours de change de fin d'exercice.

Tous les postes de l'actif et du passif, droits et obligations, à l'exception des fonds propres, des filiales étrangères consolidées selon la méthode de l'intégration globale ou selon la méthode de mise en équivalence, sont convertis au cours de clôture. Les fonds propres sont convertis au cours historique.

Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'année. La quote-part des écarts de change revenant aux tiers est comptabilisée dans le poste du passif "Intérêts de tiers".

VIII. État des immobilisations incorporelles

Concessions, brevets,
licences, etc.

a) VALEUR D'ACQUISITION	
Au terme de l'exercice précédent	46
Mutations de l'exercice :	
> Acquisitions, y compris la production immobilisée	
> Cessions et désaffectations (-)	
> Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	
> Ecart de conversion (+) (-)	
> Autres variations	
Au terme de l'exercice	46
b) AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR	
Au terme de l'exercice précédent	46
Mutations de l'exercice :	
> Actés	
> Repris car excédentaires (-)	
> Acquis de tiers	
> Annulés à la suite de cession et désaffectations (-)	
> Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	
> Ecart de conversion (+) (-)	
> Autres variations	
Au terme de l'exercice	46
c) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)-(b)	0

IX. États des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations, machines & outillage	Mobilier et matériel roulant	Location, financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	9.209	2.300	2.336	141	0	0
Mutations de l'exercice :						
> Acquisitions, y compris la production immobilisée	784		130			
> Cessions et désaffectations (-)	-8.595	-2.300	-45	-117		
> Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)						
> Ecart de conversion (+) (-)						
> Autres variations ⁽¹⁾		135	810	418	4	
Au terme de l'exercice	1.398	135	3.231	442	4	0
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice :						
> Actées						
> Acquises de tiers						
> Annulées (-)						
> Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)						
> Ecart de conversion (+) (-)						
> Autres variations ⁽¹⁾						
Au terme de l'exercice						
c) AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent	4.469	2.194	1.921	111	0	0
Mutations de l'exercice :						
> Actés	32		167	5		
> Repris car excédentaires (-)						
> Acquis de tiers						
> Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	-4.068	-2.194	-35	-106		
> Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)						
> Ecart de conversion (+) (-)						
> Autres variations ⁽¹⁾		126	793	418	4	
Au terme de l'exercice	433	126	2.846	428	4	0
d) VALEUR COMPTABLE NETTE						
AU TERME DE L'EXERCICE	965	9	385	14	0	0

⁽¹⁾ Modifications qui trouveraient leur source dans une modification du périmètre de consolidation.

Commentaires

Après le déménagement des bureaux bruxellois de la rue Montoyer vers le 72 de l'Avenue de Tervuren, l'immeuble de la rue Montoyer a été intégré dans Leasinvest, une société du groupe, ce qui explique l'importante diminution. L'augmentation de capital qui en résulte chez Leasinvest entraîne une augmentation analogue de la valeur de mise en équivalence (voir infra les immobilisations financières).

Le solde représente principalement la valeur comptable nette du siège social de AvH (Begijninvest à Anvers) et de l'immeuble acheté en 2002 dans la Schermersstraat, à proximité du siège. Les bureaux de l'immeuble au 72 de l'Avenue de Tervuren sont loués, le bailleur étant Leasinvest.

X. États des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Entreprises mises en équivalence (rubrique V.A.1.)	Autres entreprises (rubrique V.B.1.)
1. PARTICIPATIONS		
a) VALEUR D'ACQUISITION		
Au terme de l'exercice précédent	661.336	167.956
Mutations de l'exercice :		
> Acquisitions	34.159	896
> Cessions et retraits (-)		-25.386
> Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		
> Ecart de conversion (+) (-) ⁽¹⁾	3.452	210.467
Au terme de l'exercice	698.947	353.933
c) RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Au terme de l'exercice précédent		68.440
Mutations de l'exercice :		
> Actées		7.008
> Reprises car excédentaires		-4.891
> Acquises de tiers		12.949
> Annulées à la suite de cessions et retraits (-)		-5.432
> Ecart de conversion (+) (-)		
> Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)		169
Au terme de l'exercice		78.243
d) MONTANTS NON APPELÉS		
Au terme de l'exercice précédent		4.758
Mutations de l'exercice (+) (-)		-1.910
Au terme de l'exercice		2.848
e) VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTREPRISE		
MISE EN ÉQUIVALENCE (+) (-)	-24.754	
Quote-part dans le résultat de l'exercice	16.352	
Eliminations du montant des dividendes afférents à cette participation	-36.037	
Autres types de variations des capitaux propres	-5.069	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a)-(c)-(d)+/-(e)	674.193	272.842
2. CRÉANCES		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		19.241
Mutations de l'exercice :		
> Additions		7.405
> Remboursements (-)		-996
> Réductions de valeur actées (-)		-9.446
> Réductions de valeur reprises		10.591
> Ecart de conversion (+) (-)		
> Autres (+) (-)	21.250	-8.008
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	21.250	18.787
Réductions de valeur sur créances au terme de l'exercice		12.485

⁽¹⁾ Mutations qui trouveraient leur source dans une modification du périmètre de consolidation.

Commentaires

A. ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

	2002	2001
Participations	674.193	661.336
Créances	21.250	0
	695.443	661.336

1. Participations

Le montant total des entreprises mises en équivalence se subdivise comme suit entre les secteurs d'activité respectifs :

	2002	2001
Contracting	181.117	165.471
Services Ressources Humaines	127.107	143.075
Services Financiers	225.874	206.043
Private Equity	111.409	137.099
Autres (e.a. Quick)	28.686	9.648
Total	674.193	661.336

L'augmentation de la valeur de mise en équivalence des participations s'explique par

- > la part du groupe dans les résultats réalisés par les participations, diminuée des dividendes distribués par ces participations
- > l'augmentation de participations existantes (notamment Solvus) et les investissements dans de nouvelles participations (Quick (via GIB), NMC et UBF)
- > l'augmentation de capital chez Leasinvest suite à l'apport de l'immeuble de la rue Montoyer

2. Créances

Ce poste du bilan est constitué de l'emprunt subordonné de 16,8 millions d'euros (50%) octroyé par GIB à Quick et du financement accordé par AvH à Illochroma Labelling Group.

B. AUTRES ENTREPRISES

	2002	2001
Participations, actions et parts	272.842	94.758
Créances	18.788	19.241
	291.630	113.999

Sous "Participations, actions et parts" sont reprises les participations non consolidées du groupe, les principales étant Centre de Coordination de Charleroi (CCC), Sipef, Atenor, Unisel, BIAC, Hertel (actions privilégiées), Disport, Arcomet, Belfimas, Telenet Group Holding, Coditel US...

Les principales mutations résultent de :

- > la consolidation proportionnelle de GIB, suite à laquelle des participations telles que Centre de Coordination de Charleroi et Disport sont reprises dans le bilan à concurrence de 50%
- > l'inclusion dans le périmètre de consolidation de United Broadcast Facilities (ex-Valkieser)
- > la reprise de réductions de valeur sur Sipef d'une part, et des réductions de valeur comptabilisées sur AdValvas group, Bricsnet, Net Fund Europe & Lamitref d'autre part.

XI. États des réserves consolidées

(rubrique IV du passif)

	Montants
Réserves consolidées au terme de l'exercice précédent	443.638
Mutations de l'exercice :	
> Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	14.800
> Répartition du bénéfice	-17.158
> Autres	
Réserves consolidées au terme de l'exercice	441.280

XII. États des écarts de consolidation

(rubrique III de l'actif, rubriques V du passif)

	Ecart de consolidation	
	1. Positifs	2. Négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	14.552	45.479
Mutations de l'exercice :		
> Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	10.400	11.974
> Variations dues à une diminution du pourcentage de détention		-4.031
> Amortissements	-2.333	
> Ecart porté en résultats		
> Autres variations	-439	-1.513
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	22.180	51.909

Commentaires

A. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS

La valeur comptable nette peut être subdivisée par secteur d'activité comme suit:

	2002	2001
Contracting	3.546	4.052
Services Ressources Humaines	2.197	3.299
Services Financiers	2.956	3.410
Private Equity	12.716	2.930
Autres	765	861
Total	22.180	14.552

L'augmentation du goodwill dans le secteur 'Private Equity' résulte de l'inclusion de United Broadcast Facilities (ex-Valkieser) et NMC dans le périmètre de consolidation et des investissements.

La légère diminution de la valeur comptable nette dans les autres secteurs est la conséquence des amortissements imputés au compte de résultats pour 2,3 millions d'euros. Les écarts de consolidation positifs sont amortis de façon linéaire sur 10 ans.

B. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS

En novembre 2002, une plus-value a été réalisée sur la vente partielle à des tiers de AvH-CC, ce qui a eu pour conséquence une diminution de l'écart de consolidation négatif.

Cette diminution est plus que compensée par l'écart de consolidation négatif sur Quick, repris à 50% suite à l'intégration proportionnelle de GIB.

C. IMPUTATION DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS

Comme indiqué à l'époque dans le rapport annuel 1999, Ackermans & van Haaren a obtenu, sur la base de la possibilité offerte par la septième directive européenne et en accord avec la Commission Bancaire et Financière (CBF), une dérogation à l'arrêté belge relatif à la consolidation en ce qui concerne le traitement de l'écart de consolidation positif sur la transaction Fincomp/Belcofi de 1999, de sorte que l'importance économique de Sofinim et Solvus, deux participations stratégiques, a été relevée.

Compte tenu de la durée normale d'amortissement des écarts de consolidation positifs, à savoir 10 ans, cette présentation donnera en principe lieu pour une période de 10 ans à une divergence par rapport à la présentation en application de l'arrêté belge relatif à la consolidation.

Si Ackermans & van Haaren n'avait pas obtenu cette dérogation en 1999, ceci aurait eu l'impact suivant sur les comptes annuels 2002 :

> écarts de consolidation positifs	+33.162
> fonds propres	+33.162
> résultat de l'exercice (part du groupe)	-5.188

XIII. États des dettes

(rubriques X et XI du passif)

	< 1 ans rubrique XI A du passif	Dettes ayant ... > 1 ans < 5 ans rubrique X du passif	> 5 ans
A. VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE			
Dettes financières	4	15	0
1. Emprunts subordonnés			
2. Emprunts obligataires non subordonnés			
3. Dettes de location-financement et assimilées	4	15	
4. Etablissements de crédit			
5. Autres emprunts			
Dettes commerciales			
1. Acomptes reçus sur commandes			
Autres dettes		1.982	
Total	4	1.997	0

XIV. Résultat de l'exercice et de l'exercice précédent

	Exercice	Exercice précédent
B. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (en unités) ET FRAIS DE PERSONNEL		
B 1. Entreprises consolidante et filiales consolidés par intégration globale		
B 11. Effectif moyen du personnel	41	43
> Ouvriers	3	3
> Employés	31	33
> Personnel de direction	7	7
B 12. Frais de personnel		
> Rémunérations et charges sociales	3.976	4.163
> Pensions	34	37
B 13. Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises en Belgique	41	43
B 2. Filiales consolidées par intégration proportionnelle		
B 21. Effectif moyen du personnel	56	0
> Ouvriers	0	0
> Employés	54	0
> Personnel de direction	2	0
B 22. Frais de personnel		
> Rémunérations et charges sociales	1.565 ⁽¹⁾	0
> Pensions	0	0
B 23. Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises en Belgique	56	0
C. RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
C 1. Ventilation des autres produits exceptionnels		
> Reprise de provisions litige	4.959	0
> Divers	6	1.409
C 2. Ventilation des autres charges exceptionnelles		
> Provision pour futurs engagements (earn-out) possibles	7.768	6.421
> Divers	63	4.549

⁽¹⁾ Il s'agit de la part d'AvH dans les frais de personnel du groupe GIB pour une période de 2 mois, vue que le groupe GIB a été repris au périmètre de consolidation depuis le 31 octobre 2002.

Commentaires

En 1995, une provision avait été constituée relativement à des dépenses étrangères, principalement fiscales, encourues par le groupe et résultant d'investissements au Canada et des structures intermédiaires qui s'y rattachent. Suite à l'obtention d'une transaction sur cette question, cette provision a pu être reprise en 2002.

Comme les années précédentes, le groupe a constitué des provisions supplémentaires afin de neutraliser l'effet d'un exercice des plans d'option sur actions des filiales du groupe (notamment Leasinvest, AAVL,...) et des obligations en matière de earn-out (Finaxis).

XV. Droits et engagements hors bilan

(en milliers d'euros)		Exercice
A	1. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	16.387
	2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements d'entreprises comprises dans la consolidation	64.958
	4. a. Engagement d'acquisition d'immobilisations	27.031
	b. Engagement de cession d'immobilisations	68.552
	5. a. Droits résultant d'opérations relatives : aux taux d'intérêt	50.000
	b. Engagements résultant d'opérations relatives : aux taux d'intérêt	50.000

Commentaires

Les garanties constituées comprennent 65 millions d'euros (part AvH) de dépôts, engagés par GIB comme sûreté de garanties bancaires accordées.

Les engagements d'acquisition d'immobilisations peuvent être divisés en 2 catégories :

- > engagements de libération dans des fonds (Mercapital)
- > options de vente, conclues dans le cadre de conventions de cession d'actions (e.a. chez Sofinim). Généralement, telles conventions de cession d'actions contiennent aussi des droits, qui n'ont pas été repris dans ce montant.

Les engagements d'acquisition d'immobilisations reflètent le prix de l'option estimé d'options d'achat sur les actifs du group, soit dans le cadre de conventions (Finaxis, Disport, Telenet), soit dans le cadre de plans d'options sur actions.

Ackermans & van Haaren fait usage d'instruments financiers de façon prudente afin de s'assurer contre certaines risques. De cette manière, des contrats ont été conclus pour une valeur de 50 millions d'euros afin de compenser d'éventuelles augmentations de taux d'intérêts.

XVI. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation qui ne sont pas comprises dans la consolidation

(en milliers d'euros)	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et actions	13.574	11.480	29.116	38.296
2. CRÉANCES				
A plus d'un an	496	744	58	1.118
A un an au plus	8.716	5.581	237	19.605
4. DETTES				
A plus d'un an				
A un an au plus	356	356	0	
5. GARANTIES PERSONNELLES ET RÉELLES				
constituées ou irrévocablement promise par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	16.387	16.896		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS				
7. RÉSULTATS FINANCIERS				
Produits des immobilisations financières	2.875	2.101		
Produits des actifs circulants	158	158		
Autres produits financiers				
Charges des dettes	14	2		
Autres charges financières				

XVII. Actions propres

En 2002, Ackermans & van Haaren a acquis 13.245 actions propres, ce qui a mené le total jusqu'à 87.162 actions propres. Ce nombre total d'actions propres, représente 0,26% du total d'actions Ackermans & van Haaren émises.

Commentaires

Note (1) : Créances à un an au plus

	2002	2001
Créances commerciales	2.831	1.571
Autres créances	25.671	44.387
	28.502	45.958

L'augmentation du poste 'créances commerciales' est avant tout liée à l'inclusion du groupe GIB dans le périmètre de consolidation.

Les autres créances, outre divers impôts à récupérer, comprennent surtout les financements à court terme accordés par le groupe à des participations qui ne sont pas consolidées intégralement.

La baisse significative de ce poste s'explique avant tout par la perception, en 2002, d'un dividende distribué par Coditel US et qui avait été repris comme créance à la fin de l'exercice 2001.

Note (2) : Intérêts de tiers

	2002	2001
	294.808	108.161

L'augmentation considérable des intérêts de tiers est le résultat de l'introduction de GIB dans le capital de AvH-CC, suit à l'absorption par AvH-CC de 50% de GIB-CC, l'ancien centre de coordination du groupe GIB et de l'augmentation du capital en espèces, souscrite par GIB. (cfr. Annexe II à la page 77).

Note (3) : Provisions pour risques et charges

	2002	2001
Pensions et engagements similaires	713	728
Autres risques et charges	129.900	33.564
	130.613	34.292

Les provisions supplémentaires visant à couvrir les obligations futures éventuelles du groupe en matière d'option et de earn-out ont été en partie compensées par la reprise d'une provision constituée antérieurement, justifiée par le dénouement positif d'un litige.

Après qu'une participation de 50% dans GIB ait été reprise dans les comptes consolidés du groupe au 1er novembre 2002, une provision pour risques et charges a été enregistrée à concurrence de 82,4 millions d'euros et portée à charge des fonds propres de GIB à cette date, comme indiqué dans un état intermédiaire.

Cette provision couvre des risques qui découlent d'obligations ou de garanties octroyées par GIB et qui sont principalement liés à des engagements pris lors de la vente d'anciennes filiales de GIB. Au 31 décembre 2002, il n'avait pas été fait appel à cette provision.

Dans le même temps, une provision générale a été annulée dans les comptes de GIB. Cette provision avait donné lieu à une déclaration avec réserve du commissaire de GIB, et cela en raison de son caractère trop général.

Les engagements de GIB évoqués ci-dessus s'éteindront progressivement jusqu'en 2007, année durant laquelle ils arriveront à terme.

Le montant et la justification de cette provision de 82,4 millions d'euros devront être réévalués lors de chaque clôture.

Note (4) : Dettes financières à un an au plus

	2002	2001
1. Etablissements de crédit	6.067	10.002
2. Autres emprunts	171.215	181.302

Les dettes financières à court terme sont principalement reprises sous la forme d'effets de commerce.

La dette bancaire en cours à la fin de l'exercice 2002 correspond presque entièrement à la partie non encore remboursée du financement contracté en vue de financer l'achat de la participation dans GIB.

Note (5) : Dettes fiscales, salariales et sociales

	2002	2001
	6.838	1.236

L'augmentation de cette rubrique est due aux dettes fiscales et sociales de GIB qui, en 2002, ont été reprises à 50% dans le bilan consolidé.

Note (6) : Autres dettes à un an au plus

	2002	2001
	23.645	41.569

Les autres dettes comprennent notamment la répartition bénéficiaire de 17,16 millions d'euros proposée à l'Assemblée Générale du 26 mai 2003. Les autres dettes de 2001 englobent notamment la dette résultant de l'achat de la participation dans Coditel US (payée à la mi-2002).

Note (7) : Amortissements sur écarts de consolidation positifs

	2002	2001
	2.333	2.788

Sont repris ici uniquement les amortissements de AvH et des filiales intégralement consolidées sur leurs participations respectives. Les amortissements du goodwill des participations elles-mêmes font partie du résultat qui est repris via la mise en équivalence.

Les participations dans UBF et NMC n'ont été reprises dans le périmètre de consolidation qu'à la date du 31/12/02, ce qui signifie que pour ces participations, aucun résultat ni amortissement du goodwill n'a été enregistré en 2002.

Note (8) : Réductions de valeur

	2002	2001
1. sur immobilisations financières	16.454	29.238
2. sur actifs circulants	7.611	3.870
	24.065	33.108

Des réductions de valeur ont été enregistrées sur les participations et/ou les financements dans Advalvas Group, Lamitref, Net Fund Europe, SN Brussels et Bricsnet.

Comme l'an dernier, la réduction de valeur sur les actifs circulants de l'exercice correspond dans une large mesure à une réduction de valeur actée sur 1.200.000 actions SES Global dans le portefeuille de placements de Sofinim, ceci afin de rendre leur valeur comptable conforme à la valeur boursière au 31 décembre 2002.

Les actions Vasco Data Security ont fait l'objet d'une correction de valeur similaire.

En ce qui concerne le financement accordé au groupe Telenet, un revenu supplémentaire de 0,9 million d'euro a tout d'abord été enregistré. Ce montant correspond à l'entière du montant supplémentaire perçu sous la forme de "notes" suite à la vente d'actions Telenet en 2001. Ensuite, la conversion des notes Telenet en créances sans intérêts a donné lieu à :

- > une reprise de réductions de valeur à concurrence de 10,5 millions d'euros
- > une moins-value réalisée de 4,4 millions d'euros
- > une nouvelle réduction de valeur de 7,0 millions d'euros

La réorganisation de la structure du capital de Telenet a donc donné lieu dans les comptes 2002, outre le financement supplémentaire de 3 millions d'euros octroyé, à des revenus supplémentaires à concurrence de 1 million d'euros (résultant de l'opération de 2001), compensés toutefois par des charges d'un montant équivalent (solde de la réduction de valeur, de la reprise de réductions de valeur et de la moins-value).

Note (9) : Moins-value suite à la réalisation

	2002	2001
1. d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	2
2. d'immobilisations financières	4.981	309
3. d'actifs circulants	3	4.042
	4.987	4.353

La moins-value réalisée sur les immobilisations financières concerne en premier lieu Telenet (voir la note 8), ainsi qu'une petite perte suite à la vente de la participation dans Tibotec-Virco.

Note (10) : Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence

Ces postes comprennent la part globale du groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence, y compris les montants qui ont été repris séparément dans le tableau "Contributions des secteurs au résultat consolidé" à la page 18, pour une meilleure visibilité et comparabilité.

En 2002, ceci est le cas pour les amortissements exceptionnels de goodwill (17,8 millions dans la présentation à la page 18), qui ont été repris dans les comptes consolidés en résultat des entreprises mises en équivalence, respectivement de Solvus et AdArma.

Note (11) : Part des tiers dans le résultat

La part des tiers dans le résultat correspond avec le résultat provenant des intérêts minoritaires au niveau de Sofinim, Brinvest et, depuis 2002, AvH-CC.

Note (12) : Reprise de réductions de valeur

	2002	2001
1. sur immobilisations financières	15.482	25
2. sur actifs circulants	517	33
	15.999	58

La reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières est liée à la restructuration du financement de Telenet (voir le commentaire de la note (8)). De plus, suite à l'évolution favorable du cours de bourse des actions Sipef, une reprise partielle de la réduction de valeur enregistrée lors des exercices précédents a pu être opérée.

Note (13) : Plus-value suite à la réalisation

	2002	2001
1. d'immobilisations corporelles et incorporelles	51	3.136
2. d'immobilisations financières	4.695	70.981
3. d'actifs circulants	9.200	11.182
	13.946	85.299

La plus-value réalisée lors de l'apport de l'immeuble de la rue Montoyer à Leasinvest a été éliminée dans les comptes consolidés. Ce résultat ne sera validé qu'en cas de vente hors groupe.

Suite à l'entrée de GIB dans le capital de AvH-CC, une partie de l'écart de consolidation négatif existant a été comptabilisée dans le résultat, à concurrence de la part des tiers.

Les principales plus-values sur actifs circulants ont été réalisées au premier semestre 2002 suite à l'offre publique d'Almanij sur les actions Gevaert et à la réalisation des actions Unilever.

Note (14) : Private Equity – contributions des participations consolidées*

(en millions d'euros)	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Axe Investments/Anbema ⁽³⁾	0,27	-1,21	0,74	0,26	0,69	0,29
Aviapartner	0,04	-2,91	-0,43	0,68	0,60	0,25
Coditel	-11,78	7,08	4,89	5,16	1,89	1,18
Ilochroma	0,59	0,07	-1,64	-4,19	-0,28	0,35
Mabeco ⁽¹⁾			0,22	0,18	0,16	0,29
Synvest	-0,09	-0,04	0,36	0,24	0,15	0,13
Hertel	0,30	0,52	0,60	0,39	0,27	
Cindu ⁽²⁾			0,01	0,41	0,52	
IDIM	0,22	0,01	0,09	0,13		
Egemin International	-0,48	0,16	0,05			
Oleon Holding	0,61	1,15				
	-10,32	4,83	4,89	3,26	4,01	2,50

⁽¹⁾ En 2001, Sofinim a acquis toutes les actions de Mabeco, ce qui justifie le reclassement vers la rubrique sous-holdings de Sofinim.

⁽²⁾ Suite à la distribution du capital par Cindu en 2000, cette participation est passée sous le seuil de consolidation.

⁽³⁾ Jusqu'à 2001, les résultats concernent ceux d'Anbema. A partir de 2002, les résultats concernent uniquement Axe Investments. En 2001, Sofinim a vendu la participation dans Anbema et a ensuite investi une partie du produit pour acquérir une participation directe dans Axe Investments, filiale de Anbema.

* Voir aussi « Contribution des secteurs au résultat consolidé » à la page 18.

Note (15) : Aperçu des principales participations non consolidées d'AvH

(en millions d'euros)

Société	Participation (%)	Exercice clos le	Chiffre d'affaires	Résultat net (part du groupe)	Cash-flow	Fonds Propres
BIAC	4,66	31-dec-2001 ⁽²⁾	277,21	14,15	-38,80	337,59
Sipef	18,04	31-dec-2002 ^(2*)	114,26	6,02	15,63	28,90
IBF	100,00	31-dec-2001 ⁽¹⁾	6,00	0,03	0,13	2,13
Ch. Le Jeune Limited	60,58	31-dec-2002 ^(1*)	3,70	0,56	0,68	0,59

⁽¹⁾ Comptes statutaires

⁽²⁾ Comptes consolidés

^(*) sous réserve et approbation par l'assemblée générale

Note (16) : Aperçu des principales participations de Sofinim
(en millions d'euros)

Société	Participation Sofinim (%)	Exercice clos le	Chiffre d'affaires	Résultat net (part du groupe)	Cash-flow	Fonds Propres
Sofinim	100,00	31-déc-2002 ^(1*)	NA	8,49	20,81	249,43
Mabeco	100,00	31-déc-2002 ^(1*)	0,27	0,53	0,33	9,40
Advalvas Group	24,15	31-déc-2001 ⁽²⁾	8,92	-14,20	-6,82	0,32
Alurfin	50,00	31-déc-2002 ^(2*)	29,57	0,75	3,52	5,44
Arcomet Beheer	10,00	30-sep-2002 ⁽²⁾	70,86	-1,84	10,34	39,60
Atenor Group	15,48	31-déc-2001 ⁽²⁾	133,02	8,51	36,92	68,01
Aviapartner	25,00	31-déc-2002 ^(2*)	236,27	0,23	14,17	36,04
Axe Investments	48,34	30-sep-2002 ⁽³⁾	0,58	0,80	1,70	19,90
Cindu International	49,54	31-déc-2002 ^(2*)	14,13	0,53	1,56	4,37
Coditel Brabant	20,54	31-déc-2002 ^(2*)	71,70	-75,90	-7,53	102,26
Coditel US	20,54	31-déc-2002 ^(1*)	NA	-6,18	-6,18	13,35
Corn. Van Loocke	45,00	31-déc-2002 ^(1*)	19,36	0,68	1,43	3,31
Egemin International	24,64	31-déc-2002 ^(2*)	78,29	-2,68	1,20	11,32
Hertel Holding	36,00	31-déc-2002 ^(2*)	277,29	2,50	10,50	23,21
IDIM	37,47	31-déc-2002 ^(1*)	26,78	0,80	1,22	10,92
IDOC	13,64	30-sep-2002 ⁽¹⁾	3,66	-0,13	0,11	4,64
Illochroma Labelling Group	70,84	30-sep-2002 ⁽²⁾	165,43	0,72	10,85	30,87
Medisearch International	48,50	31-mar-2002 ⁽¹⁾	8,84	0,80	1,24	2,02
N.M.C.	21,91	31-déc-2002 ^(2*)	106,82	6,05	12,15	17,90
Oleon Holding	28,38	31-déc-2002 ^(2*)	234,87	2,90	10,09	50,05
Synvest	48,34	31-déc-2002 ^(1*)	NA	-0,47	0,08	11,16
Unisel	27,51	28-fév-2002 ⁽²⁾	122,99	8,38	16,50	27,07
United Broadcast Facilities	36,30	31-déc-2002 ^(2*)	43,74	2,42	7,08	11,34
Xylos	19,74	31-mar-2002 ⁽²⁾	12,31	0,14	0,88	3,36

⁽¹⁾ comptes statutaires

⁽²⁾ comptes consolidés

⁽³⁾ sur base d'un état intermédiaire – 6 mois (date de clôture 31/03)

⁽⁴⁾ sous réserve et approbation par l'assemblée générale

Note (17) : Aperçu des principales participations non-consolidées de GIB
(en millions d'euros)

Société	Participation % GIB	Exercice clos le	Chiffre d'affaires	Résultat net (part du groupe)	Cash-flow	Fonds Propres
GB-INNO-BM	100,00	31-jan-2002 ^(1*)	NA	29,17	-91,54	878,26
<i>Consolidées</i>						
Quick Restaurants	57,88	31-jan-2002 ^(2*)	256,66	-9,24	15,22	75,14
<i>Non-consolidées</i>						
Disport International	50,00	31-jan-2002 ^(1*)	44,58	-1,37	1,02	4,56
Centre de Coordination de Charleroi	20,67	31-déc-2001 ⁽¹⁾	2,17	55,75	55,96	1.224,58

⁽¹⁾ comptes statutaires

⁽²⁾ comptes consolidés

⁽³⁾ sous réserve et approbation par l'assemblée générale



Rapport du Commissaire

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé le 31 décembre 2002

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002, dont le total du bilan s'élève à 1.201.994 (000) euros et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de 10.431 (000) euros, part du groupe dans le résultat 14.800 (000) euros. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés.

Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestation et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par l'attestation et les informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.
- En exécution de nos travaux de contrôle, nous avons utilisé dans une mesure importante des rapports d'autres contrôleurs externes.

Anvers, le 23 avril 2003

Ernst & Young International
Reviseurs d'entreprises

B. Van Ussel
Reviser d'entreprises

COMPTES

statutaires

Conformément à l'article 105 de la loi belge sur les sociétés commerciales, les comptes annuels statutaires d'Ackermans & van Haaren sont présentés ci-après sous forme abrégée.

Conformément aux articles 98 et 100 de la loi belge sur les sociétés commerciales, le rapport de gestion, les comptes annuels d'Ackermans & van Haaren, ainsi que le rapport du Commissaire sont déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Le Commissaire a émis une opinion sans réserves sur les comptes annuels statutaires d'Ackermans & van Haaren.

Les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du Commissaire se trouvent au siège de la société pour information et sont disponibles sur simple demande de l'actionnaire.

Adresse : Begijnenvest 113, 2000 Anvers
Téléphone : +32 (0)3 231 87 70
Fax : +32 (0)3 225 25 33
E-mail : sec@avh.be

Bilan

ACTIF	Notes	2002	2001	2000
(en milliers d'euros)				
ACTIFS IMMOBILISÉS		1.384.536	986.110	944.160
I	Frais d'établissement			
II	Immobilisations incorporelles			13
III	Immobilisations corporelles	(1) 1.207	493	463
	A Terrains et constructions	966	213	221
	C Mobilier et matériel roulant	227	261	242
	D Leasing et droits similaires	14	19	
	F Immobilisations en cours et acomptes versés			
IV	Immobilisations financières	(2) 1.383.329	985.617	943.684
	A Entreprises liées	1.356.601	961.478	901.954
	1. Participations	1.356.601	961.478	901.954
	2. Créances			
	B Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	440	440	525
	1. Participations	440	440	525
	2. Créances			
	C Autres immobilisations financières	26.288	23.699	41.205
	1. Actions et parts	26.228	23.697	41.203
	2. Créances et cautionnements en numéraire	60	2	2
ACTIFS CIRCULANTS		14.070	21.842	4.801
V	Créances à plus d'un an			
	A Créances commerciales			
	B Autres créances			
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution			
	A Stocks			
	1. Approvisionnements			
	2. En cours de fabrication			
	3. Produits finis			
	4. Marchandises			
	5. Immeubles destinés à la vente			
	6. Acomptes versés			
	B Commandes en cours d'exécution			
VII	Créances à un an au plus	2.069	1.532	1.084
	A Créances commerciales	1.463	850	421
	B Autres créances	606	682	663
VIII	Placements de trésorerie	(3) 11.711	19.868	3.412
	A Actions propres	631	593	
	B Autres placements	11.080	19.275	3.412
IX	Valeurs disponibles	151	333	207
X	Comptes de régularisation	139	109	98
TOTAL DE L' ACTIF		1.398.606	1.007.952	948.961



PASSIF		Notes	2002	2001	2000
(en milliers d'euros)					
FONDS PROPRES		(4)	551.038	582.173	549.847
I	Capital		2.295	2.295	2.295
	A Capital souscrit		2.295	2.295	2.295
	B Capital non appelé (-)				
II	Primes d'émission		111.612	111.612	111.612
III	Plus-values de réévaluation				
IV	Reserves		35.037	39.685	41.092
	A Réserve légale		248	248	248
	B Réserves indisponibles		974	628	35
	1. Actions propres		939	593	
	2. Autres		35	35	35
	C Réserves immunisées			4.994	6.994
	D Réserves disponibles		33.815	33.815	33.815
V	Bénéfice reporté		402.094	428.581	394.848
	Perte reportée (-)				
VI	Subsides en capital				
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES			220	0	0
VII	A Provisions pour risques et charges		220		
	1. Pensions et obligations similaires				
	2. Charges fiscales				
	3. Grosses réparations et gros entretien				
	4. Autres risques et charges		220		
	B Impôts différés				
DETTES			847.348	425.779	399.114
VIII	Dettes à plus d'un an		15	19	
	A Dettes financières		15	19	
	B Dettes commerciales				
	C Acomptes reçus sur commandes				
	D Autres dettes				
IX	Dettes à un an au plus		846.048	424.320	397.169
	A Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		4	4	
	B Dettes financières	(5)	826.132	406.040	381.540
	1. Etablissements de crédit		0	10.000	16.780
	2. Autres emprunts		826.132	396.040	364.760
	C Dettes commerciales		1.779	330	255
	1. Fournisseurs		1.779	330	255
	E Dettes fiscales, salariales et sociales		540	305	198
	1. Impôts		356	114	95
	2. Rémunérations et charges sociales		184	191	103
	F Autres dettes	(6)	17.593	17.641	15.176
X	Comptes de régularisation		1.285	1.440	1.945
TOTAL DU PASSIF			1.398.606	1.007.952	948.961

Compte de résultats

CHARGES		Notes	2002	2001	2000
(en milliers d'euros)					
A	Charges des dettes		17.771	18.694	19.340
B	Autres charges financières		501	177	351
C	Services et biens divers		4.039	2.504	1.908
D	Rémunérations et charges sociales		2.191	1.941	1.037
E	Autres charges d'exploitation		131	104	82
F	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles		132	123	118
G	Réductions de valeur	(11)	6.273	2.370	1.898
	1. Sur immobilisations financières		961	325	1.797
	2. Sur actifs circulants		5.312	2.045	101
H	Provisions pour risques et charges		220		
I	Moins-values sur réalisation		359	2	2
	1. D'immobilisations incorporelles et corporelles		2	1	
	2. D'immobilisations financières				
	3. D'actifs circulants		357	1	2
J	Charges exceptionnelles		36	205	380
K	Impôts		2		
L	Bénéfice de l'exercice			49.484	102.131
M	Transfert aux réserves immunisées				
N	Bénéfice de l'exercice à affecter			51.484	110.131

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		Notes	2002	2001	2000
A	Bénéfice à affecter		419.597	446.331	409.673
	1. Résultat de l'exercice à affecter			51.484	110.131
	2. Résultat reporté de l'exercice précédent		428.581	394.847	299.542
TOTAL			419.597	446.331	409.673

PRODUITS		Notes	2002	2001	2000
(en milliers d'euros)					
A	Produits des immobilisations financières	(7)	7.189	58.592	40.903
	1. Dividendes		6.658	58.022	40.318
	2. Intérêts				
	3. Tantièmes		531	570	585
B	Produits des actifs circulants		502	625	723
C	Autres produits financiers		2	224	2.715
D	Produits des services prestés	(8)	2.521	1.228	954
E	Autres produits courants		229	191	159
F	Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles				
G	Reprises de réductions de valeur :	(9)	2.531	2	65.752
	1. Sur immobilisations financières		2.531		65.752
	2. Sur actifs circulants			2	
H	Reprises de provisions pour risques et charges				
I	Plus-values sur réalisations :	(10)	4.696	14.665	16.028
	1. D'immobilisations incorporelles et corporelles			1	3
	2. D'immobilisations financières			14.555	16.025
	3. D'actifs circulants		4.696	109	
J	Produits exceptionnels		7	29	13
K	Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales			48	
L	Perte de l'exercice		13.978		
M	Prélèvements sur les réserves immunisées		4.994	2.000	8.000
N	Perte de l'exercice à affecter		8.984	0	0

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (suite)		Notes	2002	2001	2000
C	Dotations aux fonds propres		346	593	
	3. Aux autres réserves		346	593	
D	Résultat à reporter		402.094	428.581	394.848
	1. Bénéfice à reporter		402.094	428.581	394.848
F	Bénéfice à distribuer		17.157	17.157	14.825
	1. Rémunération du capital		17.083	17.083	14.738
	2. Administrateurs ou gérants		74	74	87
TOTAL			419.597	446.331	409.673

COMMENTAIRES

BILAN

• Actifs

Note (1) : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont augmenté suite à l'achat d'un immeuble supplémentaire dans la Schermersstraat, situé à proximité du siège anversois.

Note (2) : Immobilisations financières

L'augmentation du poste 'entreprises liées' s'explique en grande partie par l'acquisition de la moitié des actions de GIB suite au dénouement positif de l'offre publique lancée conjointement avec la Compagnie Nationale à Portefeuille en octobre 2002.

Le dividende de 200 millions d'euros (part AvH) distribué en décembre 2002 par GIB a été porté en déduction de la valeur d'inventaire des actions GIB.

D'autre part, le pourcentage de participation dans Solvus a augmenté suite à la participation à l'augmentation de capital dans le cadre du dividende au choix du porteur et à l'acquisition d'actions supplémentaires directement en bourse.

Note (3) : Placements de trésorerie

La baisse des placements de trésorerie s'explique d'une part, par la vente des actions Unilever, et d'autre part, par des réductions de valeur supplémentaires sur les actions Fortis en portefeuille.

Pour la couverture du plan d'options sur actions de AvH, 13.245 actions propres supplémentaires ont été rachetées en 2002.

Sur les actions propres détenues par Ackermans & van Haaren, une réduction de valeur de 0,3 million d'euros a été enregistrée afin de ramener leur valeur d'inventaire au niveau du cours de bourse de fin 2002.

• Passif

Note (4) : Fonds propres

Le capital, les primes d'émission et les réserves sont pratiquement inchangés. Les fonds propres tiennent compte de la répartition bénéficiaire proposée à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Note (5) : Dettes financières

La hausse des dettes financières doit être principalement attribuée aux dettes supplémentaires engagées par AvH Coordination Center pour le financement de la transaction sur GIB.

Note (6) : Autres dettes

Les "autres dettes" comprennent principalement le montant des dividendes bruts à concurrence de 17.083 d'euros (même montant que les dividendes bruts 2001) suite à l'affectation des bénéfices proposée, ainsi que des dividendes restant à payer sur les exercices précédents.

COMPTE DE RÉSULTATS

Note (7) : Produits des immobilisations financières

En 2001, d'importants dividendes ont été distribués par les sociétés du groupe. Ce n'était pas le cas en 2002, ce qui explique le net recul de cette rubrique. Comme indiqué dans la Note (2) ci-dessus, un dividende de 200 millions d'euros distribué par GIB a été porté en déduction de la valeur d'inventaire.

Note (8) : Produits des services fournis

L'augmentation de ce poste doit être attribuée à une hausse des prestations fournies aux sociétés du groupe.

Note (9) : Reprise de réductions de valeur

Suite à l'évolution favorable du cours de bourse de Sipef, les réductions de valeur comptabilisées lors des exercices précédents ont été partiellement reprises.

Note (10) : Plus-value suite à la réalisation d'actifs circulants

Cette plus-value résulte presque entièrement de la vente de toutes les actions Unilever que détenait Ackermans & van Haaren dans son portefeuille de placements.

Note (11) : Réductions de valeur

La réduction de valeur sur immobilisations financières concerne le financement de 1,0 million d'euros accordé à SN Brussels Airholding. Les réductions de valeur sur actifs circulants concernent principalement les actions Fortis et Ackermans & van Haaren.



ANNEXE

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition et amorties linéairement comme suit :

Constructions	3% par an
Installations	10% par an
Mobilier	10% - 20% par an
Logiciel informatiques	33% par an
Matériel roulant	20% par an

2. Immobilisations financières

Pour les participations on procède à des réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciation durables, justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue.

3. Créances et dettes

Les créances et les dettes en devises sont évaluées au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les créances sont évaluées individuellement et si nécessaire une réduction de valeur est actée.

4. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les actions sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition.

Il est procédé à une réduction de valeur au cas où la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur boursière pour les actions cotées, et supérieure à la valeur intrinsèque pour les actions non cotées.

5. Provisions pour risques et charges

Les provisions nécessaires sont constituées.

6. Comptabilisation des actifs et passifs en monnaies étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont valorisés au cours de change en vigueur à la date du bilan.

Les différences de change négatives que en résultent sont prises en résultats ; les différences de change positives sont actées dans les comptes de régularisation.



Informations

générales pour
l'actionnaire

Administration, surveillance et gestion journalière

Conseil d'Administration

Président	Erik van Baren	
Administrateurs	Luc Bertrand	<i>Président du Comité Exécutif</i>
	Alain Dieryck	<i>Secrétaire Général</i>
	Jacques Delen	
	Frederic van Haaren	
	Teun Jurgens	
	Pierre Willaert	
Commissaire	Ernst & Young Réviseurs d'Entreprise BCV, représenté par B. Van Ussel	

Comité exécutif (gestion générale, gestion de participations AvH / Sofinim)

Président	Luc Bertrand	<i>Directeur Général</i>
Membres	Jan Suykens	
	Alain Dieryck	
	Piet Dejonghe	
	Jan Laga	
	Piet Bevernage	
	Tom Bamelis	

Erik van Baren, président du conseil d'administration, est présent au comité exécutif.

Services de groupe

Finances	Jan Suykens	<i>Chief Financial Officer</i>
	Tom Bamelis	<i>Directeur Financier</i>
	Hilde Delabie	<i>Group Controller</i>
	Edouard De Saegher	<i>Group Treasurer</i>
	Sophie Wuyts	<i>Controller</i>
	Marc De Groote	<i>Accounting</i>
	Bart Bressinck	<i>Accounting</i>
	Jean-Claude Janssens	<i>Trésorie</i>
Affaires juridiques	Alain Dieryck	<i>Secrétaire Générale</i>
	Piet Bevernage	<i>Group Legal Counsel</i>
	Brigitte Adriaensens	<i>Secrétaire Générale SNI/Sofinim</i>
	Michel Malengreau	<i>Conseiller Fiscal</i>
Gestion participations Sofinim	Marc De Pauw	<i>Administrateur Délégué</i>
	André Xavier Cooreman	<i>Chief Operating Officer</i>
	Koen Janssen	<i>Investment Manager</i>



Corporate Governance

Le rôle du holding par rapport aux filiales

Ackermans & van Haaren joue un rôle actif dans la gestion des sociétés qu'elle contrôle, seule ou avec ses partenaires. Ackermans & van Haaren est active au niveau du conseil d'administration et des principaux organes de décision de ces sociétés. Par ailleurs, les représentants d' AvH entretiennent de nombreux contacts avec les équipes de direction de ces participations. C'est ce soutien actif qui caractérise AvH et démontre son caractère industriel.

Organes de gestion et de contrôle d'Ackermans & van Haaren

Le **conseil d'administration** approuve la stratégie et les principaux (dés)investissements du groupe, suit l'évolution des participations à l'aide de rapports périodiques, exerce un contrôle sur la gestion journalière et décide des nominations aux postes clés.

Gestion journalière

Le **comité exécutif** est chargé de la gestion journalière du groupe, du suivi des participations, de la proposition et de l'élaboration de la stratégie et de la préparation des décisions du conseil d'administration.

L'**audit interne** est effectué par le group controller, qui en rapporte au président du comité exécutif. Au moins une fois par an, il rapporte directement au conseil d'administration.

L'**audit externe** (portant à la fois sur les chiffres consolidés et les chiffres statutaires) est assuré par le commissaire, Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCSC, qui rapporte une fois par an au conseil d'administration.

La rémunération annuelle du commissaire pour l'audit des comptes statutaires et consolidés d'Ackermans & van Haaren s'élève à 30.000 euros. Par ailleurs, un montant total de 10.753 euros a été payé au commissaire et à Ernst & Young Tax Consultants SC pour des missions particulières de consultance.

Composition du conseil d'administration

Administrateurs exécutifs et non exécutifs – dates d'échéance des mandats

Le conseil d'administration compte sept membres :

	fin du mandat
Erik van Baren, président (non exécutif)	2006
Alain Dieryck (exécutif)	2005
Luc Bertrand (exécutif)	2005
Jacques Delen (non exécutif)	2004
Teun Jurgens (non exécutif)	2006
Frederic van Haaren (non exécutif)	2005
Pierre Willaert (non exécutif)	2004

Administrateurs qui représentent des actionnaires :

Erik van Baren, Alain Dieryck, Luc Bertrand et Jacques Delen (comme représentant permanent de la société anonyme Delen MMI) sont également administrateurs de Scaldis Invest qui, avec une participation de 32,95%, est le principal actionnaire d' Ackermans & van Haaren.

Erik van Baren, Alain Dieryck et Luc Bertrand sont également actionnaires de Belfimas qui, avec une participation de 87,67%, contrôle Scaldis Invest.

Scaldis Invest et Belfimas sont des holdings qui investissent exclusivement (directement et indirectement) en actions Ackermans & van Haaren.

Administrateurs indépendants

Frédéric van Haaren, Teun Jurgens et Pierre Willaert sont administrateurs indépendants.

Teun Jurgens est administrateur de sociétés.

Frederic van Haaren est entrepreneur indépendant.

Pierre Willaert est associé commandité de la Banque Puilaetco, où il est responsable du département gestion institutionnelle.

Proposition des candidats administrateurs

En ce qui concerne la proposition de candidats administrateurs non-exécutifs, indépendants et autres à l'assemblée générale, le rôle de "comité de nomination" est assuré par le conseil d'administration.

On s'efforce, dans ce cadre, de maintenir une majorité d'administrateurs non exécutifs et indépendants.

Limite d'âge

La limite d'âge pour les membres du conseil d'administration est de 70 ans.

Fonctionnement du conseil d'administration, délégations, nominations et rémunération

Nombre de réunions

En 2002, le conseil d'administration s'est réuni 8 fois (avec un taux de participation moyen de 96%).

Sujets abordés - information

Le conseil d'administration n'intervient pas dans la gestion journalière des participations ; il suit les participations à l'aide du reporting du management et décide des options stratégiques et des (dés)investissements importants.

Les administrateurs reçoivent, avant les réunions, les dossiers des projets d'investissement et de désinvestissement ainsi que les rapports chiffrés périodiques du management des participations.



Suivi des participations

Le conseil d'administration est tenu au courant des activités des sociétés du groupe par les membres du comité exécutif qui participent aux réunions des organes de ces sociétés.

Règles de prise de décision

Au conseil d'administration, les décisions sont prises par consensus. S'il s'avère, pour une décision déterminée, que le consensus ne peut pas être obtenu, la décision est prise à la majorité simple.

Experts indépendants

Les administrateurs peuvent demander de prendre conseil auprès d'experts indépendants, aux frais de la société.

Comités

La limitation volontaire du nombre des membres du conseil d'administration permet à cet organe d'agir de façon rapide et efficace.

Le conseil d'administration n'a constitué, à ce jour, qu'un seul comité, à savoir le **comité de rémunération**. Ce comité est composé d'Erik van Baren et Jacques Delen. Il fixe le montant de la rémunération que la société paie à ses administrateurs exécutifs et définit la politique générale de rémunération pour les autres membres du comité exécutif.

A cet égard, il est largement tenu compte du niveau de rémunération général dans des entreprises comparables. Le comité de rémunération décide également des options sur actions qui sont offertes dans le cadre du plan d'options sur actions d'Ackermans & van Haaren.

Conflits d'intérêts

Les administrateurs individuels se doivent d'éviter toute possibilité de **confusion d'intérêts** et de garantir la confidentialité des informations reçues.

Rémunérations

Les rémunérations, avantages en nature et options sur actions attribués aux administrateurs exécutifs sont fixés par le comité de rémunération (voir plus haut).

Les tantièmes s'élevaient à 74.368 euros.

Aucun crédit ni aucune avance n'est octroyé aux administrateurs.

Les administrateurs non exécutifs perçoivent uniquement des tantièmes.

Les administrateurs exécutifs sont également membres du comité exécutif. Leur rémunération fait partie de la rémunération de ce comité (voir ci-dessous).

Le comité exécutif

Il n'a pas été fait usage de la possibilité, offerte par la loi du 2 août 2002, de déléguer à un "comité de direction" des pouvoirs de gestion, autres que la gestion journalière.

Conformément à la réforme du Code des Sociétés, le "comité de direction" existant a été rebaptisé "comité exécutif".

Luc Bertrand, président
Jan Suykens
Alain Dierycq
Piet Dejonghe
Jan Laga
Piet Bevernage
Tom Bamelis

Nombre de réunions

En 2002, le comité exécutif s'est réuni 19 fois (avec un taux de participation moyen de 89%).

Tâches

Le comité exécutif fait des propositions sur la stratégie à suivre ; il sélectionne et élabore les propositions d'investissement et de désinvestissement qui sont présentées au conseil d'administration.

Il suit de près les différentes participations et assure la représentation du groupe aux conseils d'administration et aux autres organes de gestion des participations. Le comité exécutif surveille également l'état de la trésorerie de la société et du groupe.



Rémunération

Les membres du comité exécutif reçoivent chacun une rémunération fixe et une prime qui est liée au résultat. Ils disposent d'une voiture de société et d'une assurance de groupe (pension, couverture du risque de décès, couverture du risque d'invalidité, assurance hospitalisation). Ils reçoivent également des options sur actions (voir ci-après).

En 2002, les rémunérations fixes aux membres du comité exécutif s'élevaient globalement à 1.817.500 euros et le total des primes, versées aux membres du comité exécutif s'élevait à 383.400 euros.

Le nombre total des actions Ackermans & van Haaren que les membres actuels du comité exécutif peuvent acquérir par l'exercice d'options est de 145.300 (y inclus la dernière attribution d'options sur actions en avril 2003).

Attribution en	1999	2000	2001	2003
Date d'échéance	25.03.2010	12.01.2011	07.02.2012	31.01.2011
Nombre d'options	9.500	11.800	93.000	31.000
Prix d'exercice	30	28,26	32,33	15,98

Limite d'âge

La limite d'âge pour les membres du comité exécutif est de 65 ans.

Politique de dividende

L'action Ackermans & van Haaren est une **action de croissance**. La croissance annuelle du dividende net sur les dix dernières années est de 12% en moyenne. Pour autant que l'évolution des résultats du groupe le permette AvH entend, à l'avenir, maintenir la croissance des dividendes.

Actionnariat

Un seul actionnaire a fait déclaration d'une participation de plus de 5% dans Ackermans & van Haaren: Scaldis Invest (32,95%).

Scaldis Invest est elle-même contrôlée par Belfimas (87,67%).

Le nombre total d'actions Ackermans & van Haaren détenues par les membres du conseil d'administration et du comité exécutif d'Ackermans & van Haaren est de 497.990.

Le conseil d'administration n'a connaissance d'aucune convention entre actionnaires.

Protection contre les délits d'initiés

D'une manière générale, il est déconseillé aux administrateurs et membres du personnel d'Ackermans & van Haaren d'agir de façon spéculative sur le marché des actions d'Ackermans & van Haaren ou d'autres sociétés cotées en Bourse qui ont dans leur conseil d'administration un ou plusieurs représentants d'Ackermans & van Haaren.

Il leur est demandé, avant d'acheter ou de vendre des actions Ackermans & van Haaren, de communiquer leur intention au secrétaire général, qui rapporte au conseil d'administration.

Il leur est fortement déconseillé d'acheter ou de vendre des actions dans le mois qui précède la publication annuelle et semestrielle des résultats.

Plan d'options sur actions

Le plan d'options sur actions Ackermans & van Haaren, qui a été approuvé en mars 1999, a pour but la motivation à long terme des administrateurs exécutifs, des membres de la direction, des cadres et des conseillers dont l'activité est essentielle à la réussite du groupe.

Le comité de rémunération (voir plus haut) est chargé du suivi de ce plan et de la sélection des bénéficiaires. Les options sont offertes gratuitement et ont une durée de 8 ans.

La société a fait usage de la possibilité, offerte par la loi du 24 décembre 2002, de prolonger de trois ans la durée de toutes les options qui étaient en vigueur à la fin de l'année 2002.

Cette année (2003), 38.500 nouvelles options ont été attribuées par le comité de rémunération dans le cadre du plan d'options sur actions Ackermans & van Haaren. Les options donnent le droit d'acquérir un même nombre d'actions Ackermans & van Haaren.

L'ensemble des options attribuées jusque fin avril 2003 donnent droit à l'acquisition de 175.300 actions Ackermans & van Haaren, ce qui représente 0,52% du capital.

Données générales concernant la société

Siège social

Begijnvest 113, 2000 Anvers
Registre de commerce Anvers 15.920

Date de constitution, dernières modifications des statuts

La société fut constituée le 30 décembre 1924 par acte notarié, paru in extenso dans les annexes au Moniteur Belge du 15 janvier 1925 sous le numéro 566.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et ce pour la dernière fois par acte notarié le 1 août 2002, publié par extrait dans les annexes au Moniteur Belge du 20 août 2002 sous le numéro 20020820-128 (erratum 3 octobre 2002).

Durée de la société

Indéterminée.

Forme juridique, droit d'application

Société anonyme de droit belge faisant ou ayant fait appel public à l'épargne au sens de l'article 438 du Code des Sociétés.

Raison sociale de la société

La société a pour objet :

- (a) l'étude, la surveillance et la direction de tous travaux publics ou privés, particulièrement dans le domaine de la construction en général, l'organisation, la gestion de toutes sociétés ou entreprises et l'assistance à celles-ci sous toutes formes ;
- (b) l'entreprise maritime et terrestre de tous travaux publics ou privés dans le domaine de la construction et notamment l'entreprise de tous travaux maritimes et fluviaux, gros travaux d'irrigation et de régularisation des cours d'eau, gros travaux d'assèchement et de pompage, de dragage, de forage, de sondage et fonçage de puits, de drainage, de construction d'ouvrages d'art, de terrassement et d'entreprise générale de construction, ainsi que le renflouage de bateaux et navires ;
- (c) la prospection terrestre et maritime dans le domaine de l'industrie extractive, notamment: le pétrole brut ou gaz naturel et les produits minéraux en général ;
- (d) l'exploitation, la production, la transformation, la distribution, l'achat, la vente et le transport de tous produits de l'industrie extractive ;
- (e) l'acquisition, l'exploitation, la mise en valeur, la cession de terrains, immeubles et droits immobiliers quelconques ;
- (f) l'acquisition, l'exploitation et la réalisation, sous quelque forme que ce soit, de droits intellectuels, de brevets et de concessions ;
- (g) l'acquisition d'un intérêt ou d'une participation, par voie de souscription, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou de toute autre manière, dans toutes sociétés existantes ou à constituer, entreprises, exploitations ou associations en Belgique ou à l'étranger ;
- (h) la gestion, la valorisation et la réalisation de ces intérêts ou participations ;
- (i) la participation directe ou indirecte à la gestion, à la direction, au contrôle ou à la liquidation de sociétés, d'entreprises, d'exploitations et d'associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation ;
- (j) accorder avis et assistance en toute matière possible de gestion d'entreprise à la direction des sociétés, des entreprises, des exploitations et associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation, et en général tous actes se rapportant, en son entier ou partiellement, directement ou indirectement aux activités d'un holding.

L'entreprise peut exercer toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou étant de nature à en activer la réalisation.

Elle peut se porter caution ou accorder son aval en faveur de sociétés, d'entreprises, d'exploitations ou d'associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation, se présenter comme agent ou représentant, accorder des avances, des crédits et des sûretés hypothécaire ou autres. L'activité commerciale de la société peut s'exercer tant à l'étranger qu'en Belgique.

Consultation des documents concernant la société

Les comptes annuels statutaires et consolidés de la société sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

La version coordonnée des statuts de la société peut être consultée au greffe du tribunal de commerce d'Anvers.

Le rapport annuel est, conformément à l'article 535 du Code des Sociétés, envoyé aux actionnaires nominatifs, les administrateurs et le commissaire, ainsi qu'à quiconque qui en fait la demande.



Données générales concernant le capital

Capital souscrit

Le capital souscrit s'élève à 2.295.278 euros.

Le capital totalement libéré, est représenté par 33.496.904 actions, sans désignation de valeur nominale.

Augmentations de capital

L'augmentation de capital la plus récente date du 11 octobre 1999, dans le cadre de la fusion par reprise de Belcofi par Ackermans & van Haaren.

Capital autorisé

Le conseil d'administration peut, dans les cas prévus dans le rapport spécial approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2002, augmenter le capital social d'un montant maximum de 500.000 euros en une ou plusieurs fois sur une période de 5 ans prenant cours le 20 août 2002. Les augmentations de capital décidées en vertu de cette habilitation peuvent être effectuées conformément aux modalités à déterminer par le conseil d'administration, et notamment par apport en numéraire ou, sous réserve des dispositions légales, par des apports ne consistant pas en numéraire, ou par la conversion de réserves disponibles ou indisponibles et de primes d'émission avec ou sans émission de nouvelles actions ou par l'émission d'obligations convertibles subordonnées ou non, ainsi que par l'émission de warrants ou autres valeurs mobilières, attachés ou non à d'autres titres de la société, auquel cas le conseil est habilité à décider que les nouveaux titres resteront nominatifs et ne seront pas convertis en titres au porteur.

Le conseil d'administration peut également faire usage du capital autorisé dans le cas d'une offre publique de rachat sur des titres émis par la société, moyennant le respect des conditions et limites de l'article 607 du Code des Sociétés.

Le conseil d'administration peut, dans l'intérêt de la société, limiter ou lever le droit préférentiel des actionnaires dans le cadre d'une augmentation de capital ou lors de l'émission d'obligations convertibles ou d'obligations auxquelles sont rattachés ou non des warrants ou, sous réserve des limitations légales en la matière, lors de l'émission de warrants, réalisée dans les limites du capital autorisé, y compris au profit d'une ou plusieurs personnes déterminées ou de membres du personnel de la société ou de ses filiales.

Nature des actions

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Les détenteurs d'actions au porteur peuvent demander à tout moment et à leurs frais la conversion de leurs actions en actions nominatives.

Les titres sont indivisibles à l'égard de la société, qui peut suspendre les droits de chaque action pour lesquels il existerait des contestations au sujet de la propriété, de l'usufruit ou de la nue-propriété.

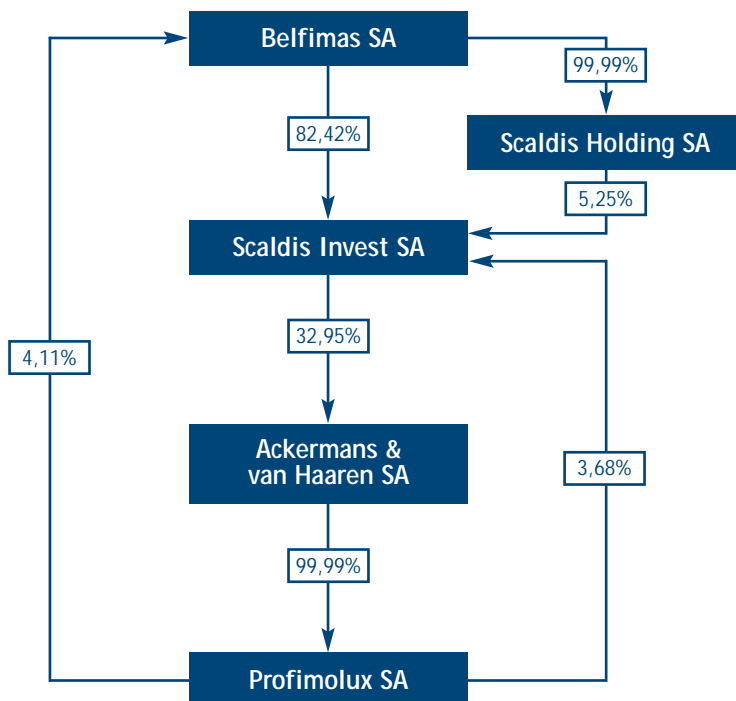
En cas d'usufruit, le nu-propriétaire de l'action sera représenté par l'usufruitier vis à vis de la société, sauf disposition contraire expressément convenue entre les parties.

Informations relatives à l'actionnariat

Actionnariat

Loi du 2 mars 1989

La situation de l'actionnariat, telle qu'on la connaît au 31 décembre 2001, peut être résumée schématiquement comme suit :



Ackermans & van Haaren est contrôlée par **Scaldis Invest**. Cette dernière possède 11.036.200 actions, ce qui représente une participation de **32,95%** dans le capital de Ackermans & van Haaren. En application de la Loi du 2 mars 1989, Scaldis Invest a communiqué son pourcentage de participation à la société et à la Commission Bancaire et Financière. Conformément à l'article 4, §2 de la Loi du 2 mars 1989, la notification la plus récente a été rendue publique le 19 mai 2000.

Scaldis Invest est contrôlée par **Belfimas** par le biais d'une participation directe de **82,42%** et d'une participation indirecte (via Scaldis Holding) de **5,25%**.

Via sa filiale **Profimolux**, Ackermans & van Haaren détient par ailleurs une participation de 3,68% dans Scaldis Invest et de 4,11% dans Belfimas.

Ackermans & van Haaren détient 35.862 actions propres. Ces actions ont été acquises en 2001 et 2002 en vue, notamment, de couvrir les engagements de la société dans le cadre du plan d'options sur actions. Sa filiale directe Avafin-Re détient 51.300 actions Ackermans & van Haaren. Cette participation croisée résulte de la fusion avec Delen en 1992.

Calendrier financier

26 mai 2003	Assemblée Générale des Actionnaires
5 juin 2003	Mise en paiement du dividende
Deuxième semaine de septembre 2003	Annonce des résultats semestriels 2003
Deuxième semaine de mars 2004	Annonce des résultats annuels 2003
24 mai 2004	Assemblée Générale des Actionnaires

Adresse du groupe

Ackermans & van Haaren SA
Begijnenvest 113
2000 Anvers
Tél. : +32 (0)3 231 87 70
Fax : +32 (0)3 225 25 33
R.C.A. 15920
T.V.A. : BE 404 616 494
E-mail : sec@avh.be
Website : www.avh.be

Personnes de contact – “Investor relations”

- > Tous les communiqués de presse d'AvH et de ses principales filiales ainsi que l' “Investor Presentation” peuvent être consultés sur le site internet www.avh.be
- > Les questions peuvent être posées par téléphone au numéro +32 (0)3 231 87 70 ou par e-mail: dirsec@avh.be à l'attention de Luc Bertrand ou de Jan Suykens.

Dit jaarverslag is ook verkrijgbaar in het Nederlands.
This annual report is also available in English.

La version néerlandaise de ce rapport doit être considérée comme référence officielle.

Concept et réalisation : Edison NV - Leuven
Imprimerie : Snoeck-Ducaju & Zoon



Ackermans & van Haaren

Begijnenvest 113, B-2000 Anvers